

les cahiers du

groupe d'études et
de recherche sur les
mouvements
étudiants

GERME

spécial n° 8
mai 2019



Grenoble, près du Musée de la Résistance, 11 juin 2008 (Cité)

**Paul Bouchet: le travail de mémoire et la
transmission**

HOMMAGE A PAUL BOUCHET

Communiqué

Notre ami, le vieux lutteur Paul Bouchet est mort dans la nuit du 24 au 25 mars 2019, mais ses combats, ses utopies disait-il, demeurent bien vivantes. Résistant combattant, co-rédacteur à l'Unef de la charte de Grenoble (1946) refondant syndicalement la vieille union, il n'eut de cesse de vouloir rassembler, jeunes – et moins jeunes – de toutes origines contre les injustices, pour « une révolution économique et sociale au service de l'homme ». Avocat, il continua ses combats de défenseur des étudiants, des colonisés, des sans-papiers, des plus pauvres, des droits et libertés, y compris au Conseil d'Etat et dans les institutions publiques dans lesquelles il avait siégé. Sa force, c'était de savoir promouvoir l'amalgame de toutes et tous – quelles que soient leurs différences de départ – pour des objectifs communs, par l'action et la réflexion.

Attaché à la transmission de la mémoire, il était capable d'aller témoigner aussi bien dans un congrès à l'Unef comme à la Fage, de présider l'Association des anciens de l'Unef. Il a mis autant de cœur à contribuer à nos recherches et à la constitution d'un pôle spécialisé d'archives par ses témoignages, documents versés, sa participation toujours stimulante à des séminaires, journées d'études archives et mémoires étudiantes, colloques, heureux de confronter documents, mémoire des acteurs et actrices, recherches, y compris dans des discussions à deux, trois ou quatre autour d'un café, d'un repas, ou dans nos voyages en train pour aller à Grenoble, Reims, Lyon, Marseille....

Authentiquement internationaliste, son rôle à l'Union internationale des étudiants en atteste, il nous a accompagné dans nos travaux, ateliers, avec notamment le Britannique Tom Madden, avec énergie et courage, avec humanité et émotion, comme il le fit encore pour les 70 ans de la charte de Grenoble.

Nos pensées vont à sa famille, ses proches, toutes celles et tous ceux qui à un moment ou un autre ont été engagés avec lui. Il reste le souvenir vivace d'un combattant de la liberté et de la recherche de la vérité qui rappelait toujours que plus que la lutte, nécessaire, pour les moyens de vivre, il faut des raisons de vivre.

Paris, le 25 mars 2019

Pour le Germe et la Cité des mémoires étudiantes :

Ioanna Kasapi, Jean-Philippe Legois, Alain Monchablon, Robi Morder

Photos de couverture : Paul Bouchet devant des affiches, en allant au musée de la Résistance pour une table-ronde « 60 ans de sécurité sociale étudiante ». Grenoble, juin 2008. Photo Cité des mémoires étudiantes.

A droite, Paul Bouchet en 1946 à Prague. Le bulletin de compte-rendu du congrès de fondation de l'UIE (Prague novembre 1945) comprend des caricatures des représentants de chaque Etat. Fonds Tom Madden/Cité des mémoires étudiantes



EDITORIAL

L'utopie estudiantine n'était pas la seule utopie de Paul Bouchet, mais les autres y étaient déjà contenues : « l'amalgame » de la Résistance se retrouvait dans le syndicalisme étudiant et l'esprit de la charte de Grenoble; l'internationalisme et le soutien au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes était présents dès l'Union internationale des étudiants où il rencontra les Indochinois, les Algériens qui lui apprirent les massacres de Sétif ; le droit au logement il le conquiert à Lyon pour les étudiants en occupant les maisons vacantes comme plus tard il partira à la conquête du droit au logement opposable ; la défense des plus démunis se retrouve dans la remise en route du restaurant étudiant lyonnais, dans son activité au sein de l'Entraide universitaire internationale comme plus tard dans ATD Quart Monde ; l'accès à la culture, c'est aussi bien la bataille pour la démocratisation de l'enseignement que Goutelas.

En préparant l'hommage du 28 mai, en redécouvrant ses interventions, ses textes, ces images pour l'édition de ce numéro des *Cahiers*, nous nous sommes rendus compte à quel point Paul Bouchet s'est engagé avec nous, pour la recherche, les archives, à la recherche d'échanges avec les acteurs actuels des combats étudiants tant l'intergénérationnel le préoccupait. Il était soucieux de transmettre sans paternalisme, de confronter les points de vue. Notre volonté de croiser les regards, les approches disciplinaires ou d'actrices et acteurs, c'est le croisement des savoirs qui lui était cher. Avec conviction, avec amitié nous avons cheminé ensemble. Paul s'est éteint, mais tant que sa flamme et que l'esprit de fraternité demeurent, il restera présent, y compris dans sa manière de dire au-revoir : « Salut et fraternité »

Robi Morder



Dans le « Maitron » (Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier et du mouvement social)

Le père de Paul Bouchet était employé à la Manufrance d'État (Mutilé de la Grande Guerre, issu d'une famille paysanne, il obtient un emploi réservé, devient ensuite fonctionnaire dans l'administration des finances, employé de perception), tandis que sa femme s'occupait des trois enfants. Paul Bouchet se trouva au moment de la débâcle, en juin 1940, à Lyon, puis après Noël à Panissières (Loire) où son père fut muté. Là, il s'engagea dans la résistance combattante, expérience fondatrice, alliant dans la sizaine qu'il avait formée des individus de tous horizons sur des objectifs communs et concrets d'émancipation, ce que Paul Bouchet allait à chaque fois tenter de renouveler : « ça a toujours été le rêve de ma vie, c'est de regrouper les jeunes ouvriers, les jeunes paysans et les jeunes intellectuels » (entretien avec l'auteur, 1995).

Dîner de l'Association des anciens de l'UNEF 18 février 2005.
Discussion sur les interprétations de la charte de Grenoble. Paul Bouchet parle, Cahiers du Germe à la main. Vidéo Robi Morder.

(Suite page 4)

Après la Libération, il dut soigner sa pleurésie et renoncer à la préparation de l'entrée à l'École normale supérieure. Il s'inscrivit alors à la faculté de droit de Lyon en 1945, et devint rapidement président de la corpo de droit, puis de l'Association générale des étudiants de Lyon. Participant avec Miguet à la commission d'études syndicales de l'association, il fut le rédacteur d'un texte adopté au congrès de Grenoble de l'UNEF d'avril 1946, texte qui devint par la suite un texte de référence du syndicalisme étudiant, dit « Charte de Grenoble ». Désigné par le conseil d'administration de l'UNEF en janvier 1946 il fut membre de la délégation française à l'Union internationale des étudiants, participant au « comité préparatoire international » du congrès de l'UIE (Prague, novembre 1946). Il participa également à l'Entr'aide universitaire internationale dont les tâches dans l'après-guerre étaient énormes. Aux débuts de la guerre froide, il tenta avec l'UNEF d'éviter la scission internationale du mouvement étudiant refusant tout autant les diktats soviétiques que la formation d'une internationale strictement occidentale (voir témoignages in *Cahiers du Germe* n° 1 « spécial Charte de Grenoble », 1996, et n° 2 « spécial internationales étudiantes », 1997).

Il ne fut membre d'aucune organisation politique, ni même, contrairement à ce qui a pu être dit, de la JEC, même si l'influence d'un christianisme social incarné par Témoignage Chrétien fut incontestable. Porté par sa formation et l'expérience de la Résistance au rassemblement, on pourrait le rapprocher du syndicalisme révolutionnaire. Il n'était pas opposé aux partis mais, comme beaucoup de gens de sa génération, au parlementarisme style III^e République, il préférerait le rassemblement de tous dans l'action. Il utilisa la formule d'« apartitisme », pour s'opposer à « l'apolitisme » officiel de l'UNEF comme à l'inféodation partisane. Pour lui, le syndicalisme étudiant préparait au (et était partie prenante du) syndicalisme professionnel, ce qu'il développa dans *Lyon Étudiant* en 1946. Bouchet était capable aussi bien de penser l'action directe (occupation des cinémas qui refusaient de pratiquer des tarifs étudiants) que la gestion directe étudiante des réalisations, dont le restaurant lyonnais fut un symbole. À la fin de ses études, tout en embrassant la profession d'avocat dans sa ville de Lyon, il continua à siéger comme conseiller juridique de l'UNEF auprès de son conseil d'administration jusqu'en 1952. Pour les syndicalistes étudiants des générations suivantes, il demeura une référence. Il fut d'ailleurs président de l'Association des anciens de l'UNEF de 2010 à 2013, puis présent d'honneur.

Avocat, il le fut avec et aux côtés du mouvement ouvrier au service des salariés, des organisations syndicales, principalement CGT et CFTD, des comités d'entreprise, puis des agriculteurs, La jurisprudence sociale porte sa marque (réintégration de salariés protégés, droit de grève). La formation demeure pour lui un aspect essentiel, par exemple avec le Centre d'éducation ouvrière de l'Université de Lyon. Il fut une figure du Syndicalisme professionnel au sein du SAF (Syndicat des avocats de France). Anticolonialiste, il s'engagea dans la défense des militants algériens, ayant été, entre autres, un des avocats de Ben Bella. Au sein d'un milieu plutôt conservateur, il fonda avec d'autres avocats la première société civile professionnelle en 1969, devenue le cabinet ADAMAS, puis créée la surprise en étant élu bâtonnier du barreau de

Lyon de 1982 à 1984, il y fera bâtir la première « Maison des avocats ».

L'émancipation et l'égalité passaient par l'accès à la culture. Soutien dans les années 1950 du théâtre lyonnais, il se lance – réitérant l'association d'intellectuels, ouvriers, paysans – dans la reconstruction par des volontaires du Château de Goutelas, dans le Forez, qui devient un centre de rencontres inter-culturelles, doté aujourd'hui d'un programme « Humanisme, droit et création »

Après la victoire de la gauche de 1981, il continua ses combats au sein des institutions de l'Etat. Membre de la commission de réforme du code pénal sous le ministère Badinter, au cabinet de Georgina Dufoix aux Affaires sociales, membre du Conseil d'État en juillet 1985. Sollicité par les gardes des sceaux, Pierre Arpaillange et Marylie Lebranchu en 1990 et 2001 pour proposer des réformes de l'accès au droit, Il fut l'artisan du remplacement du système « d'assistance juridique » en un droit pour les justiciables, « l'aide juridictionnelle », il en présida d'ailleurs le Conseil national de l'aide juridique en janvier 1993, et ce pour trois ans. De 1991 à 1997 il fut également président de la « commission de contrôle des interceptions de sécurité », c'est-à-dire chargé du contrôle des écoutes téléphoniques.

Dans divers conflits, il fut désigné comme médiateur : 1981 aux Minguettes, 1981 à la prison de Bois d'Arcy, 1986, enfants des couples mixtes franco-algériens, 1989, Chantiers de l'Atlantique à Saint Nazaire. En 1996 encore, il s'engagea auprès des étrangers sans-papiers de « Saint-Bernard » en tant que médiateur.

Son activité en faveur des plus précaires et des plus pauvres fut un combat social qu'il mena dans diverses arènes. Il présida le FAS (Fonds d'aide sociale pour les travailleurs immigrés) de 1983 à 1986, devint en 1989 membre et président de la Commission nationale consultative des droits de l'homme jusqu'en avril 1996. Après son départ de la présidence de la CNCDH, il s'engagea dans ATD Quart-monde où il succéda à Geneviève Anthonioz De Gaulle en 1998, présidence qu'il quitta en 2004 sans cesser son activité, puisqu'il a continué à siéger au Haut comité pour le logement des personnes défavorisées et au Haut conseil de la coopération internationale. Dans cette période, Il participa à la création de la CMU (1999) et surtout Il est à l'origine du DALO (Droit à un logement opposable), et il a continué jusqu'à quasiment la fin à siéger dans les commissions veillant à son application.

Le titre de son témoignage « mes sept utopies » résume bien sa fidélité à son engagement ininterrompu en faveur de l'émancipation sociale et des droits de l'homme.

Il était marié avec l'universitaire juriste Mireille Delmas-Marty et avait un fils François Bouchet, astrophysicien. Mort le 28 mars 2019, ses obsèques ont été célébrées le samedi 30 mars 2019 à 15h00 en l'Église Marcilly-Le-Châtel de Marcilly-le-Châtel.

Sources :

Entretiens de l'auteur avec Paul Bouchet. *Cahiers du Germe*. Témoignage oral recueilli par la Cité des mémoires étudiantes. Fonds Paul Bouchet AN AS/203(IV)/1- AS/203(IV)/3. (voir p. 57). Pierre Héritier et Antoine Jeammaud « Paul Bouchet l'humaniste », *Le retraité du Rhône*, mai 2019.

Robi Morder. Première publication 1999. Actualisation 2019.

Agent de transmission

Paul Bouchet, la recherche, les archives, le Germe et la Cité, une longue histoire.



Paul Bouchet, dans une mission d'agent de liaison et de transmission. Sur la route de Bussières (Loire). Col. Paul Bouchet.

Dès la naissance du Germe en 1995 et ensuite dès la création de la Cité des mémoires étudiantes Paul Bouchet est présent activement, à nos côtés et parmi nous. En voici quelques repères dont il reste des publications revues avec lui, des enregistrements de sa participation à nos échanges, mais aussi des souvenirs des moments informels, dans des repas, des discussions dans les trains, des échanges téléphoniques pour préparer, corriger des épreuves. Et puis toutes ces autres occasions où nous intervenions au même moment, dans les congrès étudiants, les dîners ou colloques d'anciens. Impossible de tout lister.

Le 20 Mai 1995 se tiennent au Panthéon les premières rencontres (c'est ainsi que nous avons d'abord nommé nos colloques) du Germe, « 1946, la charte de Grenoble, naissance d'un syndicalisme étudiant ». C'est l'acte public de naissance du Germe, et face à un public diversifié, dont plusieurs membres des bureaux des deux Unef et de la FAGE, Paul Bouchet y intervient, avec Pierre Rostini et Jean-Jacques Hocquard de l'Association des anciens de l'Unef.

Quand l'association Ressay (Recherches, société, syndicalisme) organise les 13 et 14 avril 1996 avec les deux Unef le colloque « 50 ans de syndicalisme étudiant », avec le concours scientifique du Germe, Paul Bouchet, malgré la réprobation, voire des pressions de certains et notamment de l'appareil mutualiste, y prend toute sa place, alors qu'il était occupé au même moment dans le collège des médiateurs dans le conflit de ce qu'on a appelé les sans-papiers de Saint Bernard. C'est ce colloque qui servira de base pour la publication de *1946, la charte de Grenoble ; naissance d'un syndicalisme étudiant*, premier ouvrage de la collection Germe aux éditions Syllepse.

Au deuxième colloque du Germe à la Sorbonne, le 21 Juin 1996, consacré aux internationales étudiantes, Paul Bouchet apporte son témoignage sur la création de l'UIE, ainsi que Pierre-Yves Cossé, Pierre Rostini, Jiri Pelikan.

Le 2 décembre 1998 au séminaire du Germe sur la sécurité sociale et le mutualisme étudiant, en pleine crise de la Mnef, Paul Bouchet apporte son éclairage, ses questionnements, que nous publions pour la première fois dans ce numéro spécial.

La résistance, la charte de Grenoble, la conquête de la sécurité sociale étudiante gérée par les étudiants, l'internationalisme, ce sont des thématiques sur lesquelles nous allons travailler de manière plus systématique avec lui.

Pour les 60 ans de la charte de Grenoble, nous allons beaucoup nous déplacer ensemble, d'abord à la table-ronde du Germe avec la mission Caarme (ancêtre de la Cité) du 18 Avril 2006 pour les 60 ans de la charte, au musée de la résistance à Grenoble, en juin 2006 à Nanterre au colloque Germe, mission Caarme, labo Heme, Bdic sur les internationalismes et cosmopolitismes étudiant.es, quelques jours après aux Etats généraux étudiants Mnef/Lmde au CNAM. Et nous retournons à Grenoble en juin pour les 60 ans de la sécurité sociale étudiante pour une nouvelle table-ronde aux Archives départementales (toujours avec le musée de la résistance), et le lendemain au congrès de la Lmde où la mission Caarme présente son exposition sur les 60 ans du régime étudiant de sécurité sociale.



22 novembre 2010. Conseil régional d'Ile de France, au colloque Germe et Cité « Revisiter le 11 novembre 1940 : étudiants, lycéens et résistance ». Table-ronde : jeunes et étudiants résistants, résistance étudiante ? Paul Bouchet entre Jean-Pierre Azéma à sa gauche, et Paul Braffort. Photo Cité des mémoires étudiantes.

Dès 2009 Paul est présent à l'assemblée fondatrice de la Cité des mémoires étudiantes, le 17 novembre – date qui n'est pas anodine, journée internationale des étudiants, et qui demeure le moment où se tiennent les journées archives et mémoires étudiantes. Il est encore présent à l'inauguration des locaux de la Cité des mémoires étudiantes à l'époque à Saint Ouen.

Le 22 novembre 2010, il intervient dans le colloque Germe/Cité à l'occasion des 70 ans de la marche à l'Etoile du 11 novembre 1940. C'est Paul Bouchet qui nous met sur la piste, à partir de ses documents, publiés dans *Les Cahiers du Germe*, des événements du 11 novembre 1948 et de l'existence d'un « comité des anciens du 11 novembre 1940 » qui s'était alors formé. Et c'est grâce à lui que nous pouvons réunir le 29 mars 2011 un atelier mémoire étudiante et rassembler quasiment tous les membres encore vivants dudit comité. Il en reste deux heures d'enregistrement vidéo.

Le 20 mai 2010, alors que le Germe allait célébrer ses 15 ans, un hommage s'organise à l'ami, au camarade Pierre Rostini et Paul non seulement y intervient, mais en profite pour affiner son témoignage et légènder quelques photographies.

Il est encore présent, le 18 mars 2011, à l'inauguration des locaux provisoires de la Cité des mémoires étudiantes à l'époque à Saint-Ouen. Le 30 mars 2011 il présente à notre séminaire son livre, *Mes sept utopies*, après avoir travaillé le résumé de son témoignage en ligne..

Il participe aussi aux rencontres "Archives et mémoires étudiantes" de janvier 2012 organisées à Aubervilliers alors que la Cité vient de s'installer plus durablement dans cette ville au 153, rue Danielle Casanova.

Pour la journée tenue au centre d'histoire de sciences po le 30 octobre 2013 à l'occasion de la venue de Tom Madden à Paris, Paul Bouchet n'est pas qu'un intervenant. Pour



cette initiative commune à l'AAUNEF, à la Cité et au Germe, il s'investit pleinement dans la préparation avec Marina Marchal et Robi Morder, au cours de plusieurs réunions de travail préalables. Ce travail – sérieux, amical, convivial, remonte à plusieurs années – depuis 2002 Tom Madden vient régulièrement à Paris rencontrer les anciens, les chercheurs, les archivistes (il dépose, et envoie, ses archives régulièrement à la Cité). Et cela se continuera puisqu'un atelier est organisé en novembre 2014 avec Tom, et pour les journées archives et mémoires étudiantes en novembre 2015, aux Archives diplomatiques, maintenue malgré les attentats nous avons pu avoir dans la salle Paul Bouchet, et en vidéo conférence Tom Madden.

18 mars 2011, 140^e anniversaire de la Commune de Paris. Inauguration des locaux provisoires de la Cité des mémoires étudiantes à Saint-Ouen. Photo Cité des mémoires étudiantes.

Paul Bouchet a donné son témoignage à la Cité, ainsi que ses archives consultables aux Archives nationales. C'est à l'occasion de cette entrée de son fonds– avec d'autres– et de la signature de la convention de partenariat avec le ministère de la Culture / Archives de France que Paul Bouchet anime une séance des 5^e journées archives et mémoires étudiantes (désormais annuelles) avec la participation de 5 organisations étudiantes, Fage, PDE, Solidaires, Unef, Uni. Un court instant, Paul réalise l'utopie de l'amalgame.

Malgré son état de santé, Paul avait tenu à venir encore une fois pour que souffle l'esprit de la charte de Grenoble à l'occasion du 70^{ème} anniversaire du congrès de 1946. Ensemble nous avons publié une tribune sur *Mediapart*, rappelant l'importance du mouvement étudiant, de sa mémoire, et rappelant aux pouvoirs publics leur responsabilité. C'était à la Maison des sciences et de l'homme Paris Nord, à La Plaine Saint-Denis, là où se construit le campus Condorcet, le 16 avril 2016.



29 octobre 2013 à la Tartine (rue de Rivoli), pour préparer la conférence du lendemain avec Tom Madden. . De gauche à droite, Jean-Philippe Legois, Alain Monchablon, Marina Marchal, Paul Bouchet, Jean-Paul Delbègue, Donna Madden. On ne voit pas Tom Madden qui est face à Paul. Photo Robi Morder.

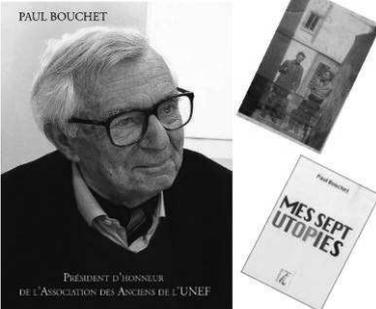
LES HOMMAGES DE SES UTOPIES

Comme l'écrit Pouria Amirshahi dans *Politis* (voir à droite), Paul Bouchet était un grand. Si pour la plupart des « grands » medias sa disparition a été noyée dans un silence indifférent, *Le Monde* et *La Croix* ont été des exceptions, c'est de la base que les hommages ont été rendus. Et d'abord du côté de ses utopies : « Le Quart Monde perd un des siens », lui qui a combattu pour l'égalité digne (ATD). Il y a bien sûr les hommages étudiants, notamment de l'Unef (« hommage au rédacteur de la charte de Grenoble ») et de la Fage (« hommage à l'illustre syndicaliste étudiant »), de l'association des anciens de l'Unef (voir ci-dessous) dont il était le président d'honneur. On rappelle également que ce « faiseur d'utopie » concevait l'accès à la justice comme un droit fondamental (SAF, Syndicat des avocats de France). A Lyon, le cabinet Adamas – qu'il avait fondé – rappelle que pour Paul Bouchet l'action était une nécessité « mais celle-ci n'était jamais coupée de la réflexion, l'une nourrissant l'autre », le Barreau de Lyon organisait le 11 avril un hommage à la Maison des avocats, la première du genre, également née de l'énergie communicative de Paul Bouchet. C'est la disparition « d'une grande figure de l'histoire de la CNCDH et du combat pour les libertés et les droits fondamentaux » (CNCDH). C'est dans la Loire, où il combattit qu'il a été inhumé, à Goutelas, château rebâti grâce aux efforts conjoints d'intellectuels, de paysans, d'ouvriers. *L'Essor 42* a pu avec justesse titrer « Un humaniste s'en va ».

Communiqué de l'AAUNEF. Décès de Paul Bouchet, résistant, co-rédacteur de la charte de Grenoble

les anciens de
l'unef

Lettre spéciale
n°24 - mai 2019



PAUL BOUCHET

PRÉSIDENT D'HONNEUR
DE L'ASSOCIATION DES ANCIENS DE L'UNEF

HOMMAGE A PAUL BOUCHET
Résistant, président de l'AGE de Lyon
Principal co-rédacteur de la charte de Grenoble
Co-fondateur de l'Union internationale des étudiants
Président d'honneur de l'AAUNEF

Paul BOUCHET, notre président d'honneur, résistant, co-rédacteur de la charte de Grenoble, s'est éteint dans la nuit du 25 mars.

Comme il aimait à le rappeler, il n'était pas un ancien combattant mais un vieux lutteur du syndicalisme étudiant, puis avocat des droits syndicaux, des droits de l'Homme, des droits des plus pauvres et au logement, sans omettre ses importants engagements internationaux à l'Union Internationale des Etudiants, contre les guerres coloniales, auprès des sans-papiers.

Nous partageons le deuil de sa famille, de ses amis, de ses camarades,

convaincus que nous sommes que le décès de Paul BOUCHET ne fait pas disparaître ce qu'il appelait ses utopies, les raisons de lutter.



Un juste, un géant

Le 25 mars dernier, Paul Bouchet est mort dans une globale et injuste indifférence, à l'âge de 94 ans. Qui le connaissait vraiment, cet homme pourtant hors norme ? Entré dans la Résistance et chez les maquisards à l'âge de 17 ans, il y a forgé et conçu ses convictions humanistes, qu'il n'a cessé de cultiver depuis. Homme d'action contre les troupes d'occupation et les collabos, il était pourtant de ceux qui, à la Libération, refusaient – et empêchaient – les exécutions sommaires et les humiliations publiques comme moyens d'exercer la justice.

C'est aussi dans la Résistance qu'il apprit la force qui peut naître du rassemblement des bonnes volontés par-delà les inclinations partisans. Corédacteur de la fameuse Charte de Grenoble en 1946, qui théorise et consacre le syndicalisme étudiant, il s'engage à l'Unef – dont il avait combattu la direction et son apolitisme coupable – et met un pied dans le mouvement mondial d'émancipation, et d'abord de la jeunesse, à laquelle il a toujours été fidèle. Lui n'a pas vieilli comme un vieux con. « *Le rêve de ma vie, c'est de regrouper les jeunes ouvriers, les jeunes paysans et les jeunes intellectuels* (1). » Il l'avait d'ailleurs réalisé en partie, réussissant, dans les années 1960, le pari fou de la transformation des ruines du château de Goutelas (2) en ruche d'intelligences où se mêlèrent femmes et hommes de toutes conditions sociales.

Son souci des autres était d'abord tourné vers les plus pauvres. Avocat, il défendit les Algériens durant la guerre d'indépendance, puis milita pour la création de ce qui devint l'aide juridictionnelle. Président du fonds d'aide sociale pour les travailleurs immigrés, il fut ensuite – de 1998 à 2004 – président d'ATD Quart Monde, après avoir présidé le Conseil consultatif des droits de l'homme. Respecté, il fut désigné à de nombreuses reprises comme médiateur, à la prison de Bois-d'Arcy en 1981, lors de conflits sociaux comme sur les chantiers de Saint-Nazaire en 1989 ou encore lors du premier gros conflit impliquant les sans-papiers (1995, Saint-Bernard).

De la trempe, à tout le moins, de Stéphane Hessel ou de Simone Veil, ou encore d'Henri Leclerc – un des derniers encore en vie de cette génération –, Paul Bouchet lègue une vie de combat, dont le sens et les inspirations ne s'éteignent pas (3).

(1) Entretien du Germe [Groupe d'études et de recherches sur le mouvement étudiant] avec Paul Bouchet, 1995. Archives.

(2) chateaugoutelas.fr

(3) *Mes Sept Utopies*, Paul Bouchet, L'Atelier, 2010.

Lyon – Paris – Prague – Genève - Lyon

Publié après relecture par Paul Bouchet dans Robi Morder et Caroline Rolland-Diamond (coord.), Etudiant-e-s du monde en mouvement. Migrations, cosmopolitisme et internationales étudiantes, Paris, Syllepse, 2012, à partir des interventions de Paul Bouchet au colloque du Germe « Regards sur les internationales étudiantes » (Sorbonne, Paris, 20 juin 1996) et au colloque international tenu à l'université de Nanterre le 10 juin 2006.



Paul Bouchet à la tribune du congrès de fondation de l'UIE. Prague, novembre 1946. Col. Privée.

Ce que je peux dire personnellement, c'est en faisant attention car il y a la mémoire et il y a les documents. J'ai devant moi un document de 1946 et je me base sur deux articles que j'ai sous les yeux dont je suis signataire. « Vers une coopération étudiante internationale » où je raconte ce que nous pensons nous de la réunion de Londres de la FMJD où l'on décide de ne pas recréer la CIE. C'est en toutes lettres dans les notes manuscrites de Villequiez, la vice-présidente. On ne veut plus de la CIE. C'est ce que nous pensons au congrès constitutif de 1946¹. Il y a aussi un autre article sur les jeunesses d'Europe centrale qui relate notre vision du monde post-Yalta.

L'Unef après la conférence de Londres

La première chose que je peux dire c'est que si nous, les gens de l'Unef du départ, ceux de la charte de Grenoble, étions -comme je l'ai dit souvent- lyriques, nous n'étions absolument pas aveuglés à la différence d'autres. Et ce n'est pas une façon de se justifier après-coup. Encore une fois je me base sur des écrits. Que nous ayons été minoritaires,

¹auquel j'étais présent après avoir été présent aux CPI (sauf le premier) puisque je remplaçais Villedieu le Président.

alors que dans les apparences ce n'était pas si évident, pas la moindre illusion. Je vous lis un passage sur ce qui s'était passé à Londres, car il y avait déjà la querelle. A la suite de la réunion de Londres ce sont les gens de la JEC, sous la signature de Simonnet, qui ont protesté très violemment en disant « c'est noyauté ». Il y a eu un article et un long débat à l'Unef où on a repointé les participants (on ne connaissait pas tous les sous-marins, qui n'avaient pas exhibé leurs couleurs). *« Je n'étais pas à la Conférence de Londres. je me bornerai donc à rapporter les opinions des différentes catégories de participants. Un fait s'impose : c'est la prédominance de l'influence marxiste au sein de la conférence qui s'est manifestée concrètement par l'élection à la Présidence de la Fédération d'un jeune député communiste Français, Guy de Boisson »*. Ce n'était pas un sous-marin, il était député. Il avait été étudiant en droit à Lyon en 1943. *« Par suite, la nouvelle fédération recueille la sympathie naturelle des organisations d'inspiration marxiste, alors que les éléments catholiques se tiennent nettement sur la réserve, voir en particulier un article de Simonnet dans Les Cahiers de notre jeunesse. Et pour nous qui voulons ici non pas juger mais constater, le seul problème est le suivant. Le congrès était-il vraiment représentatif? Autrement dit, à quoi tient cette prédominance? Il n'apparaît pas qu'elle ait vraiment pour cause des truquages dans la composition des délégations. Certains chiffres donnés à cet égard par l'article de Simonnet sont manifestement inexacts. A la réflexion on s'aperçoit que cette situation ne fait que traduire l'immense poussée marxiste, plus spécialement communiste, accomplie sur tout le globe dans la jeunesse, à la faveur des années de souffrance et de guerre. Des millions de tués soviétiques, des centaines de milliers d'asiatiques chinois¹ ou hindous, sur notre continent même la majorité de la jeunesse yougoslave et dans toute l'Europe centrale un secteur de l'opinion en moyenne du quart ou du tiers »*. Les premières élections donnent 40% aux communistes à Prague, alors que nous on donnait le tiers ou le quart. On était des bons évaluateurs... *« Dans notre pays même, où l'on connaît l'importance prise par le PCF, ses 350 000 adhérents de l'UJRF. Il est facile de comprendre qu'en face de ces masses disciplinées et dynamiques, et pour la première fois regroupées certains aient pensé que toute influence d'une minorité est impossible. De notre point de vue, une chose reste claire : si l'on veut que la FMJD soit représentative de tous, le seul moyen est d'y être présent proportionnellement à son importance »*. C'est la doctrine Unef, nous nous battons pour notre importance et pour les étudiants il n'y aura que nous seuls. *« C'est pourquoi l'Union nationale des étudiants, comme les Scouts de France² a décidé d'adhérer à la Fédération et plus que Londres c'est Prague qui mérite d'être reconnue des étudiants [...] au coeur de cette Europe qui se débarrasse avec peine du reste du mensonge renaît aujourd'hui un petit pays [...] la vérité vaincra »*. Il faut dire qu'on s'est beaucoup servi de cela, y compris à Prague. On rappelle deux critiques importantes à propos du congrès : *« la première a trait au caractère représentatif de certaines délégations nationales. Parmi les 51 membres théoriques de la délégation française, trop de touristes, de membres de l'association France-Tchécoslovaquie, ou d'amis du Ministère pour 15 membres seulement de l'Unef. Cependant quelques représentants d'organismes étudiants de type non-syndicale de type UJRF ou confessionnelles »*. L'Ujrf est représentée par De Lescure et Roget. De Lescure n'est pas n'importe qui, c'est lui qui a sauvé l'honneur de l'Unef le 11 novembre 1940 en tirant sur les ronéos de l'Unef l'appel à la manifestation patriotique de la marche à l'Etoile. Il est venu, non pas en sous-marin, mais comme communiste affiché. Roget vient en uniforme de colonel FFI, et avec le prestige que lui a valu sa participation à la libération de Paris. Leur rayonnement n'est pas usurpé. Ce sont des gens qui ont joué un rôle qu'évidemment les Villedieu et autres n'avaient pas

¹A Londres au début, les Chinois, c'est le Kuomintang de Tchang Gai Tchek. Il y un protestant qui vient en séance et qui dit, tout ça est en train de basculer, la Chine change il y a un monsieur qui s'appelle Mao, c'est la première fois que j'entends ce nom, qui sera bientôt à Pékin.

²à l'époque les scouts avaient la même position que l'UNEF

joué. C'est bien le problème. Quand Villedieu aura parlé pendant vingt-cinq minutes en 1945 à Prague, on le laisse parler. Il parle très longuement. Il propose du concret trop tôt, parce que les gens ne veulent pas ça à l'époque, surtout que les délégations qui sont là ne veulent surtout pas que l'on fasse une base représentative avec un système démocratique de vote, comme l'Unef le demande. A ce moment là encore dans l'ensemble on est le seul pays à avoir jugé assez lucidement les votes. *« Le deuxième reproche porte sur les méthodes de travail-même. Toujours des plénières, pas de travail en commission, il est certain que techniquement on ne peut élaborer un projet quel qu'il soit dans la tour de Babel que représente un millier de délégués. Mais il faut comprendre que le congrès (et c'est le sens de la bataille de l'Unef) ne devait pas être un congrès de travail mais bien plutôt le premier rassemblement des étudiants libérés, débordant d'enthousiasme saluant la fin de la lutte et de l'oppression et commémorant dans une veillée commune les martyrs de Prague et de tous les pays tombés pour la victoire et faisant du 17 novembre une victoire de l'espoir »*. Il faut penser ce que représentait pour les étudiants les Yougoslaves venus à Prague descendant de leurs montagnes et retrouvant 50% de leurs facultés détruites, l'Union soviétique, ces Chinois, etc. *« C'est sans doute l'erreur de certains membres de la délégation française qui n'avaient pas participé eux-mêmes à la lutte de nos maquis et de nos groupes francs, [la différence avec nous], de n'avoir pas compris cet état d'esprit. Déçus qu'ils ont été de n'entendre pas immédiatement parler de questions corporatives. »* C'était indubitablement l'erreur de Villedieu d'avoir parlé de cela dès ce premier congrès¹. Mais nous agissions nous, direction de l'Unef, pour pouvoir parler le moment venu de ces questions.

Le travail du CPI.

Et le moment est venu d'en parler. *« Et le congrès lui-même avant de se séparer a laissé à un comité restreint de 12 Pays le soin de préparer une nouvelle réunion internationale des étudiants. Le travail fut réellement sérieux et efficace. »* Je le maintiens tout à fait, *« Il fallut d'abord tirer les leçons de l'expérience du congrès précédent, un ensemble de règles minutieuses a donc été élaboré pour que les étudiants de chaque pays aient la meilleure représentation possible quant au nombre et quant au mode de désignation des délégués »* -ça c'est la bataille de l'Unef. *« Pour éviter toute perte de temps, il faut préparer le congrès »* : c'est le document qui sort du CPI. Il est composé de trois parties : l'état de l'étudiant dans le monde de l'après-guerre, sorte de déclaration des droits et devoirs de l'étudiant, qui s'affronteront les idéologies dont le résultat c'est le préambule de la Constitution (déclaration des droits et devoirs qui était presque une copie conforme de la charte de Grenoble). La bataille idéologique s'est traduite sur les majuscules, car nous on parlait de l'Homme avec un grand H, ou des Libertés comme principe fondateur de ce qui paraissait évidemment « idéaliste » aux marxistes, (il n'y a que DES libertéS -au pluriel). On discutait pied à pied. On n'était pas stupides, on connaissait très bien la notion de libertés concrètes développées non seulement par les tenants du marxisme mais, à l'extrême opposé, par les héritiers de la pensée de De Maistre ou de Maurras. Idéologiquement on n'était pas du tout des naïfs. Mais c'est vrai que l'on a fait passer dans la déclaration cette partie.

Une seule union nationale par pays.

Deuxième partie, *« discussion et vote du projet de constitution »* où nous on annonce qu'au bout du compte il ne doit y avoir que des unions nationales. En 1946, nous on est prêts à jouer le jeu, à la condition qu'il y ait une union nationale qui seule, comme en France, représente les étudiants. C'est comme aux Nations Unies où ce sont les Etats

¹Notre légitimité - ce que n'avaient pas compris Villedieu et d'autres - était fondée sur la fidélité à l'esprit de la Résistance. Nous on s'y référait pour se faire respecter

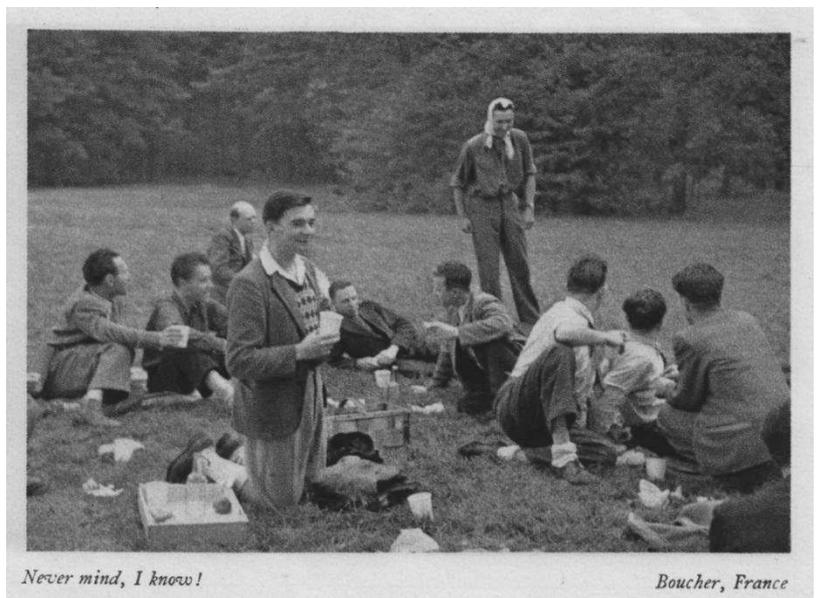
qui sont représentés. Pour nous dans l'UIE, pour chaque Etat, au moins pour les Etats démocratiques, il faut une union nationale.

Mais on avait une situation très difficile. Il n'y avait que l'union britannique, dont on apprendra peu à peu qu'elle hébergeait des sous-marins plus ou moins inféodés. Pour les Etats-Unis, la NSA était encore en formation. Au moment de la constitution de l'UIE il y a la volonté de gens dans de grandes universités américaines d'avoir l'équivalent d'une union nationale. C'est très appuyé notamment par les étudiants noirs qui voient là quelque chose qui peut être utile dans la lutte interne. Mais il y a aussi les anciens combattants de la guerre, il y a ceux qui héritent comme nous de l'esprit de la lutte antifasciste. Tel cet ancien combattant américain de la guerre du pacifique qui y avait perdu les deux jambes. C'est en 1947 qu'il y a eu le congrès constitutif de la NSA où je suis allé. Nous c'était ce que nous voulions, que l'on constitue partout de vraies unions nationales comme la notre. De même, nous mettions progressivement à l'écart les mouvements confessionnels et politiques. Au CPI Roget siège encore à côté de nous, dans un esprit d'ailleurs très coopératif A la fin, quand on arrive au congrès, il est encore là. Mais ensuite, comme représentants élus de la France, il n'y a plus que l'Unef. S'il y a quelqu'un d'autre, l'Unef n'y sera pas, c'est notre position. Roger, comme d'autres - Jacques Vergès par exemple - ira travailler au siège à Prague, mais dans les instances élues, c'est l'Unef seule. Pierre Trouvat (président de l'Unef) est vice-président. Il y a eu plus tard à un moment donné la proposition que je prenne la place de Trouvat¹. Il avait eu un accrochage en séance avec Chéliépine. Chéliépine qui le savait lui très affectif avait parlé durement en l'appelant... « Monsieur » Trouvat, et avait tenté cette manoeuvre de division. Nous lui avons répondu que l'Union nationale était une et indivisible - comme la République.

L'Entr'aide universitaire internationale

Un des postes qui nous importait beaucoup, pour des raisons très concrètes, c'était l'Entraide universitaire internationale (on avait besoin d'un « plan Marshall » pour la santé étudiante) qui ne regroupait jusqu'alors que *Pax Romana* (catholiques), les protestants et l'Union des étudiants juifs. L'UIE demande et obtient un poste, et ce poste c'est nous qui l'occupons. C'est moi qui y vais la plupart du temps. Cela avait créé des liens très forts entre l'Unef et le CPI, puis avec l'exécutif de l'UIE. Venaient très régulièrement à Genève Grohman, Béréanu, ... On avait le contact plus que d'autres.

L'Entr'aide relevait de deux organismes : le WSR (*World Student Relief*) et l'ISS (*International Student Service*). Là, ce n'est pas la mouvance communiste, c'est



Never mind, I know!

Boucher, France

Congrès de Prague, 1946. L'heure de la pause. Paul Bouchet sur les genoux. Publiée dans *Etudiants du Monde* (revue de l'UIE). Fonds Tom Madden. Cité des mémoires étudiantes.

¹L'UIE parle beaucoup de l'AG de Lyon. Par exemple le bulletin d'information de l'UIE de décembre 1947. « sur la France, le seul rapport détaillé nous est venu de Lyon. Pour inaugurer la semaine d'entr'aide, ils préparent une émission d'un quart d'heure à la radio de Lyon, rappelant les activités des étudiants français pendant la guerre contre les occupants nazis ». Dans *Studinfor*, en mai 1948, il y a un compte rendu du congrès de l'UNEF où ils notent que "Trouvat s'est prononcé pour la suite de la collaboration avec l'UIE [...] au cours de la discussion, notre ami Paul Bouchet, délégué de Lyon, a remarqué que le secrétariat de l'UIE avait réagi avec propos et efficacité » c'est à dire que visiblement il y a un jeu. On sent bien la tentative...

l'inverse. Ce sont les fonds américains par le biais des organisations d'étudiants juifs, des protestants et des catholiques qui alimentent ces organismes. Evidemment les catholiques américains étaient plus riches que les catholiques des pays européens¹. Il faut bien voir le concret, et nous on avait intérêt à y être. On y est. Sur ce terrain-là se fait le partage. Nous voulons faire ce qui nous intéresse -et on nous le laisse- et nous on espère créer des unions nationales sur la base de la constitution de l'UIE. On ne se fait aucune illusion sur ce qui se passera à Prague ou en Union soviétique mais on pense que dans beaucoup de pays les dés ne sont pas encore jetés. Il faut rappeler qu'à l'époque il y aura, jusqu'à Sofia inclus, de sérieux accrochages entre l'Unef et de fausses unions nationales. Par exemple la représentation des étudiants hollandais à Sofia en 1949 -au moment de la crise Yougoslave- était aux mains d'un groupuscule de « compagnons de route » totalement inféodés qui, au mépris de l'évidence, se prétendait représentatif.

La troisième partie c'est le CPI, « *examen des questions concrètes.* » Ce qu'on avait obtenu : les commissions se réunissent, comme chez nous à l'Unef : droit, médecine, lettres qui se réuniront effectivement. Commission d'études relative aux principales questions des étudiants. On avait créé six commissions, échange et voyages, conditions matérielles de vie et santé, entr'aide et secours, sports, coopération intellectuelle, presse et informations universitaires.

Le retour en France

Donc nous on rentrait en France en se disant : « pas d'illusions, nous sommes minoritaires dans le monde tel qu'il est, mais il ne faut pas céder notre place ». On ne peut pas être absents. On faisait ce qu'on voulait. L'héritage de la lutte antifasciste n'est pas pour tout le monde l'apanage des seuls communistes. Nous n'étions absolument pas prêts à laisser notre place et quand Lescure intervenait il ne manquait pas de



Paul Bouchet et Alain Monchablon. Colloque sur les internationales et internationalismes étudiants. Nanterre, juin 2006. Photo Caroline Chalier/Cité des mémoires étudiantes.

rappeler qu'il avait fait au titre de l'Unef des gestes glorieux, et quand Roget était à nos côtés, on disait que nous aussi nous avons pris notre part à la lutte. Quand on a fait la première réunion internationale sportive en 1947 à Lyon, capitale de la Résistance, avec le défilé sur le lieu du supplice de Gilbert Dru, on se présentait nous en revendiquant notre propre héritage de la lutte antifasciste. C'est ce qui faisait l'accord, par-delà des discours officiels des uns et des autres, entre nous tous. C'est ce qui rendait le travail possible. Jiri Pélikan peut en dire beaucoup plus que moi, parce qu'il l'a vécu de l'intérieur ce qui s'est passé en Tchécoslovaquie et ultérieurement. Mais nous il y avait toute la partie des trucs officiels et puis ce qu'on apprenait après. Dans les repas... et puis

on vous dit « oui, ce qu'on vous a dit tout à l'heure, vous avez bien compris... Il faut dire ce qu'il faut dire mais en vérité ce n'est pas tout à fait comme ça ». Et souvent dans le climat genevois il y avait des choses qui passaient d'homme à homme loin des discours aux tribunes des congrès où ils étaient très « langue de bois ».

Il ne faut pas tomber dans l'idée qu'il n'y avait pas de communication entre nous. Il y a des gens qui tenaient à être aveuglés. Il y a des gens qui jouent à l'heure actuelle à la critique de cette période et qui n'ont pu être que des aveuglés volontaires. Pour être

¹Quand il y aura le plan Marshall, il y aura le veto soviétique, mais les fonds américains étaient vus au départ comme quelque chose de naturel. La guerre les avait enrichis, nous on était appauvris.

très clair, les « renégats » du PCF ne me feront pas tous croire qu'ils n'ont rien su de ce qui se passait. Il y a certes des choses que Joël Kotek révèle, qu'on ne savait pas dans le détail, mais on voyait très bien comment les choses se passaient. Un exemple. A Prague, à la fin d'une réunion je reviens dans la salle pour prendre la serviette que j'avais oubliée, et je vois pleurer Jarmila, la compagne de Grohman qui se fait « remonter les bretelles » par la déléguée soviétique, Tamara Ierschova, sur le ton du donneur d'ordre, que nous on n'aurait pas accepté une minute. Cela m'avait physiquement frappé, de voir comment parlait la représentante soviétique à la représentante Tchèque. C'est clair que pour nous c'était déjà (sous Benès) un autre univers. Ceci étant, c'est un autre univers à moitié, parce qu'il faut se remettre dans la situation y compris française de l'époque. J'insiste beaucoup. Nous, y compris à Lyon comme je l'ai déjà expliqué, l'Unef était soutenue par tout le monde, y compris des communistes qui avaient été ceux du combat. Mais avant que l'Ujrf s'y rallie, il y a eu des périodes très difficiles. Il y a eu des moments où on sentait bien une espèce de pression psychologique qui était propre à ce système d'organisation. Je me souviens très bien quand il avait été proposé d'envoyer une motion de soutien à Maurice Thorez dans une réunion où l'Unef était invitée, où il y avait les catholiques, tout le monde... On nous demande cela, une motion de soutien à Maurice Thorez. Le climat était très pesant, et les idéalistes, des gens tout à fait non sous-marins, se disaient « après tout... ». Nous, c'était simple : comment pourrions-nous, Unef, adopter une telle motion, cela n'a pas de sens. En plus, pour nous, Thorez n'était pas l'exemple du résistant resté sur le sol national. On comprenait parfaitement que de Gaulle ait négocié comme il l'avait fait avec Staline pour le retour de Thorez en échange du désarmement des milices patriotiques, mais nous n'acceptons pas que l'on en fasse après coup un grand résistant. Donc, on avait une position qui n'était pas très difficile mais on comprenait la pression psychologique. Alors on se disait à l'Est ça doit être comme cela, en bien plus fort.

Quand Chéliépine arrive, au conseil de Paris l'année suivante, on voit immédiatement qu'il a une stature plus grande¹. A l'époque déjà, il présentait l'image d'un "libéral" au sens très relatif du terme dans le climat de l'époque². Nul ne l'ignore chez les soviétologues, il est considéré comme le numéro 3 à un moment donné. Certains pensaient qu'il allait faire une opération Gorbatchev avant la lettre. Il y a eu cette illusion peut-être.³

L'affaire Yougoslave

Tomovic, qui représente les yougoslaves, est un des grands noms dans la première phase. Lui, ce n'est pas un sous-marin, au contraire, il a l'auréole d'un compagnon de Tito. Il y a les Soviétiques mais il y a aussi les Yougoslaves. Ils avaient été tout à fait au premier rang dans la constitution de l'UIE. Tomovic a un rôle essentiel dans ce CPI. Au congrès de Sofia de 1949, il n'est plus là. On se renseigne, et là Grohman, Madden, viennent me dire -en confidence que ce qu'on dit officiellement est faux⁴. Il y a un immense meeting où on dénonce les yougoslaves, les « traîtres », etc. en disant « ils

¹Il est né en 1918. Il arrive à l'UIE en 1946 à 28 ans, jusqu'en 1953. En 1952 il est secrétaire général du Komsomol et membre du Comité central du PCUS. En 1954, il est vice-président de la FMJD, et il la quitte en 1958, à quarante ans pour devenir responsable du BP du PCUS et en décembre 1958 il devient officiellement Président du KGB (note Delbègue).

²Et Grohman m'a dit qu'il a failli être arrêté puisqu'il avait travaillé sous la direction de Slanski, et c'est Chéliépine qui aurait sauvé sa tête. Grohman considérait Chéliépine plutôt comme un libéral.(note Kotek)

³Chéliépine est devenu ensuite lui aussi victime de l'appareil parce qu'à une certaine époque il a commencé à faire des manoeuvres contre Brejnev. Cela a été découvert, il a été éliminé et envoyé dans un village au Nord, complètement isolé. C'est plus tard seulement qu'il a été admis à retourner (note Pelikan)

⁴Il y a eu des arrestations à la frontière. En 1949 on avait bloqué les Yougoslaves à la frontière en leur interdisant de se rendre à la réunion de Sofia.

n'ont pas voulu venir, ils sabotent ». Ca m'étonne. On se renseigne, on pose la question, et donc Grohman et Madden me disent : « Paul, on est en train de vous mentir, ce qui est dit officiellement est faux ». Il est évident que ça annonce ce qui va arriver. Sur l'affaire Tito, quelle est la part de l'aveuglement des gens, qu'ils soient idéalistes, sous-marins, dirigeants, etc... Et c'est ça qui est difficile. Sur la période yougoslavce, j'avoue que j'aimerais bien qu'il y ait des documents. D'un côté les dirigeants, Grohman et Madden, m'ont dit que Tomovic avait été arrêté et réembarqué dans le train. Alors ce qui m'a beaucoup frappé, c'est qu'au retour en France même, le Parti communiste épousait sans nuances cette campagne antititiste... Quand on relit un bouquin comme celui de Dominique Desanti, *Masques de Tito et les siens*, cela est attristant. Certes c'était une « commande » mais tout de même, en France il y avait en 1939 eu des députés communistes qui ont refusé le Pacte germano-soviétique. Alors qu'il y ait des intellectuels qui viennent nous dire aujourd'hui qu'ils étaient obligés de faire sur commande, c'est vraiment là que je dis qu'il y a quelque chose qui ne va pas. Il y a très peu de Français qui ont rompu sur la Yougoslavie.¹

On ne se fait plus beaucoup d'illusions. C'est pour cela qu'après avoir vécu Sofia, au congrès du Touquet en 1949, on fait venir Grohman. On n'est pas d'accord sur la façon



dont le RPF veut prendre l'Unef en main sous le prétexte de la lutte anticommuniste pour y instaurer lui-même une inféodation politique. Mais sur l'analyse du monde dans lequel on est à ce moment-là, on voit bien qu'il y a une évolution². On voit bien que là ce qu'on a espéré en 1946 ne pourra plus se faire, et que notre pari d'une évolution positive se limite désormais aux réalités de la guerre froide.

Avec Jean-Paul Delbègue et Tom Madden (au centre), on refait la discussion sur l'UIE du congrès du Touquet (1949). Repas des Anciens de l'UNEF, 17 novembre 2011. Photo Robi Morder.

¹Avant la rupture, quand la Yougoslavie était encore l'exemple, aux premiers rangs de la lutte antifasciste, j'ai fait un compte-rendu dans mon amphi à la fac de droit après la visite de la Yougoslavie. Je parle du Maréchal Tito, comme d'un combattant prestigieux, en même temps qu'il était évident pour un Français démocrate conséquent qu'il y avait entamé un régime dictatorial. Mais ce qui est drôle, c'est que j'ai cru trouver un lien avec les traditions autoritaires car j'avais relevé qu'il y avait dans sa résidence neuf bustes de Napoléon. Certes, les provinces Illyriennes avaient été un département français sous l'Empire, mais l'explication me paraissait un peu courte. Les gens de l'UJRF -avec qui j'avais pourtant de très bons rapports- trouvaient que c'était indécent de dire ça, de comparer Tito à Napoléon. C'est pour cela que l'auto-intoxication est un phénomène important.

²Ce qui serait intéressant, c'est essayer de savoir à quel moment se fait le glissement aux Etats Unis, notamment le moment où les représentants étudiants deviennent une pièce dans le jeu politique de la CIA face au Kominform. Moi, je ne suis plus là au début des années 1950. Il faut que des chercheurs le fassent, c'est pour cela que je suis très friand de ces réunions même si on est peu nombreux. .

LES EDITIONS
DE L' A. G. E. L.

vous présentent . . .

**LYON
ETUDIANT
46**

Vers

une coopération étudiante Internationale

29 octobre 1945 : Conférence mondiale de la Jeunesse à Londres. La Fédération mondiale de la Jeunesse démocratique (W.F.D.Y.) est créée.

17 novembre 1945 : Congrès des Etudiants du monde à Prague ; décision de constituer une Union internationale des étudiants.

Deux dates qui marqueront peut-être le début d'une ère nouvelle dans le monde libre. Et cependant deux dates inconnues de combien d'étudiants lyonnais ! — Si l'on veut que l'enthousiasme de quelques centaines de délégués trouve un écho dans l'âme des millions de jeunes et d'étudiants qu'ils sont censés représenter, il est donc du devoir de ces délégués d'entretenir, chacun dans leur pays, les immenses espoirs que pareils rassemblements de bonnes volontés peuvent légitimement susciter. C'est ce que j'ai fait pour ma part lors d'une causerie à la Faculté de Droit et c'est ce que je veux tenter à nouveau aujourd'hui.

*

Je n'étais pas à la Conférence de Londres. Je me bornerai donc à rapporter les opinions des différentes catégories de participants. Un fait s'impose : c'est la prédominance de l'influence marxiste au sein de la conférence, qui s'est manifestée concrètement par l'élection à la présidence de la Fédération d'un jeune député communiste français, Guy de Boisson (étudiant en droit à Lyon en 1943). Par suite, la nouvelle Fédération recueille la sympathie naturelle des organisations d'inspiration marxiste, alors que certains éléments catholiques se tiennent nettement sur la réserve (voir en particulier un article de Simonnet, dans *Cahiers de notre Jeunesse*). Mais, pour nous qui voulons, ici, non pas juger, mais constater, le seul problème est le suivant : le Congrès était-il vraiment représentatif ? Autrement dit, à quoi tient cette prédominance ?

Il n'apparaît pas qu'elle ait vraiment pour cause des truquages dans la composition des délégations nationales, et certains chiffres donnés à cet égard par l'article de Simonnet sont manifestement inexacts. A la réflexion, on s'aperçoit que cette situation ne fait que traduire l'immense poussée marxiste, plus spécialement communiste, accomplie sur tout le globe, dans la jeunesse, à la faveur des années de souffrances et de luttes. Des millions de jeunes Soviétiques, des centaines de milliers d'Asiatiques, Chinois ou Hindous ; sur notre continent même, la majorité de la jeunesse Yougoslave, et, dans toute l'Europe centrale, un secteur de l'opinion en moyenne du quart ou du tiers, dans notre pays même, où l'on connaît l'importance prise par le P.C.F., les 350.000 adhérents de l'U.J.R.F.... Il est facile de comprendre qu'en face de ces masses disciplinées et dynamiques, qui, pour la première fois, se trouvaient regroupées, certains aient pensé que toute influence d'une minorité était impossible. De notre point de vue, une chose reste claire : si l'on veut que la Fédération de la Jeunesse Démocratique soit vraiment représentative de tous, le seul moyen est d'y être soi-même présent, proportionnellement à son importance. C'est pourquoi l'Union Nationale des Etudiants, comme les Scouts de France, a décidé d'adhérer à la Fédération.

Mais, plus que Londres encore, car de portée plus pratique, c'est Prague qui mérite d'être connu du monde étudiant...

**

Au cœur de cette Europe qui se débarrasse avec peine des restes du mensonge que l'on vit régner sur elle érigé en système, renaît aujourd'hui un petit pays qui porte cette tranquille et admirable devise : « Pravda vitezi » la vérité vaincra. Ainsi, cette vérité, dont la recherche et la défense constituent la mission

même de l'Université en tant que corps, comme de l'intellectuel en tant qu'individu, est ici donnée en idéal politique à ce peuple. On comprend donc combien hautement symbolique était le choix de la vieille et merveilleuse capitale bohême, dont l'Université sut illustrer par ses martyrs son attachement à cet idéal de Vérité, et à la Liberté qui le conditionne.

17 novembre 1939. — ...Les premiers étudiants libres tombent sous les balles nazies. Jan Opletal, puis les neuf dirigeants de l'Union Nationale des Etudiants, sont fusillés, l'Université tchèque est fermée.

17 novembre 1945. — ...Dans l'enthousiasme des âmes et des corps libérés, au même lieu et en même date, arrivent des quatre coins du monde des représentants de tous ceux que la force n'a pu vaincre : « *Congressus studiosorum orbis terrarum* ».

Ici, deux critiques importantes. La première a trait au caractère représentatif de certaines délégations nationales : parmi les cinquante-et-un membres théoriques de la délégation française, trop de touristes, de membres de l'Association France-Tchécoslovaquie ou d'amis du Ministère, pour 15 membres seulement de l'Union Nationale et quelques représentants d'organismes étudiants, de type non syndical (U.J.R.F. ou confessionnels). Cependant, là encore, dans l'ensemble, la physionomie propre à chaque pays apparaissait assez nettement, ainsi qu'on put en juger dans les discussions et dans les votes.

Un deuxième reproche porte sur la méthode de travail même. Toujours des séances plénières, pas de travail en commissions. Or il est certain que, techniquement, on ne peut élaborer un projet, quel qu'il soit, qu'au sein d'un comité restreint, et non devant la Tour de Babel que représentent un millier de délégués de toutes langues. Mais il faut comprendre que ce Congrès ne devait pas être à proprement parler, dans l'esprit de la majorité de ceux qui le composaient, un congrès de travail, mais bien plutôt le premier rassemblement des étudiants libérés, sauant dans l'enthousiasme la fin de la lutte et de l'oppression, et commémorant dans une piété commune les martyrs de toutes races et de tous pays, tombés pour que devienne possible ce 17 novembre de Victoire et d'Espoir.

Il faut penser à ce que cela représentait, pour tous ces étudiants qui avaient souffert, ces Tchèques qui, pendant six ans, avaient attendu la réouverture de leur Université, ces Yougoslaves qui descendaient de leurs montagnes pour retrouver 60 % de leurs Facultés détruites, cette jeune étudiante aviatrice Russe, héroïne de l'Union soviétique, ces Chinois ou ces Philippins réapprenant à prononcer le mot de paix. Et c'est sans doute l'erreur de certains membres de la délégation française, qui n'avaient pas participé eux-mêmes à la lutte de nos maquis et de nos groupes francs, de n'avoir pas compris cet état d'esprit, déçus qu'ils ont été de n'entendre pas immédiatement parler de questions corporatives.

Mais le moment est précisément venu d'étudier ces questions, et le Congrès lui-même, avant de se séparer, laissait à un comité restreint de 12 pays le soin de préparer la nouvelle Union Internationale des Etudiants. C'est aux travaux de ce comité préparatoire que j'ai eu l'honneur de participer par deux fois, à la session de janvier et à celle d'avril. Le travail fut réellement sérieux et efficace. Il fallut d'abord tirer les leçons de l'expérience du Congrès précédent, afin d'éviter que les mêmes critiques puissent être adressées au prochain. Un ensemble de règles minutieuses ont donc été élaborées, pour que les étudiants de chaque pays aient la meilleure représentation possible, quant au nombre et quant au mode de désignation des délégués. Pour éviter toute perte de temps, un programme détaillé du Congrès a été ensuite dressé, dont voici les grandes lignes.

Première partie. — Les tâches de l'étudiant dans le monde d'après-guerre (sorte de déclaration des droits et devoirs de l'étudiant, où s'affronteront les idéologies, et dont le résultat servira de préambule à la Constitution).

Deuxième partie. — Discussion et vote du projet de Constitution (projet préparé par le Comité préparatoire, sur les bases des réponses à un questionnaire, par lui envoyé à tous les mouvements étudiants du globe).

Troisième partie. — Examen de questions concrètes.

Deux sortes de Commissions furent créées :

- I. — Commissions représentant les différents ordres d'enseignement (Droit, Médecine, Lettres, etc...).
- II. — Commissions d'études relatives aux principales questions intéressant les étudiants :
 - Echanges et voyages (très importanté à mon sens) ;
 - Conditions matérielles de vie et de santé ;
 - Entr'aide et secours ;
 - Sport ;
 - Coopération intellectuelle ;
 - Presse et information universitaires.

Ce Congrès, qui se tiendra du 18 août au 2 septembre 1946, de nouveau à Prague, aura donc une importance capitale, puisqu'il sera constitutif de notre future organisation mondiale : l'*Union Internationale des Etudiants*.

Le projet de constitution qui sera soumis à ce Congrès a été élaboré par le Comité préparatoire, au cours de discussions parfois passionnées ; mais, fait unique sans doute dans les annales des conférences internationales de l'époque, toutes les décisions finales ont été prises à l'unanimité. Voilà un fait, je crois, plein de signification, et qui, en dehors de toute utopie, autorise bien des espoirs. Souhaitons que l'ensemble du Congrès suive, en cela, l'exemple du Comité préparatoire, et voie régner en son sein la même atmosphère de libre échange des idées et d'estudiantine sympathie.

Camarades Lyonnais, j'espère que ces quelques lignes de l'un d'entre vous vous auront permis de prendre une conscience plus nette des idées en marche à travers le vaste monde. Que l'exemple de toute cette jeunesse de l'Univers puisse secouer notre lassitude et susciter en nous le feu sacré de l'enthousiasme, afin que, placés devant le monde à reconstruire, qui attend nos jeunes énergies, nous sachions faire de notre page d'histoire une page d'épopée.

Paul BOUCHET.

L'organisation syndicale étudiante est actuellement
la suivante :

AMICALES DE FACULTÉS OU D'ÉCOLES



ASSOCIATIONS GÉNÉRALES



UNION NATIONALE des ÉTUDIANTS de FRANCE

L'Union Internationale des Étudiants groupera les
différentes Unions Nationales ou organismes analogues.



Photos du haut, dans Prague en 1946. A gauche, Paul Bouchet, Pierre Trouvat, Tom Madden. A droite, Pierre Rostini et Paul Bouchet. En bas, une réunion du conseil de l'UIE. Dimitrov au centre, Paul Bouchet à droite. Col. Paul Bouchet.

La charte de Grenoble, texte et contexte

Ce texte est issu des interventions prononcées lors du colloque du Germe du 20 mai 1995 et du colloque Ressay - Unef - Unef ID du 13 avril 1996. Revu par l'orateur pour la publication de Naissance d'un syndicalisme étudiant, 1946 la charte de Grenoble, (Robi Morder coord.), Paris, Syllepse 2006.



Le bureau de l'AGE de Lyon, présidé par Paul Bouchet (en bas au centre) 1946. Col. Paul Bouchet.

Nos témoignages, à Pierre Rostini et moi-même, se complètent mais ne concordent pas toujours. Cela s'explique. Nous ne sommes pas intervenus au même moment, ni au même niveau. Pierre, c'est lui qui a fait la transition. Et en 1945 il est là.

Je suis arrivé à l'AG de Lyon après la Libération. Ce que je dis sur son histoire, c'est ce que j'ai appris après coup. Précisément l'AG de Lyon est donc donnée comme une des AG qui était donnée comme « collabo ». On avait mis un président provisoire pour prendre la place d'un président, arrêté, qu'on peut peut-être qualifier de « collabo », pas au sens où il est allé jusqu'au bout, mais en tout cas il était très « vichyssois ». Mais il faut savoir que dans la même AG, la corpo de lettres était animée par Gilbert Dru, assassiné par l'occupant Place Bellecour. En droit, le président était véritablement d'une tradition très à droite, longtemps très proche de Vichy, mais il était de ceux qui n'ont pas été collabos. Le vice-président de la corpo était lui d'une famille juive, il a fait de la résistance. On retrouvait dans les facs ce que je viens de dire au niveau de l'AG. Ce contre quoi il faut mettre en garde, comme d'ailleurs contre tous les manichéismes de cette période, c'est contre les simplismes, ce qui amène à ne juger que parcellairement

les choses. C'est dire avec quel plaisir on voit la qualité des recherches. Il faut encore approfondir, repérer, revenir aux documents. Pour tout le reste, la mémoire enjolive.

J'interviens pour la première fois quand les amis de la Résistance me traînent à l'AG. Je ne savais pas où c'était l'AG. Donc au départ, je suis dans un lieu précis. Je ne suis pas à l'UNEF. je ne sais même pas que cela existe. L'AG est sous séquestre. Le restaurant vient d'ouvrir, il a de quoi nourrir au maximum cent étudiants. C'est tout petit, il y a de vieux fourneaux. Et ceux qui s'en occupent, ce sont des jeunes communistes. Il n'y a plus d'AG. Evidemment les besoins sont immenses et ils ne sont pas satisfaits.

J'avais craché mes poumons, comme beaucoup à l'époque, j'avais été obligé de me soigner à la campagne, je venais d'en revenir après avoir heureusement reconstitué ma santé et mes forces, je reprenais mes études en droit. Un beau jour un copain de médecine, un copain de résistance, il s'appelle Jean Bergeret, qui était un copain de Miguet, lui aussi de la résistance chrétienne, me dit « ça ne peut pas durer, avec tous les problèmes qu'il y a, il faut à tout prix qu'on fasse quelque chose. Le monde étudiant va se diviser ». Il y avait déjà l'Union patriotique des organisations étudiantes membre aussi de l'Union patriotique des organisations de jeunesse qui tendait à devenir un petit parlement étudiant où effectivement les chrétiens étaient en tant que tels, les communistes en tant que tels, les radicaux en tant que tels, etc. avec des batailles d'influence, ce que l'on ne connaît que trop par les temps qui courent : l'entrisme, le sortisme, le groupusculaire, etc. Ceux-là disent non. Ce n'est pas à la hauteur de la situation de l'histoire. Certes, la vieille AG était sous séquestre, mais malgré tout, c'est ça qu'il faut reprendre parce qu'il y a quelques installations matérielles, il y a un vieux fourneau, on peut faire des repas, il y a un local.

J'arrive donc au comité d'AG. Il y avait un président provisoire, c'est un résistant des maquis de l'Ain, et un vice-président dont il avait été décidé qu'il serait président, (décidé par ceux qui étaient les héritiers de l'UNEF dont ils parlent). Il y a les autres, qui effectivement, sont plus directement issus de la tradition résistante. Jacques Miguet, qui était déjà délégué au congrès de Dax, puis président de la commission d'études syndicales a eu son frère tué pendant l'Occupation. C'est le fils d'un médecin qui habitait près de la frontière suisse, c'est des gens pour qui la Résistance, c'est toute leur vie durant cette période. C'est la fidélité aux martyrs, c'est la fidélité à ceux qui sont tombés. C'est quelque chose qui est très loin, il faut le dire, de l'ambiance que l'on trouve dans les conseils d'administration de l'Unef. On disait « l'AG est un merdier, l'Unef est un fromage, il faut assainir le merdier, il faut chasser les rats du fromage ».

Donc on me dit de venir, « ce soir il y a les élections, on a confiance en toi, tu seras accepté par tous les courants, ceux de la Résistance veulent que ce soit toi ». On m'amène. J'ai été élu à une voix. Celui qui était contre moi n'était pas du tout un collabo, c'est un type qui avait sa croix de guerre, qui avait combattu dans les armées de la libération, Disons qu'il était plus « traditionnel » que moi, mais il avait la confiance de ceux qui avaient commencé à être les gestionnaires, qui s'occupaient du restaurant, de tout ça. Ceux qui veulent le faire élire, veulent quelqu'un qui connaît déjà la maison, et qui va pouvoir faire tourner les services matériels qui sont obsédants : nourrir, loger les étudiants, les soigner. Moi on ne me connaissait pas, et pour cause, je n'y étais jamais allé. J'étais mis en minorité naturellement dans mon bureau au bout de huit jours, ça, ça correspondait déjà à des situations que vous connaissez bien. Ce que vous connaissez moins bien c'est que moi, au bout de huit jours, j'ai retourné la situation. J'ai dit : je serai l'homme de l'union, il faut m'en donner les moyens. Et en huit jours ça s'est fait. J'ai convoqué un comité d'AG, qui à la quasi-unanimité m'a réinvesti, et à ce moment-là on s'est mis au travail, immédiatement. La Charte est sortie dans les trois mois qui ont suivi, en même temps qu'on mettait la main à la pâte. Le restaurant qui

servait 70 repas quand je suis arrivé en servait 1200 quand je suis parti. Ca ne s'est pas fait tout seul.

L'esprit de la Résistance : l'amalgame.

Au sortir de la guerre, c'est cet esprit de la Résistance qui marque indubitablement la commission syndicale de l'AG de Lyon qui va préparer le texte soumis au congrès de Grenoble. C'est cet esprit qui marque toute la ville. Lyon se veut capitale de la Résistance. Lyon est la ville où quand les monômes défilèrent pendant plusieurs années ils font le détour Place Bellecour devant l'endroit précis, l'ancien café du Moulin à Vent, où la Gestapo a laissé cinq cadavres exposés pendant des heures, dont celui de Gilbert Dru.



Table-ronde « 60 ans de la charte de Grenoble ». 18 avril 2006. Musée de la Résistance de Grenoble. De gauche à droite : Alain Monchablon, Robi Morder, Jean-Philippe Legois, Paul Bouchet, Pierre Rostini. Photo Caroline Chalier/Cité des mémoires étudiantes.

Un détail, à lui seul rend de la couleur humaine. Les premiers défilés qui regroupaient les étudiants faisaient le détour par Bellecour, le lieu même où le corps de Gilbert Dru avait été exposé pendant des heures. On passait devant, et là on avait besoin de quelque chose : à partir du silence qui gagnait notre monôme, et bien on posait une faluche. Pourtant, nous, les résistants, quand on était arrivés à l'AG, on regardait évidemment ce côté folklore de très haut. Si on a finalement retenu la faluche, c'est que nous-mêmes, c'est notre apport à la tradition. C'est quelque chose que nous avons examiné très rapidement. C'est une chose qui peut paraître

dérisoire aujourd'hui si on ne voit pas la force exceptionnelle : il nous fallait un symbole commun, déposer une faluche symbolisait l'amalgame.

Gilbert Dru est un de ceux à qui Aragon, poète officiel du PC triomphant à l'époque, dédie précisément « la Rose et le Réséda », « *celui qui croyait au ciel, celui qui n'y croyait pas* », c'est à la fois Estienne d'Orves, l'aristocrate et c'est Gabriel Péri, journaliste à *L'Humanité*, mais c'est aussi, c'est la dédicace, Guy Mocquet, le lycéen communiste martyr de Chateaubriand, et Gilbert Dru précisément.

C'est donc ces deux courants ainsi réunis par un poète, que l'on voit cohabiter de façon de plus en plus difficile. Mais ils cohabitent.

La commission d'études syndicales

Et dans la commission d'études syndicales de Lyon, ils y cohabitent avec une volonté effectivement d'action, mais d'abord une volonté de synthèse intellectuelle : ne pas reprendre les débats qui sous prétexte d'idéologie, sont des débats de division. Pourtant, des débats idéologiques, il y en avait. On discutait passionnément. La guerre avait redistribué les cartes beaucoup plus qu'on ne le dit présentement. Et donc on ne regardait pas ce qu'avait fait untel ou untel dans le passé, on regardait plus attentivement ce qu'il avait fait dans la période de l'Occupation, ce que nous appelions la « *fidélité à l'honneur étudiant* ». Il y avait une plaque qui était dédiée à tous les

étudiants lyonnais morts de 1940 à 1944 pour « l'honneur étudiant, pour la patrie française et pour la liberté du monde ».

Dans le petit groupe de ceux qui ont rédigé ce texte, à la présidence de la commission, il y avait donc Jacques Miguet. D'une famille de médecins, il a fini conseiller général UDF dans sa propre ville, mais de la tradition chrétienne de ceux qui d'emblée, derrière *Témoignage Chrétien* avaient dit non au nazisme. Son frère était l'un de ceux dont les corps jalonnaient les routes, des corps qu'on relevait dans les fossés après les combats. Après lui, il y avait Jean Beurton, qui avait été FTP dans cette même Haute-Savoie. Et moi, à qui on avait demandé de venir présider l'AG.

On disait « le droit du travail s'applique à nous ». C'est allé très vite. On s'est mis au travail. Je suis monté à l'UNEF à Paris pour la première fois, on a continué la commission, on a rapporté au congrès. Ca a été très vite. C'est un moment où on phosphorait. C'est pourquoi il y avait l'amalgame. Les courants on peut les repérer mais après coup. L'UJRF, c'est dans l'annuaire de l'AG qu'ils s'exprimaient, comme tout le monde. Ils ont essayé pour se distinguer, non de parler de jeunes travailleurs intellectuels, mais « *il faut faire prendre conscience aux étudiants de leurs droits et de leurs devoirs. Mais en tant que Républicains, en tant que Français, en tant qu'Hommes* ». Moi je préfère « jeune travailleur intellectuel » “à « l'étudiant est un républicain français et homme ».

« L'apolitisme »

« L'apolitisme », c'est vrai que c'est la tarte à la crème de l'avant-guerre. C'est très commode dès qu'un problème est difficile... Notre génération avait appris sur le terrain le danger qu'il y avait à se définir sur des mots au lieu de se définir dans l'action. On avait bien vu que ce terme d'apolitisme était totalement équivoque. Pour situer, on même temps qu'on a publié la Charte de Grenoble j'ai écrit un article en 1946, « *un an d'efforts* » où j'explique « *qu'est-ce qu'un syndicalisme étudiant* ” ». J'en cite quelques passages :

« Pour nous le syndicalisme étudiant ne se définit pas négativement. A-politique, A-religieux, sont de contenu variable suivant les lieux et les époques, cependant les conditions pratiques nécessaires à l'union ce n'est point l'essence même du syndicalisme. Nous croyons au contraire que le syndicalisme étudiant doit être quelque chose de positif. Il a pour but, dans la phase intermédiaire avant la difficile unité, de créer l'union nécessaire à l'efficacité de l'action sur le maximum de points possibles. Loin d'être statique et enfermé dans une définition qui le limite à l'avance, il a au contraire pour but essentiel d'accroître toujours le nombre de points communs sur lesquels un seul front sera désormais possible, en créant un climat de confiance et d'amitié et en stimulant un effort d'intelligence et de compréhension ».

Donc, c'est clair. Nous, ce que l'on critiquait chez les anciens de l'extrême gauche, ce n'est pas leur position. Beaucoup d'entre nous avaient des positions au moins identiques, mais nous critiquions un langage qui ne pouvait que diviser les gens. Ce n'est pas en les injuriant qu'on peut les faire syndiquer dans le même syndicat. Et nous disions, le but c'est d'unifier justement les gens sur le maximum de points possibles, mais pour ça nous ne disions pas « corporatisme », on ne disait pas que sous prétexte que c'est « politique » on ne peut pas s'en occuper, mais nous disions aux autres « cessez avec votre langage de chapelle de diviser alors qu'il faut justement unir », et pour nous c'était un même et seul combat. On avait forgé à un moment donné, je l'ai écrit aussi, le terme « d'apartitisme ». Je n'en suis pas spécialement fier, mais il fallait bien sémantiquement faire un petit glissement, on avait des batailles. Encore en 1946, au moment où Franco avait demandé d'étrangler des leaders étudiants en Espagne, j'ai voulu dans ma propre association de base (en droit) organiser une manifestation en solidarité avec les étudiants espagnols. C'était très difficile, il y avait des gens qui nous

ressortaient l'apolitisme. On a tout de même réussi, on a pris contact avec des mouvements divers : catholiques, protestants, tout le monde. On a dit : si on se divise, il n'y aura rien. On s'est mis d'accord, et on s'est retrouvés une fois de plus symboliquement au pied du lieu où Gilbert Dru était tombé.

Il est vrai que l'apolitisme était la commodité verbale pour camoufler l'impuissance d'action de l'Unef d'avant-guerre dans certaines conditions.

On sait que Daladier avait été bibliothécaire de l'AG de Lyon. On sait que Auriol avait été président de l'AG de Toulouse. On sait qu'il y a un certain nombre de gens comme ça, et vous le remarquez, qui sont d'une gauche plus ou moins relative, mais cela n'a rien à voir avec l'Action Française comme si cela avait été une constante de l'Unef d'avant-guerre. Ca c'est l'histoire parisienne. En général en Province on a des surprises différentes. On s'aperçoit que beaucoup d'AG étaient dreyfusardes. Il y a même eu des scissions sur cela. Ca reste à explorer très largement. Il y avait des moments où ça changeait pour un an ou deux ans, mais dire d'une façon globale, comme on le dit trop facilement, qu'il y a des périodes où l'AG était fasciste ou AF, ce n'est pas sérieux. Les AG de l'Unef n'ont jamais été durablement fascistes. Dans le midi il est arrivé notamment, parce que c'était le milieu sociologique et idéologique dominant, à Aix Marseille notamment, que des AG soient plus durablement contrôlées par des courants de droite. Mais si vous prenez l'ensemble de l'histoire, qui est à faire pour l'essentiel, mais pour ce que j'en connais par morceaux quand même assez importants, ce n'est pas une image comme ça. C'est beaucoup plus composite. J'ai évoqué des présidents d'avant-guerre, et qui ont été des gens du Front Populaire après. Autour de Jean Zay, il y a Claude Delorme, qui est président de l'Unef avant-guerre, qui finira député socialiste, il y a surtout Rosier, qui a été président de l'AG de Lyon. Nous on s'en méfiait un peu comme d'un ancien qui voulait encore exercer une tutelle, on craignait le paternalisme, nous craignons tous les « ismes », celui-là aussi. Rosier est à l'origine de la création d'œuvres sociales et culturelles de première importance, et il est très près de Jean Zay. Il est trop facile de dire que parce que des gens d'extrême gauche prétendaient que l'Unef était à droite ou fasciste elle l'était. Ceci est typique du climat d'avant-guerre, ces batailles de rue, ou le plus souvent heureusement de batailles folliculaires par journaux interposés, où on s'envoyait à la figure avec une violence rare les épithètes les plus malsonnantes, à droite comme à gauche. Mais ça c'était une très petite minorité.

S'il y a des recherches sur l'Unef avant 1914, il faudrait beaucoup creuser. La aussi il y a beaucoup de nuances à introduire. Pour mon AG, j'avais fait la recherche, on avait retrouvé pas mal de choses. L'AG avait été dreyfusarde, elle n'était pas du tout à la merci de n'importe quel pouvoir, si ce n'est les pouvoirs républicains qui à l'époque combattaient l'Eglise avec des moyens dont le caractère démocratique serait à revoir. Les AG étaient un lieu où il y avait beaucoup d'étudiants en médecine. C'était chanter les couplets obscènes pour se foutre de la gueule des curés, c'était faire « croa croa », c'était pendre chaque année un curé (en effigie) au pont de la Guillotière pour qu'on aille le chercher. Il y avait des facéties anticléricales permanentes. C'était une tradition d'AG très courante. Et en plus, ce côté dreyfusard. A tel point qu'à la fin du siècle s'était créée dans une ville comme la mienne, et je crois qu'on le retrouverait ailleurs, face à l'AG, une AI, une association indépendante qui va durer plusieurs années. Là aussi il y aura réunification avant la guerre de 1914, à peu près au moment où se crée l'UNEF.

A la Libération, à l'AG de Lyon, celle qui a fait la Charte, c'est indubitable que les plus motivés étaient des gens qui idéologiquement étaient portés par quelque chose. Ce n'était pas des « apolitiques ». Etaient-ils encartés ? Je peux vous assurer que c'est beaucoup moins clair. Les communistes oui, mais ce n'était pas aussi simple qu'on l'a dit. Il y a eu un congrès de l'Ujrf à Villeurbanne quelques années plus tard où, inquiets

de voir monter la force de ce syndicalisme étudiant, les dirigeants nationaux critiquaient les communistes qui étaient à l'AG en trouvant qu'ils étaient trop syndicalistes et pas assez communistes, ce qui à mes yeux n'a pas beaucoup de sens. Mais c'est à mes yeux à moi, dont chacun a compris que j'ai l'esprit œcuménique. Il y avait des gens qui effectivement étaient communistes, mais on le savait, ce n'était pas un entrisme déguisé. L'important c'est que la force du courant syndical était telle dans une AG comme la notre qu'effectivement chacun était là sous sa bannière. Très bien, on discutait. Mais alors, dès qu'il y avait une tentative de mainmise, alors là il y avait un réflexe, qui n'était pas celui de l'apolitisme, qui était le réflexe de ne pas vouloir casser l'unité qui était si difficile et de rejeter le sectarisme ou l'entrisme. C'était très net. Il y a des gens qui se sont fait dégommer parce qu'on avait la sensation qu'ils faisaient primer une position extérieure sur celle délibérée à l'AG. Alors comme l'a dit Pierre Alexandre dans un débat, il a appris à être minoritaire. Un démocrate c'est celui qui apprend à être minoritaire, avec vocation à être majoritaire. Il y a une vieille phrase de Waldeck-Rousseau, qui n'était pas un révolutionnaire : en démocratie l'essentiel c'est d'avoir raison, la majorité est une question de date, c'est ça l'espérance. C'est une des phrases que nous citons souvent à l'AG de Lyon.

Donc, ce moment intellectuel, je vous demande de le comprendre : il y a des gens qui ne sont pas du tout les mêmes. Il y a tous ceux qui cèdent à l'immense séduction du marxisme triomphant -ou paraissant triompher- sous des formes diverses, car tout le monde, par-delà les apparences, n'a pas tout à fait la même obéissance. Il y a de puissants courants libérateurs des peuples, libérateurs d'esprit, en tous cas qui dans la classe ouvrière est l'essentiel. Il y a aussi un courant chrétien qui n'est pas le courant « cul-béni », c'est la tradition bernanosienne par exemple, qui est la tradition de l'invective, de la polémique forte, et qui se méfie même de ce qui deviendra la démocratie chrétienne centriste. Ce sont des gens qui ont su ce que c'était que de prendre des armes à la main, des gens à qui on n'en conte pas sur ce terrain-là.



Dans le train, en se rendant à Grenoble pour les 60 ans de la charte. Paul Bouchet et Pierre Rostini. De dos David Colon et Jean-Philippe Legois. 18 avril 2006. Photo Robi Morder

C'est ce moment où nous nous voyons arriver avec d'autres yeux que ceux qui veulent le petit parlement étudiant, l'Upoe ou d'autres, sous leurs bannières particulières. Nous, nous disons : il faut un mouvement qui sera unifié, il faut faire l'amalgame. On s'était divisés dans la Résistance, ça nous avait coûté cher. On se méfiait les uns des autres. On se disputait les armes parfois. L'unité ne s'était faite que tout à fait à la fin. On s'était dit quand même, quel temps perdu, combien de morts seraient vivants à nos côtés si nous nous étions unis plus tôt. Tout cela, nous l'avions dans la tête, et nous avons donc décidé de nous mettre d'accord, par-delà nos querelles idéologiques, sur quelque chose qui serait ce texte : quoiqu'il en soit nous sommes tous des jeunes, nous sommes tous des travailleurs, nous sommes tous des intellectuels. Alors les intellectuels, quelle vérité ? Quel sens de l'histoire ? Ne croyez pas qu'on a évité ça. Ca

me fait rire qu'on nous fasse passer à l'heure actuelle pour des gens qui ne réfléchissaient pas. Les débats idéologiques je peux vous dire qu'il y en avait au restau de l'AG, tous les matins, tous les midis et tous les soirs. Mais pas un instant ça ne nous poussait à l'esprit groupusculaire. Il fallait d'abord créer le syndicalisme.

Un syndicalisme de type nouveau

Donc, on dit, pour en sortir, il ne faut pas du parlementarisme qui va diviser. Une seule idée : un syndicalisme d'un type nouveau. Il ne faut pas que ce soit du corporatisme, c'était Vichy, c'était les faluchards qui n'étaient que des faluchards pendant que nous, nous nous battions. Syndicalisme c'était un mot nouveau. *Sun dicare*, on devait combattre ensemble. Et bien, très bien, on va faire du syndicalisme. C'était un mot qui faisait peur dans nos bons milieux issus des classes moyennes. Mais un mot qui avait une résonance pour incarner la volonté de réforme.

Pour le reste, ce que veut dire le mot « syndical », j'ai déjà dit qu'on n'avait pas d'illusion. Ce n'était pas une copie pour être une séquelle ouvriériste. On en avait beaucoup discuté avec Miguet. Il n'y avait pas tous les clivages syndicaux, on est avant la scission CGT/FO. On espérait même une réunification complète du syndicalisme français. On s'était demandé à un moment s'il ne fallait pas faire une section étudiante d'une confédération générale du travail qui aurait couvert tous les travailleurs. Ca a été étudié très vite. En une semaine, on a dit, « non, ça, ça ne marche pas, ça ne correspond ni à la sensibilité, ni aux besoins immédiats, on n'aura pas l'autonomie de pensée suffisante, il faut l'autonomie de pensée ». En revanche, c'est vrai qu'on ne peut pas faire un corporatisme.

Mais aux yeux de quelques-uns, la leçon n'avait pas été tirée. Il y avait eu un congrès à Dax un an auparavant. Il y a l'Unef, elle a repris sa place, honorablement et ne s'est pas discréditée comme on l'a dit trop rapidement. Il y avait des situations diverses, pas de simplisme. Mais, c'est clair que dans la ville de Lyon, capitale de la Résistance, on estime bien sûr qu'il faut gérer, mais on ne peut pas faire que gérer.

Alors là, c'est très clair. Voilà ce qu'on écrit à l'époque, en juin 1946 (c'est imprimé un mois après le congrès de Grenoble). J'explique un an d'efforts, ce que j'ai fait en un an, avec le comité qui m'a élu. « *Expériences où s'exerce la double fonction de l'AG : gestion des services matériels d'une part [on commence par là], fonction représentative d'autre part. Dans le domaine des services matériels, un immense effort d'adaptation a été apporté* ». On explique, on est passé de 100 à 1000 repas, on a tout changé, etc.. Moi-même je n'étais pas logé. Le jour où j'ai été élu, je venais enfin de trouver un petit logement dans une maison bombardée, très, très loin. C'est comme ça que pendant plusieurs mois j'ai vécu chez un copain de résistance qui était du tri postal, à côté de la gare de Perrache. Alors comme il se levait à 5 heures, je me levais à 5h moins le quart pour que la concierge ne me voie pas sortir parce que je n'avais pas le droit d'être là. On était beaucoup à faire comme ça. Il y avait une toute petite maison d'étudiants, puis après on a réquisitionné donc les boxons, ça faisait déjà de la place, puis après des vieux forts, comme le vieux fort Saint Irénée qui est maintenant une cité universitaire.. Tout cela pour dire la primauté du matériel. Je passe là-dessus. Puis, l'article se poursuit :

« Mais il est bien évident qu'en l'an 1946, une association d'étudiants ne peut se contenter d'être une cantine, un club ou un pince fesses [les bals recommençaient, on avait été privé de tout ça, ça nous avait ramené des adhérents aussi]. La fonction représentative de l'AG nous aide à dégager nécessairement les bases d'un syndicalisme étudiant. Dans le domaine des difficultés matérielles que nous venons d'étudier, il s'agissait de questions de locaux ou de matériel. Ici il s'agit de questions de principe ». C'est parfaitement clair. « Qu'est-ce qu'un syndicalisme étudiant. Il ne faut pas que l'identité nécessaire terminologique fasse pousser trop loin la comparaison avec le syndicalisme ouvrier. Il suffit de rappeler la différence essentielle des conditions

d'exercice des deux mouvements : alors qu'il y a une classe ouvrière, il n'y a qu'un milieu transitoire étudiant. Etre ouvrier, c'est un état. Etre étudiant, n'est qu'une étape. Mais aussi nous pensons qu'en tant qu'intellectuels, l'étudiant a des droits et des devoirs propres, en plus de ceux qui lui sont communs avec l'ensemble des autres travailleurs. Et il est bien évident que la part la plus originale de l'activité des associations d'étudiants doit d'être de programmer, de promouvoir ses droits et de faire prendre conscience de ses devoirs ».

Donc il y a une espèce de fierté, c'est sûr. La première chose en entrant à l'AG c'est la plaque « à nos camarades tombés de 1939 à 1945 pour l'honneur étudiant, la patrie française, la liberté du monde ». C'est comme cela que nous parlions. Cette espèce de lyrisme qui paraît un peu ridicule à tout le monde aujourd'hui, nous compris, à l'époque il est le langage naturel. Personne n'en rit, et pour cause... Il y a les torturés qui survivent. C'est tout de même un climat... Si on ne comprend pas cela, tout le reste ne sert à rien. Là il y a une fierté très grande de dire que tout de même, ces gens-là ne sont pas morts pour rien. Alors vous verrez que l'annuaire de l'AG, préparé par des gens qui ne sont pas des élus, termine

« puisse cet annuaire que nous dédions pieusement à tous les étudiants dont les corps mutilés jalonnent les routes de notre pays être un exemple et une promesse. Puisse aussi ce petit livre être un témoignage de confiance qui engage l'espoir pour ceux de nos camarades qui aspirent encore à la liberté que nous avons déjà reconquise. ».

Ce sont des conditions, là, qui pouvaient un jour où l'autre rediviser, notamment sur les pays de l'Est. Cela n'a pas été si simple que ça. Mais tout cela pour dire qu'il y a la volonté très claire de ne pas s'occuper que des problèmes matériels. Il fallait donc affirmer quels étaient les devoirs, ce rôle original, cette mission comme on dit, puisque l'on dit -il faut reprendre les mots- c'est ni dogmatique, ni pragmatique : c'est un moment d'histoire.

Il y avait tout de même des organisations qui considéraient l'Unef, notamment pour des raisons culturelles, comme une organisation de bringueurs. Il y avait une tradition d'anticléricalisme qu'avait eu l'Unef. Tradition très ancienne. Il y a un clivage. L'AG, c'est « à gauche ». C'est un mot, c'est toutes les ambiguïtés du radicalisme, c'est très carabin. Ce qui explique les réticences qui dureront très longtemps des milieux catholiques, notamment jécistes ou pas. Donc l'Upoe était préférée quand même. La Ffec avait en effet longtemps rêvé d'être une espèce de Cftc étudiante. Quelques années plus tard, avec Georges Suffert, président de la Ffec, qui avait été aussi au 11 novembre, on a arbitré les derniers arrangements. Il y avait aussi Mandouze, qui était l'héritage de *Témoignage chrétien* de la Résistance.

A ce propos, je ne veux pas faire de mauvaise querelle, mais j'ai été revendiqué souvent comme jéciste, or je ne l'ai jamais été ni de près, ni de loin. On a étiqueté beaucoup de gens après coup. Par contre, voici ce qu'écrivait le représentant de la JEC à Lyon, « *les étudiants chrétiens à l'université* », il faut le lire, ce n'est pas d'un enthousiasme fou. Il remercie l'annuaire de faire de la place à tout le monde, mais ils sentent bien qu'il se fait un mouvement puissant qui échappe à l'époque à tout contrôle. Individuellement, des gens comme Miguet, (même s'il n'en était pas membre) comme Jean Bergeret sont de la même tradition jéciste. Leurs amis étaient peut-être jécistes. La JEC a joué le rôle de préparation dans les idées, indubitablement. Tout ça était passé à l'amalgame. Ce n'est pas l'appartenance à la JEC qui compte, c'est plutôt tout un milieu.

C'est très frappant, dans la presse clandestine, on ne va pas refaire la république d'avant. De ce point de vue là, ça explique la vision syndicaliste, non pour nous raccrocher au syndicalisme ouvrier. C'était pour nous différencier à la fois du corporatisme, associé à Vichy. Vichy n'avait pas dissous tous les syndicats, il avait dissout le syndicalisme. De l'autre côté, on ne voulait pas être une organisation parlementaire. Donc par rapport à l'Upoe, où ce qui en restait -nous on savait très bien

que le poisson était bien noyé- mais ce n'est pas par hasard que des années après la Ffec s'en prévaut encore.

Le sens de la Charte de Grenoble

Je ne suis pas là pour secouer la poussière sur un texte archaïque. Je suis de ceux qui pensent que plus que jamais la leçon qui fut donnée il y a 60 ans ferait bien d'être présente dans tous les cœurs et tous les esprits.



Quelle est la signification de ce texte qui s'appelle désormais la Charte de Grenoble, parce qu'il fut voté dans un congrès de ce qu'on maintenant on appelle la grande Unef, avec quelque nostalgie, il y a effectivement 60 années dans la ville de Grenoble où se tenait ledit congrès.

Il y a un texte, il y a un contexte. Comprendre la Charte de Grenoble, c'est comprendre le moment historique.

Je tiens beaucoup, excusez-moi de le faire par petites touches, à ce qu'on comprenne bien ce que cela veut dire « être conscients du moment historique de l'époque ». C'est l'histoire telle qu'elle a très bien été rappelée tout à l'heure. L'histoire où on n'était pas logés, où on crevait de faim, où on mangeait notre ceinture de cuir le soir, il faut voir tout de même ce que cela voulait dire. A l'heure actuelle, les étudiants actuels, j'en connais le sort, mais honnêtement ce n'est pas pareil. En même temps, c'était eux qui avaient laissé leurs copains. On ne pouvait pas leur dire « on va recommencer la faluche ». Si c'est à l'endroit où est tombé Gilbert Dru, oui, mais pas si c'est comme avant si c'est pour faire la tournée des bordels, ce qui

était effectivement plus de la moitié du temps des congrès de l'UNEF d'avant-guerre. La critique du mouvement folklorique n'est pas fausse. Mais l'idée de l'amalgame... l'AG de Lyon parée de son prestige intellectuel a édité en même temps un des premiers chansonniers étudiants tout de suite après. On n'était pas coupés, divisés comme après les gens l'ont dit. « Minos » et « majos », c'est une terminologie ultérieure. On était tantôt minoritaire, tantôt majoritaire. Moi j'étais surtout au départ minoritaire, mais je trouvais ça normal. Une idée nouvelle est minoritaire, comme partout, avec une vocation majoritaire évidente. Il y avait un sens du mouvement, un effet d'union quand même très fort.

Dans le préambule il y a la référence à la nouvelle déclaration des droits de l'homme et du citoyen, c'est un hommage à ce que disait Cassin (j'ai été heureux, à 70 ans d'être le successeur de Cassin à la Commission des droits de l'homme qu'il a fondée. Il y a quelques trajectoires qui ont aussi leur sens). « *Le monde du travail et de la jeunesse* », "le travail" et "la jeunesse", c'est les mêmes mots, jeunes travailleurs. « *Dégagent les bases d'une révolution économique et sociale au service de l'homme* », c'est vrai qu'il y avait cette espèce d'humanisme travailliste. Ca c'est clair. Mais ca, on pouvait le faire partager : dans le tripartisme, tout le monde l'avait. (Dans le CNR, il y avait des gens qui ont fondé plus tard le Parti républicain de la liberté, violemment anticommuniste.) Il y avait une acceptation au sortir de la guerre de la nécessité d'une transformation profonde sur le plan économique et social.

Le texte vaut mieux que tous les commentaires, et je suis de ceux qui se méfient des reconstitutions de l'histoire faite sur la seule mémoire. Il y a là un texte. Je rappelle simplement aux historiens qu'il ne faut pas isoler le texte qu'on appelle au sens précis la « Charte de Grenoble », de ce qui est en réalité la « déclaration des droits et devoirs de l'étudiant » préparée par la commission syndicale de l'AG de Lyon. Car la « Charte »

est un morceau d'un texte plus large qui s'appelle « *projet de réforme de l'UNEF et des AG élaboré par la commission d'études syndicales de l'AGEL* ».

Il y a une première partie : « *nécessité d'une réforme de l'UNEF et des AG* » Je crois qu'aujourd'hui encore on serait bien inspiré de relire cela. Il faut d'abord être persuadé de la nécessité d'une réforme pour la réaliser, pour en dégager ensuite les voies et moyens, il faut une volonté réformatrice forte. Il ne s'agit pas de s'adresser aux gouvernements successifs pour dire « on manque de volonté politique ». Il faut aussi que la société civile, ceux qui veulent réformer, donnent l'exemple de la volonté réformatrice. C'est ce qui nous animait, et qui, pour ma part m'anime toujours : volonté réformatrice à l'intérieur de la société sans attendre que d'autres au gouvernement, au Parlement ou ailleurs, vous disent comment réformer. Donc il y a toute une première partie à relire : « *nécessité d'une réforme de l'UNEF et de ses AG* ». Il y a les leçons à tirer de ce qui s'était passé avant-guerre, de ce qui s'était passé pendant la guerre, notamment pendant l'Occupation, et de ce qui se passait à la Libération que nous venions de vivre. Je parlerai plus tard ; en détail du contexte, mais d'abord le texte. Relisez ces deux pages, ça fait deux pages, ensuite il y a une page pour la déclaration des droits et devoirs de l'étudiant qui devient la Charte avec un préambule et sept articles. Et puis il y a encore trois autres pages, qui traitent des voies et moyens. Ce n'était pas un texte comme ça, symbolique, pour faire bien. Il y avait les voies et moyens dont d'ailleurs la nature peut étonner aujourd'hui. Car quand on imagine de graves intellectuels rédigeant ce texte, ce qui est le cas de certains, on est un peu étonné de voir par exemple qu'ils prônaient les « *monômes dévastateurs* ». C'est comme ça, c'est le texte qu'il faut prendre intégralement pour le comprendre. Il faut comprendre cet amalgame assez exceptionnel me semble t'il, qui fut fait non seulement de ceux qui croyaient au ciel et ceux qui n'y croyaient pas, les deux grands courants issus de la Résistance, mais aussi avec ceux qui étaient les faluchards, ceux qui avaient traversé l'Occupation en étant un peu trop attentistes. Malgré tout ils étaient la masse, nous le savions bien nous. Et bien cette masse là nous ne la regardions pas de haut. Ils étaient nos camarades, et nous savions que c'était à leur service, pour eux, mais par eux, que nous pouvions seulement réussir la réforme. Donc, il y a cet amalgame, il faut le comprendre, y compris avec ceux qui n'avaient pas participé comme nous, ou plus tard, à ce qui nous paraissait être le combat de la dignité et de l'honneur étudiants. Donc il y a ces trois pages, il faut les relire, avec également tout ce qui est annoncé sur le plan gestionnaire : « *économie des forces sur le plan social et culturel* » que nous préconisions pour la gestion des œuvres, avec de nouvelles solutions. Cela est un tout. Ce que je demande donc c'est que tous ceux qui analyseront le texte veuillent bien l'intégrer dans l'ensemble textuel plus important qui est donc le projet de réforme de l'Unef et des AG présenté donc par la commission d'études syndicales de l'AGE de Lyon au congrès Grenoble. Là, il n'a pas été adopté dans l'enthousiasme, je le dis tout de suite, ce serait un contresens historique absolu, mais dans la résignation non plus, ce serait un autre contresens. Il est adopté, mais dans un certain étonnement par beaucoup qui se disent « après tout, ces gens-là ont l'air convaincus, ils font du bon boulot ». Nous étions déjà la première AG de France par le nombre, par la fierté des réalisations matérielles, en même temps on n'était pas les derniers à chanter les vieilles chansons, on était présentables à tous les bords. On posait une question et c'est vrai que finalement après beaucoup de discours on se disait « à quoi va servir ce texte ». Certains se sont dit, après tout, comme on dit, ça ne mange pas de pain, on va toujours le voter. Il y avait quand même une fierté, y compris à travers ce style qui paraît aujourd'hui dépassé, l'évocation d'un « moment historique », il y avait une fierté à se dire tout de même que

l'Unef à travers ça, en se raccrochant à ça, allait peut-être, peut-être un peu tardivement pour certains, mais quand même, sauver l'honneur, fut-ce après-coup.

Il y a le moment de l'histoire. Je crois que pour comprendre le contexte, il faut voir le moment de l'histoire où on se situe, qui est retracé dans le préambule de la Charte. Il y



Paul Bouchet, Pierre Rostini et Jean-Jacques Hocquard au premier colloque du Germe. Paris-Panthéon, 21 mai 1995. Photo Jean-Paul Delbègue.

a ensuite la situation intellectuelle du milieu étudiant, que la Charte elle-même dans ses articles retrace bien. Et puis il y a la situation matérielle, tout à fait sous-estimée par beaucoup présentement, qui était celle du milieu étudiant, et qui explique ce pragmatisme extraordinaire, cette volonté des voies et moyens pour s'occuper de tout, y compris d'être des marchands de soupe. Tout cela forme un tout, ce qui explique qu'on puisse amalgamer les esprits les plus divers, c'est qu'on s'occupe de tout à la fois. Dans ce qui fut un grand moment historique de l'Histoire non seulement de la France, mais de l'Histoire de l'Europe et du monde, au sortir du grand conflit mondial, il y avait cette volonté de se situer dans le grand courant, de ne pas revenir dans le petit hexagone, et puis

cette volonté de servir concrètement les étudiants face à une situation matérielle tout à fait désastreuse : la santé, les logements, les restaurants.

« Droits et devoirs », pourquoi ? Le pays était par terre. Pour aller à l'Université à Lyon, il fallait traverser les ponts de bois. Il y avait le devoir de reconstruction. Là-dessus, il n'y avait pas de débats

La valeur historique de l'époque

Sur le moment historique, rien n'est meilleur que de relire le texte. C'est précisément parce qu'il paraît archaïque à certains que moi je vais le relire avec fierté. La Charte commence comme ça : « *Les représentants des étudiants français, légalement réunis en congrès national à Grenoble, conscients de la valeur historique de l'époque* ». C'est un moment d'histoire. On veut que l'histoire ne passe pas sans avoir compris comment elle se fait. Quand on parle du sens de l'histoire, ce n'est pas penser qu'il y a un sens unique. C'est la signification de l'histoire, ce n'est pas le sens obligatoire. C'est la signification : qu'est-ce que tout ça veut dire ? est-ce que ces gens se sont fait trouer la peau pour rien ? est-ce qu'il suffit d'être courageux pour que la cause, bonne ou mauvaise, importe peu ? C'est un débat étrangement moderne. Nous on disait non ! La cause importait, donc qu'est-ce qu'on en tire ? Qu'est-ce qui manquait à l'Unef? Nous disions que l'Unef n'a pas su être, n'a pas eu la capacité caractérisée des AG à devenir le foyer de la résistance étudiante au nazisme, qu'il vienne de l'extérieur ou de l'intérieur. Le reproche qu'on faisait, ce n'était pas d'avoir été collabo, c'est de ne pas avoir été le foyer de la résistance active, ce qui n'est pas pareil. Donc, on disait : si ça se reproduit, on ne veut pas que ça recommence. Qu'est-ce qui a manqué, c'est cette haute conscience. D'où « *jeunes travailleurs intellectuels* » : le « *droit à la recherche de la vérité* ». A la recherche de, pas le droit à la vérité. On n'a jamais prétendu, nous, définir la vérité. Il y a eu une coquille dans un bouquin : l'intellectuel qui a le droit de définir la vérité. C'était une coquille. On aurait tremblé de défendre ça. Non. C'est le contraire : la rechercher, et chacun la trouve où il peut. En revanche, le droit et le devoir de rechercher la Vérité, c'est considérable. La Liberté en est la condition première. Alors oui, le droit à la liberté, on savait ce que ça voulait dire. Donc, le climat est clair : c'est

conscients de la valeur historique de l'époque. Le mot important c'est historique. C'est ce moment-là qui explique le pourquoi de la charte, et le comment. C'est comme le langage, avec son lyrisme, avec ses simplismes apparents, et en même temps avec le souci extrêmement concret qui fera que plus tard, même des gens qui n'ont pas connu l'Occupation ou qui ont eu une attitude différente, mais qui ont été amalgamés très vite, ne répudieront pas la charte, parce que la charte va se révéler extrêmement féconde sur les questions matérielles les plus urgentes. La sécurité sociale, cela se réfère directement à la charte « *le droit à la prévoyance sociale* » Prenez les discours des parlementaires : c'est la Charte. Et quand on rate de peu, de très peu, la bataille du présalaire rebaptisé allocation d'études, c'est aussi évidemment au nom de la charte. Cayol, le rapporteur, qui lui a été très convaincu, est du MRP. C'est le tripartisme, les communistes et les socialistes marchent, ils sont d'accord. On est un mouvement qui fait l'amalgame. La grande idée, c'est l'amalgame, et on fait l'amalgame autour du texte. De ce côté-là le rôle historique qu'on a donné à la charte a été bien rempli. Je le dis, au bout de ma vie je considère qu'une des choses qu'on a pas mal réussi c'est celle-là.

« *Les représentants des étudiants français, légalement réunis en congrès national à Grenoble* ». **LEGALEMENT REUNIS**. Pour nous, pouvoir se réunir **légalement** c'était extraordinaire. Légalement et légitimement bien sûr. « *Réunis à Grenoble le 24 avril 1946, conscients de la valeur historique de l'époque, où l'Union française élabore la nouvelle déclaration des droits de l'homme et du citoyen* ». Nous on s'est battus pour la décolonisation, il faut le savoir. Au même moment un Frantz Fanon qui deviendra quelques années plus tard un des penseurs de la décolonisation, est membre de notre AG, il anime un petit bulletin qui s'appelle *Tam-tam*. Nous vivons cela. On rêve encore de l'Union française, c'est quelque chose qui serait symbolique dans le monde par rapport aux grands blocs qui vont se constituer et qui vont retarder, ô combien !, les progrès humains. « *Où s'édifie le statut pacifique des nations* », et oui, c'est avant la descente du fameux rideau dit de fer. « *Où le monde du travail et de la jeunesse dégage les bases d'une révolution économique et sociale au service de l'homme, affirment leur volonté de participer à l'effort unanime de reconstruction [il n'a pas été unanime longtemps, je peux vous le dire], fidèle aux buts traditionnels poursuivis par la jeunesse étudiante française lorsqu'elle était la plus haute conscience de sa mission, fidèle à l'exemple des meilleurs d'entre eux morts dans la lutte du peuple français pour sa liberté, constatant le caractère périmé des institutions qui les régissent, déclare vouloir se placer comme ils l'ont fait si souvent au cours de notre histoire, à l'avant-garde de la jeunesse française en définissant librement comme base de leurs tâches et de leurs revendications, les principes suivants : article premier, l'étudiant est un jeune travailleur intellectuel* ». Je sais qu'on peut paraître, même si j'ai dit le contraire, secouer une vieille poussière historique quand on lit ce texte-là. Telle n'est pas ma pensée. Je pense au contraire que cet exemple-là, qui ose parler, qui ose le lyrisme nécessaire, c'est cet exemple - là qui seul peut mettre en route à la fois les intelligences, les cœurs, et les volontés, c'est à dire tout l'homme. Sinon on a des analystes, et nous n'en manquons pas par les temps qui courent. Mais la synthèse qui seule permet l'action unificatrice et transformatrice, cette synthèse-là, elle nécessite qu'on se situe dans l'histoire avec audace, clarté et sans craintes sémantiques ou d'autres.

L'étudiant est un jeune travailleur intellectuel

Ensuite, il y a la Charte. La Charte elle-même retrace le moment intellectuel, le milieu étudiant proprement dit : « *L'étudiant est un jeune travailleur intellectuel* ».

Miguet, était à l'époque étudiant en médecine et au service de garde de l'Hôtel dieu. Pour lui, c'était impensable de parler de jeune travailleur « en formation ». En formation de quoi ? Car à l'époque, les transfusions commencent tout juste. Et les étudiants considéraient qu'ils sont déjà, même techniquement, des travailleurs. Le rejet

du mandarinat ne se fait pas comme en 1968. Il est intellectuel, il est intériorisé. Souvent les mandarins ont été prudents, c'est logique : un mandarin c'est prudent, (souvent, pas toujours). Pendant l'Occupation, la France était fermée dans son hexagone, Le prof de droit civil, on se moquait de lui, on l'appelait « colonel FFI ». Nous les résistants on se moquait des colonels FFI qui prenaient du galon, les résistants du mois de septembre. En revanche, on considérait vraiment Allix, le recteur de la Libération, grande figure du maquis de la Drôme. Nous on était de plein pied avec ça. « En formation » ç'aurait été presque une insulte. Intellectuellement, nos cerveaux étaient prêts. De même qu'avec nos corps nous avons résisté, nos cerveaux étaient prêts à servir la France, à la reconstruction.

Il n'y avait pas de problème pour passer au métier après, il n'y avait pas de césure, immédiatement on trouvait un travail.

On a souvent posé la question, est-ce que la CTI a joué un rôle ? Sincèrement, pour Lyon, je le dis en toute modestie, je ne savais pas que la CTI avait existé, mais cela ne veut pas dire qu'on ne prenait pas les mots au passage. Il y a donc eu quelque chose qui s'appelait travailleurs intellectuels déjà dans l'entre-deux-guerres parce qu'il y avait eu pour la première fois du chômage intellectuel. Donc cette idée avait progressé, mais chez les étudiants, ils ne voyaient pas ça pour eux. C'était les gens au chômage dans les professions à la CTI, alors que nous on parlait du jeune travailleur intellectuel. On parlait d'un autre point de vue, du fait qu'on était des jeunes et qui ne voulaient pas être que des jeunes, et surtout pas que des jeunes fournissant des colleurs d'affiches pour les partis politiques ou des chantres de chorale pour les curés. On avait le sentiment extrêmement vif de l'autonomie, de même que les femmes qui étaient dans la Résistance, qui avaient joué un tel rôle, ne pouvaient plus accepter de ne même pas voter. Nous les jeunes on avait payé un sacré tribut dans la lutte, on n'acceptait pas de devenir des sous-fifres. Notre génération avait payé de sa personne. Jeunes travailleurs intellectuels, ça nous définissait pleinement.

Economie des forces sur le plan social et culturel : les réalisations.

Alors on avait prévu -c'est le dernier texte de la Charte- pour économiser nos forces sur le plan social et culturel (on ne voulait pas devenir des marchands de soupe) comment cela devait être géré : « *les services sociaux et culturels des AG doivent être pris en charge par un comité mixte, constitué comme suit, un délégué de l'université désigné par le recteur, deux délégués professeurs ou personnalités de la ville anciens membres de l'AG, choisis par le comité de l'AG et révocables par lui, trois délégués de l'AG élus par le comité* ». La gestion autogestionnaire était en marche.

Tout ça se traduisait par des actions : pour le restaurant, mais ça vaut pour tout : pour le logement. On vivait des conditions matérielles très difficiles, c'est vrai. Les sanas étaient pleins, absolument pleins. Donc, une volonté matérielle très forte d'organiser les œuvres en même temps, ce qu'on a fait avec un succès inégalé. Passer de 70 à 1200 repas à l'époque avec des subventions ultra médiocres, il fallait le faire. En même temps l'affichage idéologique, puisqu'on y tient, c'est une plaque le jour de l'inauguration : « *ce matériel acquis grâce à l'effort étudiant développé ici pendant trois années est* [en grosses lettres, cela vous fera rire] *PROPRIETE ETUDIANTE DU RESTAURANT COOPERATIF DE L'AGEL* ». La notion juridique de propriété étudiante, le conseiller d'Etat que je suis devenu aurait quelque peine à le définir. Qu'importe, ça veut dire aux gens : « ce n'est pas parce que vous nous donnez des subventions que vous allez gouverner les œuvres ». C'est notre combat qui a permis ça, c'est nous qui devons les contrôler.

Un an et demi après le congrès de Grenoble, on faisait voter la sécurité sociale alors qu'on n'avait pas un sou, qu'on nous opposait de très bonnes raisons pour la gestion.

Car non seulement nous avons demandé, bien sûr, fidèles à la Charte, le bénéfice de la sécurité sociale, mais nous avons demandé la gestion mutualiste. C'était d'un culot monstre puisqu'il n'y avait aucune mutuelle étudiante. Et nous nous sommes référés aux fonctionnaires. On était de bons juristes déjà, on préparait bien nos dossiers : on avait vu que les fonctionnaires avaient obtenu, pour des raisons parfaitement corporatives, la loi Morice, pour que leurs mutuelles puissent continuer à gérer leur sécurité sociale. Ce que les fonctionnaires ont, pourquoi ne l'aurions-nous pas ? J'ai créé la première mutuelle, avec Lebert, c'était très facile.

La bataille a existé pour la sécurité sociale étudiante. La force de l'UNEF, c'est que précisément elle échappait aux étiquetages durables, qu'elle permettait aux gens des groupes -d'abord ceux du tripartisme : PC, PS et MRP, mais aussi quelqu'un comme Mme Devaux, qui était ancienne, au Sénat, du PRL a beaucoup fait pour la sécurité sociale. Tout l'éventail politique pouvait se reconnaître dans les propositions présentées par l'UNEF, tant que c'était l'Unef qui les présentait. Les mêmes demandes présentées sous une étiquette différente, vraisemblablement auraient suscité dans les partis des résistances beaucoup plus ouvertes. C'était aussi une des forces de l'Unef: l'amalgame à l'intérieur et à l'extérieur d'avoir ce spectre large, sans exclusive.

BOUCHET :

"Nous ne présenterons personne. Pourquoi ? Pour bien des raisons et en particulier parce que on nous accuse de politique électorale. Aujourd'hui, au moins par élégance, nous voulons prouver que lorsque l'A.G. de Lyon dit quelque chose, sur n'importe quel sujet, ce n'est jamais par politique électorale. Beaucoup n'auraient pas pu en dire autant ici. Nous tenons à prouver que ce que nous avons fait, hier, avant-hier, dans ce Congrès, visait uniquement à l'intérêt général de l'U.N. C'est tout, Messieurs."

Paul Bouchet explique le refus des Lyonnais de se présenter au bureau de l'UNEF. Archives du congrès de Grenoble, avril 1946. Cité des mémoires étudiantes.

L'année suivante, la carte d'AG avait deux volets : d'un côté les avantages propres à l'AG (le restaurant, etc.), et puis il y avait le volet de la mutuelle que nous venions de constituer. Effectivement, deux étudiants lyonnais sur trois étaient membres de l'AG, de la mutuelle, de tout. Les services étaient tels... On donnait aussi des réductions sur les cinés. Mais on avait résolu fantastiquement les problèmes matériels avec une efficacité redoutable : le restaurant était une réussite, et beaucoup d'AG faisaient pareil. Donc on retrouvait des gens qui, quand on lit ce texte, on se demande si tout le monde a compris ? Moi je prétends qu'il y avait tout de même une très forte minorité qui a compris ce que cela voulait dire. Une autre était sceptique. Au congrès de Grenoble, je me souviens très bien du débat : la plupart des gens disaient, « ça ne servira à rien, c'est des mots ». Nous on a assez vite convaincu. Parce qu'en même temps on dialoguait, on échangeait nos expériences concrètes. L'AG de Lyon n'était pas une AG détachée du temps. C'était quand même l'AG qui avait le plus gros restaurant, qui a été une des premières coopératives d'édition : nous avons piqué aux profs, qui touchaient du fric chez des libraires sur leurs cours. On avait envahi leurs locaux : « interdiction ! vous devez donner gratuitement vos cours ». Nous avons réussi à avoir deux machines et nous éditons nous-mêmes les cours. Ce que tous les étudiants comprenaient partout. Donc, le prestige que donnait la réussite matérielle faisait que, même ceux qui au départ se disaient que le texte est un peu théorique, hésitaient et disaient « après tout,

on va tenter ». Et puis très vite il y a eu, notamment à travers la bataille pour la sécurité sociale, essentielle pour se soigner (les étudiants ne pouvaient plus être au sana de St Hilaire qui était plein). L'intérêt d'être au régime général de sécurité sociale était une évidence. ce n'était pas une question doctrinale abstraite.

La réforme de l'enseignement.

Nous, on était persuadés que la réforme de l'enseignement se passerait beaucoup mieux. Ce n'est pas une bataille corporative pour que l'Unef y soit. Certes, nous pensions que c'était nous la jeunesse, que par la place que nous occupions nous étions indispensables pour faire une vraie réforme, qu'aussi prestigieux soient-ils, Langevin et Vallon, s'ils ne nous avaient pas avec eux, ils ne feraient pas une bonne réforme.

Là, sur la réforme de l'enseignement, je crois que nous avons raison. On avait résumé ça dans deux formules : la démocratisation et la revalorisation qui devaient aller de pair. Encore des années après nous écrivions « *Toute démocratisation sans revalorisation correspondante est un leurre, elle conduit à l'encombrement des carrières et au sevrage intellectuel* » et à l'inverse « *toute revalorisation sans démocratisation est un leurre, elle conduit à l'esprit de caste...* », qui était aussi un autre péril évident. Les commissions d'experts existaient déjà. Nous, nous étions très clairs, nous étions porteurs d'un vœu : il y a des gens qui sont capables de vous éclairer, d'écrire. Au Conseil d'université où je siégeais avec les profs et le recteur, on avait notre place. Il y avait le prestige de la lutte contre l'occupant, on était les camarades de Gilbert Dru, on en était les héritiers. Après, cela s'est estompé. Evidemment, ce « moment historique » a été dépassé. Il est très compréhensible que l'on n'ait pas pu jouer ce rôle trop longtemps aussi. Ce n'est pas seulement à cause du panorama général (guerre froide), c'est aussi que le moment de l'histoire était passé.

La représentativité de l'Unef

De même, avec les délégués Capitant, comment on a fait ? C'était très simple : on a été voir le recteur, qui était le recteur de la Libération, grande figure : « Monsieur le recteur, les élections des délégués Capitant, c'est l'AG qui s'en occupe. Voici la date que nous proposons, nous tenons les urnes et nous annoncerons les résultats. Les candidats seront proposés par l'AG, tous les étudiants voteront ». Et c'était très fort, pourquoi ? C'était comme les Comités d'entreprise ou les délégués du personnel. Pourquoi seulement les membres de l'AG pourraient-ils être éligibles ? Je dis, au CE, pour les DP, tout le monde vote, en revanche seules les organisations représentatives au premier tour peuvent se présenter. C'était dans la ligne du droit du travail français. Le fait de dire on est des travailleurs avait de la portée. Nous sommes dans le droit commun du travail. Evidemment des gens s'indignaient : « comment, vous voulez empêcher les autres étudiants... » Effectivement, on voulait empêcher quelques collabos. Mais même là il y avait des textes : dans le code du travail, il fallait avoir eu une attitude patriotique sous l'Occupation. C'était en toutes lettres. C'était très clair. Donc, j'ai été élu en droit, j'étais délégué Capitant. C'est moi qui représentais les étudiants au conseil d'université, partout.

Avec un type comme le recteur, on discutait de plein pied¹. Il n'avait pas été nommé recteur dans les règles administratives : le doyen de la fac des lettres aussi était devenu *persona non grata* pour avoir été, sinon collabo, du moins propagandiste. Dès que l'administration s'est remise en place, elle a voulu remplacer le recteur provisoire de la Libération pour mettre un recteur classique. Nous avons dit à l'AG, il n'en est pas question. Nous avons le recteur de la Libération, nous voulons le garder. Nous avons organisé sur-le-champ un monôme, plusieurs milliers d'étudiants, pour aller à la gare

¹ Le recteur Allix préface le journal de l'AG, *Lyon étudiant* 46.

« accueillir » le nouveau recteur. On disait « s'il descend, il va voir, on va le reconduire ». On n'a jamais su s'il est arrivé ou pas, et ça s'est terminé de façon très émouvante. On a fait plusieurs monômes dans Perrache, on est descendus par toute la rue Victor Hugo, et on est allés encore une fois Place Bellecour. Ça mobilisait. Alors, quand on me dit « les gens ne comprenaient pas »... Ils ne comprenaient peut-être pas le détail, ce que voulait dire « jeune travailleur intellectuel ». Mais quand on allait dans les amphis et qu'on décidait quelque chose, il y avait du monde dans la rue. Quand on votait, quand c'était l'AG qui organisait, il y avait tout de même du monde. On était très œcuménique : à l'AG il y avait tout le monde

Le vieil octogénaire que je suis devenu tient à vous dire une chose : il croit plus que jamais au moment d'extraordinaire liberté intellectuelle et de fraternité qu'il a vécu il y a 60 ans, il croit plus que jamais que c'est la voie préférentielle pour sortir du marasme et de la morosité où se complaisent trop souvent les générations qui ont



*Paul Bouchet entre Thérèse Anne Ross Gueroult et Sarvonat. Congrès de l'UNEF. Arcachon, avril 1950.
Col. Paul Bouchet.*

succédé. Voilà ce que j'ai à dire, je le dis bien sûr schématiquement avec beaucoup de simplisme parce que le temps m'est mesuré, mais il y a une chose qui ne me sera pas mesurée, c'est la passion profonde que je garde au fond du cœur et la volonté qui m'animera jusqu'à mon dernier souffle d'être fidèle à ce qu'ensemble, il y a soixante ans, nous avons défini.

Sécurité sociale et mutualité étudiante

Intervention de Paul Bouchet dans le séminaire du Germe du (...) 1998, après les interventions de Robi Morder et de Jacques Delpy. Nous avons retranscrit la cassette enregistrée pour publier cette intervention dans le présent numéro.



Paul Bouchet et Pierre Sicard : table-ronde sur les 60 ans de la mutualité étudiante. Musée de la Résistance de Grenoble. 11 juin 2008. Photo Cité des mémoires étudiantes.

Sur les causes relativement récentes de la situation actuelle, je suis comme tout le monde, je lis les journaux. Comme d'habitude je ne crois pas aux explications purement techniques. Il est évident qu'il y a des difficultés techniques, financières, etc. C'est la vie, c'est classique. Ce qui m'intéresse c'est les concepts en action. Qu'est-ce que cela veut dire une mutualité étudiante aujourd'hui par rapport à ce qu'elle fut au départ, puis par rapport à ce qu'elle devrait être demain pour autant que le concept de mutualité étudiante ait encore un sens. Ce cela qui m'intéresse, pour le reste je suis peu informé, heureusement nous avons la chance exceptionnelle que tu [*Jacques Delpy*] sois là ce qui permet d'éclairer cette période de transition.

Sur le point de départ, je peux confirmer ce que tu [*Robi Morder*] qui est évident, l'histoire de la mutuelle n'a absolument aucun sens, dans le milieu étudiant en tous cas, hors du syndicalisme. C'est une création du syndicalisme, c'est une création sortie entièrement du cerveau du syndicalisme. Il n'y avait pas de mutualité. La tradition même de Strasbourg c'est après qu'on a pensé à cela, cela n'a pas joué le moindre rôle dans la création, en revanche cela nous a conforté dans notre idée, l'AG de Strasbourg était une très bonne AG, on échangeait beaucoup avec elle. Mais au départ ce que l'on a nous, c'est-à-dire ceux qui veulent la rénovation syndicale, la charte de Grenoble exprime vraiment ce que l'on veut. « Jeune travailleur intellectuel », c'est le langage nouveau, on veut une sécurité sociale, elle est en train de se faire, mais elle est en train

de se faite contre, c'est vrai, l'état d'esprit dominant dans le milieu étudiant, et encore plus chez les parents d'étudiants. On le fait contre le milieu, le syndicalisme veut cela mais le milieu étudiant dans son ensemble ne le veut pas encore. C'est la minorité syndicale, c'est une minorité qui à l'époque croît en nombre et en influence, c'est une minorité montante.

Dans une AG comme la nôtre il est clair qu'on est majoritaires en nombre même d'étudiants, plus de 50%. Donc on a le droit de parler, mais c'est après des batailles là comme ailleurs. Alors je rappelle pour ceux qui ne le sauraient pas que nous c'était fort simple : véritablement on gérait d'une façon spartiate au niveau de l'héroïsme hérité de la résistance. On gérait dans cet état d'esprit là mais, en revanche, il est très clair que l'on ne devait pas être à la merci de gens qui allaient discuter pendant des heures comme cela reprenait déjà dans les amphis, ça commençait déjà à discuter. A ce moment-là nous, la mutuelle, qui était la première, la mutuelle lyonnaise, nous avons jumelé la carte de l'AG avec la carte de la mutuelle. On ne pouvait pas avoir l'un sans l'autre. Comme à l'époque déjà pour tous ceux qui avaient besoin de se nourrir il y avait le restaurant, il y avait tout, etc. il est évident bien sûr qu'il y a eu quelques types, notamment ceux qui étaient logés dans leur famille même à Lyon, qui criaient à la « carte forcée », l'immense majorité des étudiants non. Ils regardaient les services qu'on leur rendait, on leur apportait un nouveau service, c'était clair ! C'est pour vous dire que cela n'avait pas de sens de distinguer la mutuelle du syndicalisme, pas de sens !

Alors c'était possible parce qu'en même temps il n'y a pas que les professions libérales qui s'écartaient de l'optique première de l'assurance universelle telle que conçue en 1945, il y a eu ce moment, cela aurait pu être autrement, où les fonctionnaires par la loi Morice ont voulu garder leur gestion mutualiste. Nous, nous avons sauté sur le prétexte juridique, comme un prétexte, nous nous serions saisis de n'importe quoi pour avoir cette gestion. Il n'y avait pas de raison qu'on ne l'ait pas. Mais c'est vrai que la difficulté était de convaincre à l'intérieur même des AG, même les dirigeants des AG. Le camarade des Beaux-Arts que tu évoquais là, il a même la phrase célèbre où ça se termine avec une envolée style des vieux congrès sur « le corbillard des libertés ». Il y a comme cela des images, des métaphores, on a l'impression qu'elles anticipent un cauchemar, alors c'était cauchemardesque. Et c'est vrai qu'il a fallu à un moment donné.... Je me souviens comme hier, à Nice on n'aurait pas eu la majorité. Cela ne veut pas dire qu'on a triché, car on appliquait le propos de Waldeck-Rousseau, « en démocratie l'essentiel est d'avoir raison, la majorité est une question de date ». Mais nous voulions avoir la majorité, et – c'est la différence - sans manip. L'histoire de la mutuelle serait sans doute autre si nos successeurs avaient eu autant que nous le souci de convaincre la majorité sans manip. Parce que, qu'on le veuille ou non, ça c'est la différence fondamentale. Mais on a jonglé à Nice de justesse, parce qu'il fallait qu'on mette en route, à l'intérieur des AG, on est passé de justesse. En même temps l'opinion était en train de bouger, à l'intérieur des AG, Après on a été très confortés. Le syndicalisme, dans les dix premières années, était très fier car cela restera une fierté extraordinaire du syndicalisme étudiant d'avoir réalisé ça. Car cela s'est fait très très rapidement. Quand tu dis qu'il y avait des dispensaires à Paris et Lyon, c'est trois ans après qu'on crée la mutuelle, c'est ahurissant. On n'avait pas de moyens. Alors la gestion mutualiste, vous vous rendez compte, on demandait une gestion mutualiste. La gestion mutualiste des fonctionnaires ils avaient leurs cotisations, ils avaient un système... Nous on n'avait rien ! On ne cotisait pas, c'était proprement et juridiquement parlant un petit peu audacieux. Alors on se référait à un tas de choses. La loi Morice, elle nous servait come habillage juridique, mais il y avait tout de même la tradition coopérative. Ceux qui nous comprennent mal ne comprennent pas pourquoi autant nous affirmions le syndicalisme et en même temps nous ne voulions pas renoncer à la tradition. Chez nous on avait repris en mains un restaurant, il s'appelait restaurant

coopératif de l'AGEL. Il y avait même un tel mythe que quand on a inauguré notre matériel qui avait été payé pour partie avec l'argent de l'Etat, on a fait inaugurer par le recteur qui faisait grise mine, on avait mis que ce matériel « acquis grâce à l'effort étudiant développé pendant » tant d'années, était « PROPRIETE ETUDIANTE en gros du restaurant coopératif. La notion juridique nouvelle de propriété étudiante... C'est un état d'esprit, et ça il y avait l'héritage de toutes les œuvres de l'Unef d'avant-guerre, qui étaient quelque chose. Ca, on n'avait pas craint un instant, pour un syndicalisme qui était en train de se faire, dans la période conquérante, de dire : on sera capables de gérer. Tout ce que j'ai à dire aux nouvelles générations c'est faites-en autant, enfin, assumez enfin les problèmes de votre génération. On l'a quand même fait, et on était du même bois que vous. A l'époque on a eu cette audace, non seulement se battre pour avoir le texte, mais de se dire on le fera. C'est évident, on n'a pas douté un instant.

Alors on gérait de façon spartiate, j'aime bien cette gestion-là, je crois que c'était ça la gestion syndicale. C'était notre force. Au-delà, on l'a dit, sur les dix premières années je considère que c'est un des meilleurs succès de la modernisation de la politique de santé publique notamment au profit des jeunes.

Alors à l'autre bout, moi ma réaction, je sais bien que le monde et les temps changent.



Paul Bouchet et Robi Morder préparant leur intervention aux Assises du mouvement étudiant organisées par la LMDE et l'UNEF. 30 juin 2006, Paris CNAM. Photo Caroline Chalier/Cité des mémoires étudiantes.

On ne se trouve plus dans l'optique de la génération d'après-guerre, ni quantitativement ni qualitativement dirais-je. Quantitativement il est certain que le changement d'échelle est fantastique. Le problème il est un problème générationnel. Il serait temps qu'on n'oublie pas que nous on avait tenu à dire, en tant que jeunes, en tant que travailleurs, en tant qu'intellectuels, j'aimerais bien que les étudiants à l'heure de ce défi extraordinaire qu'est la réforme de la mutualité, s'il faut la sauver, se souviennent de cela, qu'ils sont d'abord solidaires de leur génération. Or le changement de nombre est considérable. Tu dis qu'il y a 700/800 000 mutualistes étudiants à l'heure actuelle. Alors il faut voir les écarts d'âge, cela fait du 18 à un peu plus

de 25 ans, parce que ça s'allonge. Mais ce qui est important c'est que dans l'ensemble de la jeunesse actuelle il y a une crise sur sa situation sociale, ce n'est pas propre au milieu étudiant. Je suis à ATD Quart monde, je crois avoir le devoir de le faire. Mais enfin vous savez aussi qu'à l'heure des dix ans du RMI le problème de ce que l'on donne ou ne donne pas aux 18-25 ans est un problème absolument essentiel pour l'avenir, plus que le mode de gestion technique qu'un jour ou l'autre on trouvera. Qu'est-ce qu'on fait vis-à-vis des 18-25 ans. Alors Rocard, père du RMI, dit qu'il ne faut pas leur donner le RMI à eux... Peut-être ? Mais moi j'aimerais bien entendre les voix de cette génération-là. Notre génération a dit ce qu'elle voulait et ce qu'elle refusait. Il serait peut-être temps de voir derrière le technique justement, ce qui est le défi à relever. Or je ne vois pas comment à l'heure actuelle on ferait une mutuelle étudiante isolée du problème de la génération des 18-25 ans. Il ne s'agit évidemment pas de faire des privilégiés, il ne s'agit pas de les faire des laissés pour compte à l'inverse, mais qu'est-ce que signifie vraiment mutuelle étudiante avec le nombre nouveau par rapport au reste de la jeunesse, et avec, avec ce que j'appelle le qualitatif, le fait que peu à peu on a renoncé à toute gestion directe. Or nous on faisait de la gestion directe, les restaurants étaient en gestion directe. Derrière le mythe autogestionnaire il n'y a jamais eu aussi peu une authentique école de gestion. Notre gestion a appris. C'est d'ailleurs ce qu'on a

fait de mieux. Notre génération a finalement peu donné de grands « politiques », il y avait une certaine méfiance, une certaine allergie pour certains. En revanche dans l'ordre ce qui a fait la vie professionnelle, sociale, etc. c'est relativement considérable. Les choses n'auraient pas été ce qu'elles auraient été s'il n'y avait pas eu le syndicalisme étudiant, c'est certain.

Alors pour maintenant, c'est ce défi qui est à relever. Ce n'est pas ce syndicalisme éclaté... L'élection n'a même pas de sens. Des gens qui ne peuvent pas se mettre entre eux, même sous forme de coordination pour refaire un syndicalisme ayant un pourcentage honorable de cette immense masse, comment peut-il sauver en même temps la mutualité étudiante. Je ne comprends pas, je ne suis pas un apôtre de la formule unitaire de la libération. Il est vraisemblable que vu le nombre actuel il faut une formule plus souple, plus variée. On ne peut pas passer son temps à se disputer des clientèles de plus en plus minces comme c'est le cas depuis vingt/trente ans. Autant il est évident que la naissance de la mutualité était tributaire de la naissance du syndicalisme et en dépend, autant la crise qui a suivi aussi, et c'est la crise du syndicalisme qui explique beaucoup de choses. Car un syndicalisme vivant, non éclaté, en tous cas ayant gardé une force suffisante, n'aurait pas laissé les dérives telles qu'elles sont. Donc il faut reprendre le problème là où il a été laissé, en tous cas pour ma part c'est ce qu'au bout de mon expérience je considère à penser. Et qu'on aimerait entendre davantage des voix des gens de la génération directement en cause pour nous dire : voilà les schémas que l'on propose, qui ne sont pas forcément la mutualité à l'ancienne, soit dit au passage.



Paul Bouchet et Didier Fischer au congrès de la LMDE pour les 60 ans de la sécurité sociale étudiante. Grenoble, 12 juin 2008. Photo Cité des mémoires étudiantes.

Syndicalisme étudiant

Paul Bouchet avait publié dans le numéro spécial « la situation étudiante française » de la revue de la FFACE, (étudiants protestants) Le Semeur, en 1949 un article dont des extraits ont été reproduits dans le numéro 10 (1951) de Grenoble Université, journal de l'AGE de Grenoble.

G R E N O B L E - U N I V E R S I T É

L'UNION NATIONALE DES ETUDIANTS DE FRANCE

Mouvement syndical !

GRENOBLE-UNIVERSITE présente dans cet article les principes généraux et l'organisation du mouvement étudiant en France.

Dès la fin du XIX^e siècle se constituèrent dans les différentes villes universitaires des associations générales d'étudiants. (Il est possible à Grenoble de retrouver les photographies des comités de l'A.G., en haut de forme et pantalons rayés.)

Ces associations naquirent d'un besoin de solidarité, alors purement moral dans une époque facile, où la vie étudiante était éparpillée dans des cercles et clubs multiples, et leur appellation même de corporatives traduit leur nostalgie de la corporation médiévale par delà des siècles d'individualisme outranciés.

Les associations générales se groupèrent en 1907 en une union nationale.

Le premier après-guerre, puis la crise économique de 1928 allait donner à ce besoin de solidarité les premières occasions de se manifester de façon plus concrète.

Devant les premières difficultés matérielles du milieu étudiant, l'Union Nationale et les associations générales allaient entreprendre une série de réalisations remarquables pour l'époque: sanatorium des étudiants de Saint-Hilaire-du-Touvet, à 20 km de Grenoble, premiers restaurants coopératifs, office du tourisme universitaire, office du sport, office de presse, comité des œuvres sociales. Mais ces réussites étaient dues essentiellement à quelques individualistes brillants ou dévoués parvenus à l'U.N. sans liaison réelle avec les A.G. atteintes d'une crise grave de recrutement en nombre et en quantité.

Les années d'occupation allaient amener la fin du corporatisme d'avant-guerre et marquer la dernière étape de la période pré-syndicale. En effet, l'U.N. corporative, paralysée par un apolitisme aussi dangereux, ne sut pas prendre la position que commandait à la fois l'honneur et l'intérêt étudiant et devenir le foyer naturel de la résistance étudiante.

Cependant, malgré cette carence du mouvement qui prétendait les représenter, les plus courageux et les plus clairvoyants des étudiants prirent conscience de leur devoir de patriotes face à l'ennemi, et d'intellectuels face à l'oppression. De « la marche à l'Etoile » du 11 novembre 1940 aux dernières semaines de la lutte qui virent tomber Gilbert Dru, le milieu étudiant peut s'enorgueillir d'avoir donné proportionnellement le plus de martyrs à la liberté.

par Paul Bouchet

Extrait du Semeur (Revue des A.C.E.)

★

La libération trouvait donc une génération exceptionnellement ouverte aux idées neuves et hardies. Après quelques essais de fédérations, de nombreux organismes nés de la guerre, quelques étudiants venus de tous les horizons de la Résistance fondèrent une commission d'études syndicales au sein de l'Association Générale des Etudiants de Lyon.

Le Conseil d'administration de l'U.N. accepta en janvier 1946 de confier à cet organisme la préparation d'un projet de réforme de l'U.N. et des A.G. En avril 1946, à Grenoble, la commission proposait au congrès national le projet d'une déclaration des droits et devoirs de l'étudiant qui, adoptée, allait devenir la charte de Grenoble. Cette déclaration reconnaissait en l'étudiant *un jeune travailleur intellectuel* et exprimait à chacun de ces titres les droits et devoirs qui en découlent.

★★

Aujourd'hui il est difficile d'imaginer quelle nouveauté représentait l'adoption de ce texte de principe.

L'importance pratique de la charte de Grenoble a été considérable. Qu'il suffise de rappeler que c'est en se basant expressément sur la reconnaissance de l'étudiant *jeune travailleur intellectuel*, qu'a été obtenue l'extension à son profit de la Sécurité Sociale et qu'est engagée la campagne pour le pré-salaire et l'étude de l'extension du droit au travail aux étudiants.

Parmi les droits de l'étudiant, en tant que travailleur, la charte prévoyait le libre exercice des droits syndicaux: le syndicalisme étudiant était né sur le plan national.

★★

Ce n'est pas par hasard ou à mauvais escient que le mouvement étudiant français porte la dénomination de syndical.

G R E N O B L E - U N I V E R S I T É

Le choix de ce terme nouveau n'a pas seulement marqué, lors de la libération, l'abandon du terme ancien de corporatif, dévalué par l'abus qu'en avait fait l'autoritarisme vichyssois.

Il se justifie positivement par le fait que le mouvement étudiant français est syndical par ses buts, sa base, son programme d'action.

Par ses buts, le syndicalisme se différencie du corporatisme apolitique. La vieille Union Nationale en posant l'apolitisme comme un principe, définissait ses buts négativement et s'imposait une limitation arbitraire. Le mouvement syndical, au contraire, prend en charge l'ensemble des droits et devoirs des étudiants, exprimés par la charte, sans accepter à l'avance d'autres limitations de principe que l'intérêt étudiant.

Par sa base, le syndicalisme se différencie du parlementarisme qui régnait dans la vague fédération formée à la libération. Celle-ci groupait les étudiants à travers leur adhésion à un parti ou une confession donnée, alors que le mouvement syndical les réunit en fonction de leur seule qualité d'étudiant.

Mais pour qui examine concrètement la situation, il existe deux faits distincts et également incontestables: l'interdépendance des problèmes étudiants et des problèmes dits politiques, d'une part, la profonde division en des partis et confessions divers de notre milieu étudiant, d'autre part.

Le premier de ces faits condamne la politique érigée en principe, tandis que le second impose l'apartitisme comme nécessité pratique.

Un troisième fait s'impose à qui veut établir un programme d'action étudiante: le caractère illusoire des revendications en ordre dispersé.

Un programme d'ensemble est nécessaire, différenciant l'action syndicale de tous les reformismes à la petite semaine.

Le programme de revendications du mouvement étudiant est à l'heure actuelle groupé

autour de deux grands thèmes: démocratisation, revalorisation.

Toute démocratisation sans revalorisation correspondante est un leurre; elle conduit à l'encombrement des carrières et au chômage intellectuel.

Toute revalorisation sans démocratisation correspondante est également un leurre; en donnant les moyens de remplacer la sélection, selon la fortune, par la sélection selon le mérite, elle va à l'encontre de son propre but et ne fait que renforcer l'esprit de caste.

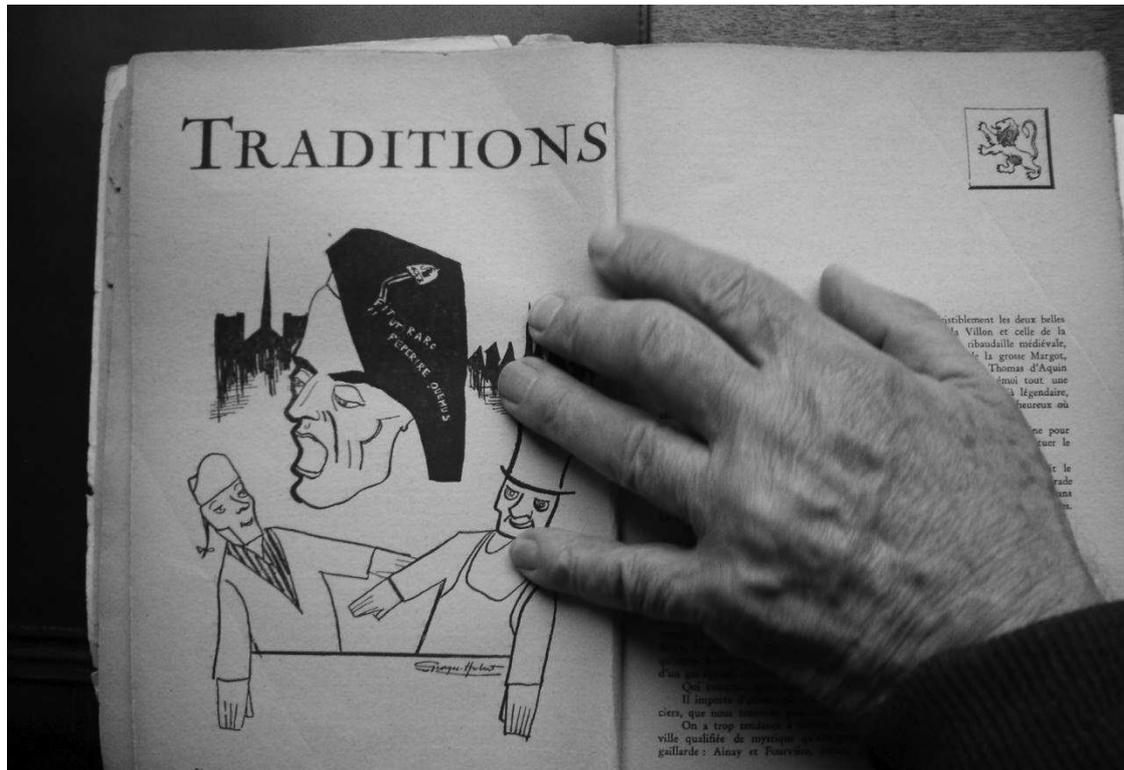
Cela ne signifie pas que le mouvement syndical étudiant français refuse toute réforme progressive dans l'attente messianique de quelque révolution universitaire; cela veut dire que désormais chaque revendication immédiate est étudiée et soutenue comme un élément d'un tout, assortie de toutes mesures complémentaires, nécessaires, et en pleine connaissance de ses implications et de ses divers effets.

Mais si le syndicalisme étudiant est bien un syndicalisme par ses buts, sa base, son programme d'action, il est à d'autres égards un syndicalisme original. Par la vieille tradition étudiante, par ce que l'étudiant est un jeune, un intellectuel.

Etre ouvrier, c'est un état. Etre étudiant, c'est une étape.

Il y a une classe ouvrière, il y a un milieu étudiant transitoire qui a des droits et des devoirs propres, l'étudiant étant un intellectuel.

Les principes contenus dans cet exposé ont été durement combattus mais ont cependant triomphé et sont à la base de la politique de l'U.N. et de la plupart des associations générales des étudiants, et en particulier de celle de Grenoble.



Dans Lyon étudiant 1946, Paul Bouchet ouvre une page attestant de l'amalgame des traditions étudiantes et du nouveau syndicalisme

Conditions et perspectives de l'action étudiante

Cet article a été publié dans le dossier « Les étudiants » du numéro 189 de la revue Esprit en avril 1952¹.

Un milieu transitoire et complexe.

Il existe un mythe de l'étudiant. Mythe utile et valable, fruit d'une abstraction raisonnée lorsqu'il désigne par exemple, dans la charte de l'étudiant², l'archétype du « jeune travailleur intellectuel ». Mythe simplement commode et parfois dangereux, lorsqu'on parle couramment de la situation de l'étudiant. C'est par ce procédé que se forment des images simplistes, génératrices de confusions. Pour combien d'anciens étudiants, l'étudiant ne reste-t-il pas celui qu'ils ont été, idéalisé par le temps ? Pour combien de travailleurs manuels n'est-il pas le fils à papa, le privilégié secrètement méprisé et envié tout à la fois ?

Les faits imposent une tout autre optique : il n'est pas de type éternel et universel de l'étudiant, mais un milieu transitoire et complexe qui est le milieu étudiant.

C'est le propre de la condition étudiante d'être transitoire. Il ne s'agit pas à proprement parler d'un état, tuais d'une étape-préparation d'un état qui suivra. On ne saurait dès lors parler de « classe étudiante » sans abus grossier de terminologie. En trois années, la majorité du milieu est renouvelée. Sur cinq ans, ce renouvellement est total.

Nulle part le changement de génération ne revêt autant d'importance. Nulle part la formation rapide de responsables ne représente une aussi urgente nécessité. Remarquons cependant que cette servitude trouve une compensation : elle préserve le mouvement de l'implantation des bonzes. En cinq ans au plus, on devient un « jeune ancêtre » que les nécessités de la profession appellent un jour ou l'autre à porter ailleurs ses énergies.

La complexité du milieu étudiant nécessite une analyse beaucoup plus poussée, car ses données sont souvent moins clairement perçues. Cette complexité procède en effet de sources multiples et diverses.

La diversité des origines sociales exerce une influence manifeste, tant sur les conditions de vie que sur la mentalité : ainsi, la revendication pour le bénéfice de la sécurité sociale n'a pas trouvé le même accueil auprès des fils de salariés ou de fonctionnaires assujettis, et auprès des étudiants issus des professions libérales ou commerciales, animés d'un préjugé familial hostile au système.

Disons pourtant que cette complexité sociale est très fortement atténuée dans le présent : d'une part la discrimination économique limite à l'extrême l'accès des enfants des couches populaires ; d'autre part la prolétarianisation généralisée des classes moyennes a fait disparaître entre elles la plupart des barrières. Rappelons les données statistiques ; les 8/9^e des étudiants proviennent du tiers de la population (fils de propriétaires et rentiers : 10,9 % ; de chefs d'entreprises : 16,7 % ; de fonctionnaires : 28,1 % ; de professions libérales: 16,6 % etc.), alors que les deux tiers restants fournissent seulement 1 /9^e des effectifs universitaires (fils

¹ Nous remercions la revue *Esprit* de nous avoir donné l'autorisation de reproduction de l'article. Nous avons rajouté des notes pour permettre – 57 ans après – aux lectrices et lecteurs d'aujourd'hui une meilleure compréhension. Elles sont soulignées, pour les distinguer des notes d'origine. Nous avons également adapté la typographie aux usages actuels.

² (Note RM. La « charte de l'étudiant » renvoie à la « déclaration des droits et devoirs des étudiants » adoptée au congrès de Grenoble de l'UNEF en avril 1946, connue ensuite comme « charte de Grenoble »)

d'ouvriers d'industrie : 1,7 %; d'ouvriers agricoles: 0,7 % ...).

En résumé, il est possible de dresser ainsi le tableau du milieu étudiant actuel : une minorité des classiques « fils à papa » (de 20 à 25 % au maximum), dont beaucoup sont rapidement éliminés par les sanctions universitaires ; quelques rares représentants des classes populaires, poussés par leur situation d'isolés à faire oublier leur origine plutôt qu'à l'affirmer ; pour l'essentiel et dans la grande majorité, un milieu de classes moyennes. Il est bon de noter cependant que la démocratisation pour laquelle lutte le mouvement aura précisément pour effet, en ouvrant réellement à toutes les couches, l'accès de l'université, d'augmenter cette complexité sociale.

Deuxième source de complexité, qui n'est pas sans liaisons avec la première : la diversité des opinions politiques et religieuses. C'est là, certes, chose commune à tous les milieux, quoique à des degrés divers. Mais ce qui est caractéristique du milieu étudiant, c'est l'importance numérique extrêmement réduite des « minorités militantes » au regard de la très large « masse Inorganisée ».

Les chiffres sont ici plus difficiles à donner avec précision et varient assez sensiblement selon les situations locales. Mais il paraît possible d'avancer que les 9/10^e des étudiants se tiennent à l'écart de toute action militante sur le plan politique ou confessionnel.

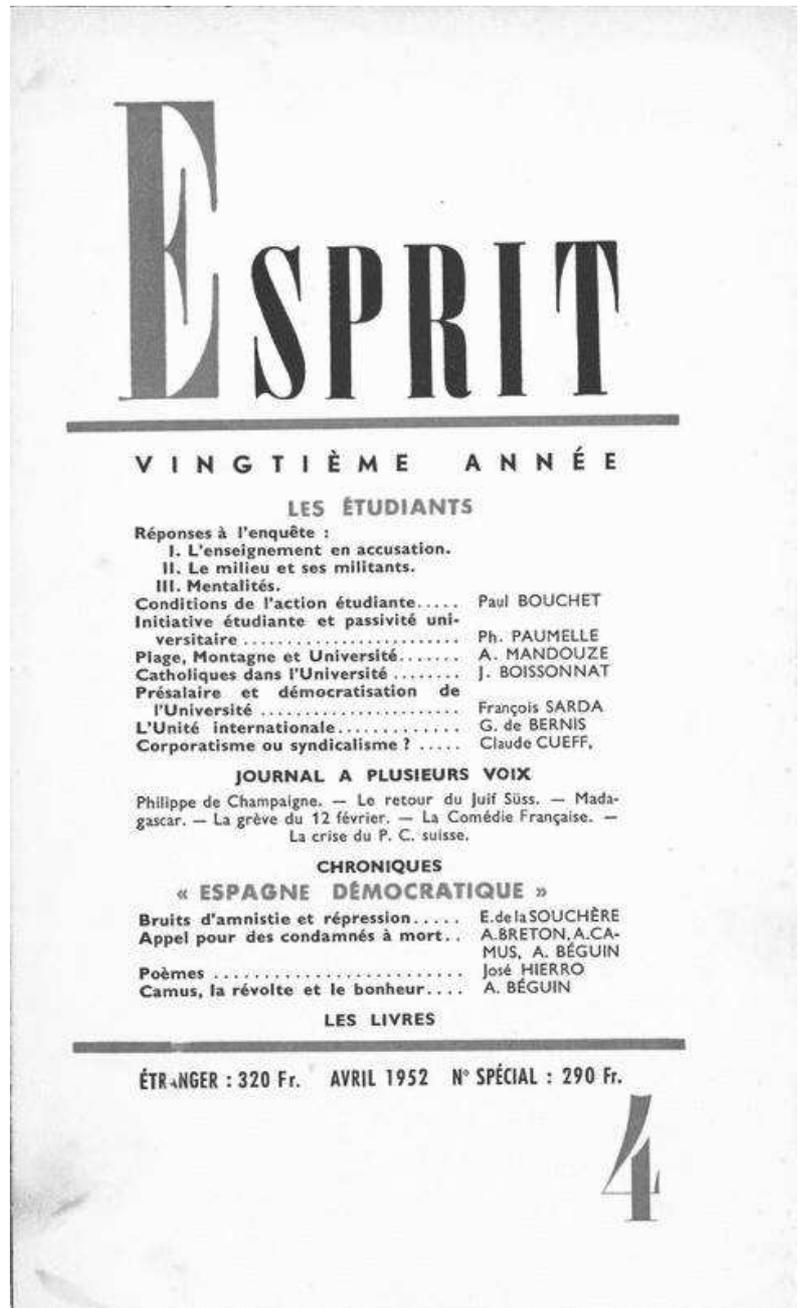
En sus de ces causes générales, il en est d'autres qui tiennent à l'organisation même de notre enseignement supérieur.

C'est ainsi que, correspondant à la division de notre enseignement en deux branches, s'impose la distinction entre étudiants des facultés et élèves des grandes écoles.

C'est ainsi encore que, conséquence de l'extrême centralisation autour de l'université de Paris, la taille même de cette université a créé dans le milieu étudiant parisien des conditions à bien des égards profondément différentes de celles qu'on connaît en province. Bornons-nous à un fait essentiel : la fréquentation des cours. Le surpeuplement de l'université parisienne (60000 étudiants alors que les plus importantes universités de province n'en comptent pas 8000) et l'exiguïté comparative des locaux (moins de 2000 places en Droit pour près de 20.000 inscrits) rendent cette fréquentation impossible pour la très grande majorité.

Parmi les étudiants de faculté comme parmi ceux des grandes écoles, des distinctions sont à faire ; qui confondrait un carabin avec un juriste? et ce dernier avec un littéraire ou un scientifique ? Plus encore : un normalien ou polytechnicien avec l'élève d'une école de commerce, fût-elle supérieure?

De même, au sein de l'université parisienne, que de différences entre les « corpos », traduites



par le caractère à peu près symbolique du lien unique constitué par la Fédération des étudiants de Paris ? Que de différences encore entre la vie étudiante dans les grandes universités de province, - Lyon, Lille, Strasbourg, Toulouse ... - et dans les petits « centres universitaires », avec leurs écoles préparatoires et leurs facultés incomplètes - Nantes, Tours ou Dijon ?

Enfin d'autres facteurs de différenciation influent à leur tour sur les conditions de vie et la mentalité :

- Etudiants originaires de la ville universitaire, résidant dans leur famille et étudiants de l'extérieur, logeant en cité ou chez l'habitant ;

- Etudiants et étudiantes (on sait que ces dernières sont devenues majoritaires dans certaines facultés de lettres et de pharmacie) ;

-Etudiants célibataires, ménages (près de 10%) et même parents étudiants (près de 5%).

Telles sont, succinctement rappelées, les données du double problème posé au mouvement étudiant : celui de la continuité de son action à travers un milieu transitoire ; celui de l'unité de cette action à travers un milieu complexe.

Le mouvement étudiant : unité et continuité.

Beaucoup estimaient jusqu'ici, sur la base des données précédentes, qu'il y avait là un vice congénital du mouvement étudiant. Mais une information plus complète et une réflexion plus poussée sur les résultats déjà obtenus permettent aujourd'hui d'envisager des possibilités de solution.

Il importe pour cela de se rappeler que le mouvement étudiant actuel est le fruit d'une évolution poursuivie depuis un demi- siècle, et qui correspond à l'évolution de la situation étudiante durant la même période. Dans le numéro spécial du *Semeur*¹ étaient retracées les principales étapes de cette double évolution. Rappelons seulement que le changement continu de la situation étudiante a substitué peu à peu aux 30000 étudiants de 1900, presque tous fils de famille aisées, pour qui les études représentaient encore « le bon temps », les 145000 étudiants d'aujourd'hui, dont la situation économique comme la condition intellectuelle et morale traduisent la progressive prolétarianisation. L'évolution parallèle du mouvement étudiant a conduit des cercles de joyeux amis qu'étaient essentiellement les AG du début du siècle - bals de bienfaisance, cavalcades..., - au mouvement syndical d'aujourd'hui : sécurité sociale, présalaire ...

Or il est incontestable que cette évolution a marqué un progrès à la fois dans le sens de la continuité et dans celui de l'unité de l'action étudiante, progrès permis par la prise de conscience d'une tradition permanente et commune, et de problèmes également permanents et communs.

La permanence d'une tradition étudiante à travers les générations est le fait d'une histoire séculaire qui a même sa légende. Peu de milieux ont donné naissance à un folklore aussi particulier. Si certaines manifestations de ce folklore sont aujourd'hui indiscutablement anachroniques, l'esprit étudiantin lui-même n'a pas disparu. Le sentiment d'une communauté de tradition, plus ou moins vif selon les villes et les individus, joue toujours un rôle appréciable dans l'unité morale du milieu. Par-delà l'infinie diversité des traditions particulières, apparaît un dénominateur commun, un esprit de non-conformisme, et d'avant-garde naturel à la jeunesse et spécialement à la jeunesse intellectuelle.

A cet égard la Résistance joua le rôle d'un véritable « ressourcement » et offrit une possibilité largement utilisée lors des débuts de la rénovation syndicale. Mentionnons-en deux exemples : l'effort tenté pour revivifier certaines manifestations traditionnelles, en leur redonnant un sens

¹ « La situation étudiante française » (Note RM. Le Semeur, revue de la FFACE, les étudiants protestants, avait publié en 1949 un numéro spécial « la situation étudiante française »)

actuel- passage du « monôme casse-tout » au « monôme spectaculaire » et même revendicatif; celui, plus fondamental, entrepris pour restituer à la tradition son intégrité : le texte même qui précède et justifie la charte de Grenoble rappelle en effet que la tradition étudiante n'est pas seulement la tradition gaillarde - forme valable, quoique mineure, de non-conformisme - mais aussi, combien plus largement et essentiellement, la tradition de lutte pour la liberté en tous domaines.

Des barricades du Cloître Saint-Merry à la marche à l'Etoile du 11 novembre 1940, l'histoire, là encore, atteste que la tradition étudiante n'est pas morte. Et c'est pourquoi la charte se plaçait, dans son préambule, sous le signe de « la fidélité à la tradition d'avant-garde de la jeunesse française, lorsqu'elle était à la plus haute conscience de sa mission »,

Si important qu'ait pu être le rôle de la tradition ainsi revivifiée, le facteur décisif a été et demeure la permanence et la communauté de grands problèmes. En ramenant par la charte ces divers problèmes à des buts de principe qui les commandent tous, en unifiant les solutions par l'établissement d'un programme d'ensemble : démocratisation, revalorisation, le mouvement syndical a considérablement facilité la continuité et l'unité de l'action étudiante.

La continuité s'est effectivement maintenue depuis six années, au travers même de crises sérieuses (congrès du Touquet en avril 1949, conseil d'octobre 1950¹), pour permettre la mise au point de projets de longue haleine (sécurité sociale, allocation d'études, réforme de l'enseignement). L'unité s'est manifestée à la fois par l'augmentation considérable des effectifs qui comprennent aujourd'hui la majorité des étudiants sur l'ensemble du pays et par la reconnaissance du rôle syndical de l'Unef, accordée par les divers mouvements politiques et confessionnels.

Ce dernier fait est d'autant plus significatif à l'heure où des scissions se produisent dans les autres milieux. Il ne faut pas sous-estimer la portée de ces résultats. Oublie-t-on qu'à la Libération l'effectif des plus grosses AG représentait tout au plus le tiers de la masse étudiante locale, qu'une AG comme celle de Lyon est passée de 1200 membres sur 8000 étudiants en 1945, à 6500 aujourd'hui? Oublie-t-on qu'il y a six ans à peine un mouvement comme l'UJRF² était présent au même titre que l'Unef aux conférences internationales? Que la Fédération française des étudiants catholiques (FFEC) n'avait pas encore renoncé à la tentation de jouer le rôle d'une CFTC étudiante³? Il ne faut pas perdre de vue ce récent passé.

Ce serait confondre l'anecdote avec l'histoire que de borner sa vision du mouvement étudiant aux changements plus ou moins heureux de personnes ou aux inévitables fluctuations de majorités. Le succès d'une grève comme celle de l'an dernier, entreprise pour la défense de la sécurité sociale étudiante et unanimement suivie à travers tout le pays, est autrement révélateur de la situation réelle du mouvement⁴.

Il ne s'agit pas, pour autant, de se masquer le caractère incomplet des résultats obtenus et les difficultés qui en découlent. Le changement de génération n'avait pas jusqu'ici été total; il l'est à peu près maintenant, et la continuité ne manquera pas de s'en ressentir. L'unité même, malgré l'ampleur des objectifs atteints, est loin d'être satisfaisante. On parle parfois, à l'intérieur de l'Unef, des « AG folkloriques » et des « AG syndicales », marquant ainsi les différences considérables de développement de ville à ville. Il existe d'autre part, en dehors de l'Unef, une Union des grandes écoles ayant avec l'Unef [une] communauté de principes et de

¹ (Note RM. Au congrès du Touquet, avril 1949, les effets de la guerre froide se font sentir, c'est principalement sur la question du maintien ou non de l'UNEF dans l'UIE que les clivages sont les plus apparents).

² Union de la jeunesse républicaine de France : organisme de type Front National, contrôlé par le parti communiste (NDLR)

³ (Note RM. C'est en 1950 que la FFEC renonce à sa vocation «syndicale» et reconnaît à l'UNEF le monopole de l'action corporative. Paul Bouchet indique que c'est avec Georges Suffert que se négocie l'accord).

⁴ (Note RM. C'est sur l'initiative du bureau «majo», sous la présidence de Sarvonat, qu'est lancé le mot d'ordre de grève et de manifestation le 17 mars 1951).

programme, mais conservant encore une existence séparée. Enfin et surtout, si la grande majorité des étudiants de province font dès maintenant regroupés dans les AG, à Paris la situation est inverse. Seule une minorité - dans certains cas une très faible minorité - est atteinte. Telle « corpo » groupe un millier de membres seulement sur 19000 inscrits en faculté. A cette échelle, il n'est pas excessif de dire que le problème n'est pas seulement parisien, mais national, et que la faiblesse actuelle sur le plan parisien constitue une faiblesse pour l'ensemble du mouvement,

Perspectives d'actions.

Mais il est dès maintenant possible, en même temps que nécessaire, de voir plus loin et d'envisager une double perspective : la prolongation de l'action étudiante en action professionnelle ; l'élargissement de la communauté étudiante en communauté universitaire. N'oublions pas que, si le milieu étudiant est transitoire, il est aussi préparatoire. Ce même caractère qui limite la continuité de l'action étudiante dans le milieu étudiant lui-même, lui assure la possibilité d'une prolongation dans l'état qui suivra. Prolongation qu'appelle la nature de la condition étudiante, mais que les circonstances présentes imposent de façon encore plus pressante.

Nous n'en sommes plus au temps où la fin des études marquait une rupture, la fin du « bon temps » ; où l'entrée dans une profession représentait aussi l'entrée dans une nouvelle vie. La rupture est de moins en moins nette aujourd'hui. L'étudiant, « jeune travailleur intellectuel », déjà assuré social, demain rémunéré, doit dès le temps de ses études, songer aux débouchés et préparer toujours plus directement sa future profession. Entré dans celle-ci il connaît dans bien des cas des débuts difficiles ; il se heurte à l'individualisme, pour ne pas dire l'égoïsme, qui restent trop souvent de règle, notamment dans les professions libérales ; il constate que les organismes professionnels existants, aux mains des « arrivés », se limitent à une défense corporative au sens étroit du terme, sur la base des privilèges et préjugés anciens : politique à courte vue, aux dépens de l'avenir.

Ceux qui, au cours du séjour encore proche à l'université, ont pris conscience des principes de l'action syndicale et expérimenté son efficacité, ressentent le besoin d'entreprendre une action du même type sur le plan professionnel. Déjà ce besoin a donné naissance, ici ou là, à des groupements de jeunes dans diverses professions (médecins, architectes, ingénieurs, avocats, experts-comptables ...). Si l'on veut bien se souvenir que les professions dans lesquelles entrent les étudiants constituent des professions-clefs, on voit l'exceptionnel intérêt des possibilités ainsi offertes. Il ne s'agit certes pas, sous couvert de syndicalisme, de ressusciter une nouvelle synarchie : la révolution technocratique est aux antipodes d'une pensée authentiquement syndicale. Mais il s'agit bien d'apprendre aux « élites » le sens véritable de leur rôle social, et de leur donner les moyens de l'assurer avec sa pleine efficacité.

L'action étudiante doit encore s'élargir aux dimensions de l'université. Car l'université est, de par son origine et sa véritable nature, une communauté dont les étudiants sont la base. Mais il ne suffit pas d'évoquer *l'Universitas magistrorum et discipulorum* pour la faire revivre. Il faut avant tout retrouver le sentiment de cette communauté et créer des structures communautaires.

On a parfois émis la crainte que le mouvement étudiant ne s'enferme dans un particularisme, exclusif de la participation à une communauté plus large. Récemment encore, le recteur de Nancy, dans un article notoirement mal informé, dénonçait le péril que ferait courir à une bonne entente « familiale » au sein de l'université, l'action « syndicale » du mouvement étudiant. Singulière interversion des responsabilités : si trop d'étudiants adoptent à l'endroit du corps universitaire (comme d'ailleurs à l'endroit du mouvement étudiant lui-même) une attitude étroitement individualiste, fort peu soucieuse des intérêts communautaires, la faute n'en revient-elle pas, pour une large part, à l'organisation actuelle de l'université, à l'esprit qui trop souvent y règne ? Qui, sinon le recteur Capelle lui-même dans l'article cité, prétend

s'opposer aux modestes tentatives, jugées « étourdiments généreuses », d'associer professeurs et étudiants dans la gestion de l'université?

Le mouvement étudiant a su déjà se montrer conscient du problème. Le texte de base de l'action étudiante, la « charte de Grenoble », reconnaît en effet comme but suprême de l'étudiant « la recherche de la Vérité »¹ et lui assigne comme devoir le plus sacré « la défense de la Liberté qui est la condition première de cette recherche ». Recherche de la vérité, défense de la liberté qui permet cette recherche, n'est-ce pas la mission même de l'université en tant que corps? N'y a-t-il pas là l'expression de la prise de conscience par l'étudiant de son rôle universitaire?

Cette recherche de la vérité ne doit pas cependant rester un vague et lointain idéal, mais se concrétiser en une communauté réelle de recherche. Il faudrait systématiquement favoriser et développer tout ce qui est de nature à faire sortir l'étudiant d'une attitude passive et à provoquer son active participation. Le succès obtenu par les quelques expériences tentées dans ce sens (comme celle dont André Mandouze donne le bilan dans ce numéro²) est significatif du besoin auquel elles répondent dans le monde étudiant. L'exemple de la Résistance a montré quel rapprochement effectif entre professeurs et étudiants pouvait naître d'une défense commune de la liberté universitaire.

Mais cette conscience de la communauté universitaire ne peut manquer d'appeler des transformations corrélatives dans la structure de l'université. La réforme générale de l'enseignement sera l'occasion de poser le problème dans son ensemble. Mais des mesures partielles peuvent marquer les premiers pas dans cette voie nouvelle. Le programme du mouvement étudiant en fournit présentement deux exemples : la réforme du décret Capitant³ sur la représentation étudiante aux conseils d'université ; l'institution de l'allocation d'études. La réforme du décret Capitant pourrait permettre d'associer les représentants étudiants valables – ayant fait leurs preuves dans le mouvement – autrement qu'en laissant leur convocation « à la discrétion du recteur ». L'institution de l'allocation d'études comporte dans le projet de l'Unef la création d'un véritable organisme communautaire, en faisant assurer la gestion du nouveau régime par un conseil universitaire autonome comprenant à parité représentants professoraux et étudiants.

Mais si l'on veut vraiment que les étudiants se forment une âme de « disciples », il faut que les « les maîtres » sachent montrer qu'ils sont bien plus que des fonctionnaires enseignants. Si l'on veut que l'université ne soit pas seulement une administration à dispenser le savoir, il faut que les autorités universitaires considèrent les responsables étudiants comme des associés dans une œuvre commune, et non comme des subalternes. Car c'est dans l'effort commun que se créera la communauté. L'heure n'est ni aux nostalgies, ni aux prophéties, mais à l'édification concrète d'une université nouvelle.

L'article, et le numéro de la revue peuvent être commandés (version numérique) sur <https://esprit.presse.fr/article/bouchet-paul/conditions-et-perspectives-de-l-action-etudiante-21943>

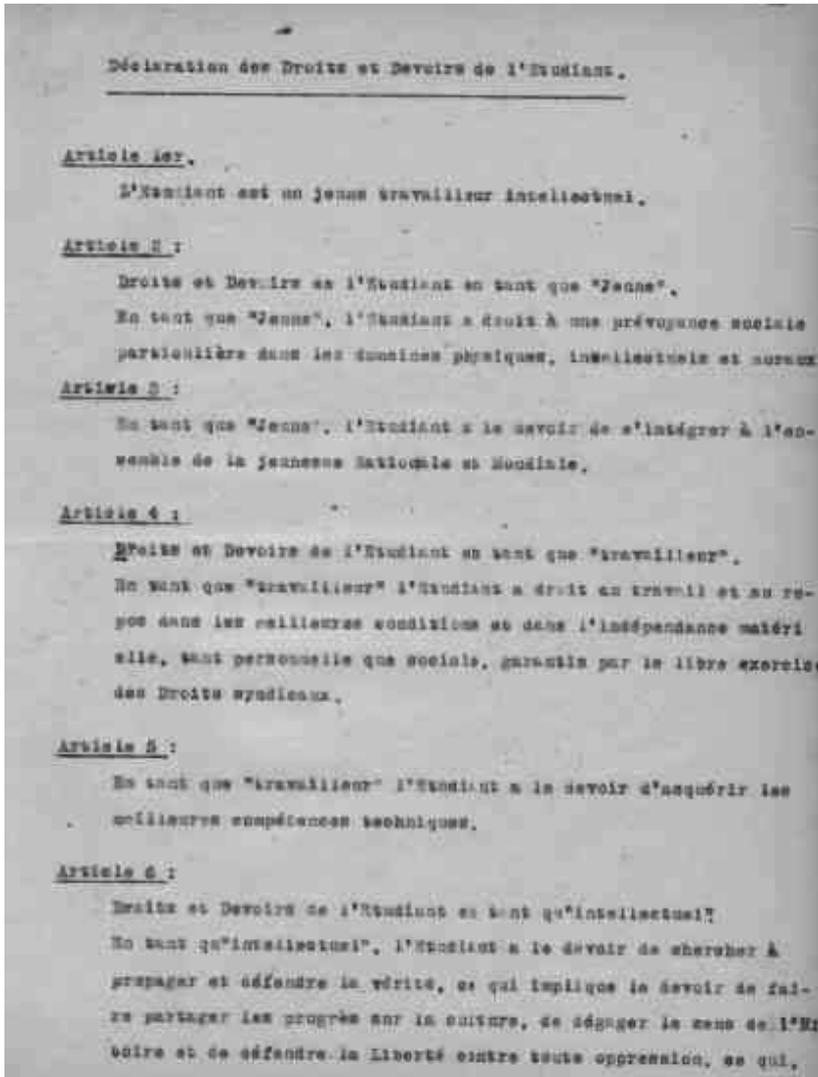
¹ (Note RM. Le V est bien en majuscule dans le texte de la charte, un débat avait eu lieu, selon Paul Bouchet, chez les rédacteurs pour aboutir à ce résultat).

² (Note RM. Il s'agit de l'article intitulé « Plage, montagne et université »)

³ (Note RM. Décret du 16 mai 1945 instituant l'élection par les étudiants dans chaque faculté de deux représentants au sein du conseil de discipline. Voir dossier et documents dans *les Cahiers du Germe* n° 28 et n° 29)

La charte de Grenoble : l'esprit en héritage

Intervention de Paul Bouchet à la table ronde « 70 ans après, quel héritage de la charte de Grenoble » le 15 avril 2016 à la Maison des sciences et de l'homme Paris Nord à l'occasion de la journée de la Cité des mémoires étudiantes, « Classer et valoriser les archives étudiantes ». Publié dans Les Cahiers du Germe, n° 31, 2016.



A mes yeux le mot héritage est un mot pour le moins qu'on puisse dire ambigu pour parler de l'héritage de la charte de Grenoble. Tout héritage peut être ambigu mais celui-ci me le paraît être particulièrement. Pourquoi ? Parce qu'effectivement la charte, ce qu'on appelle la charte de Grenoble, c'est essentiellement le préambule, notamment « l'étudiant est un jeune travailleur intellectuel ». C'est de là qu'ont découlé beaucoup de réformes et en premier lieu sur le plan de la santé le choix d'avoir un régime étudiant qui tienne compte à la fois de l'évolution générale de la Sécurité sociale qui se mettait alors en place, et en même temps la nécessité d'une autonomie des étudiants. Ce double choix n'était absolument pas évident, ni pour l'un, ni pour l'autre. Les alliés sur un des points se trouvaient être des adversaires sur l'autre. Donc ce qui est intéressant c'est de savoir pourquoi on a fait un choix, malgré les oppositions latentes ou exprimées, manifestant la volonté étudiante au sortir de la guerre de créer un nouveau mouvement.

« Charte » ? Pour autant que je m'en souviens, le mot charte n'est pas dans

notre littérature et je ne me souviens pas qu'on ait parlé de la charte d'Amiens. Ensuite la référence est allée de soi sans doute, mais en 1946 on n'y a pas fait référence.

On porte des principes qui devaient être en tête des statuts de l'Unef. « De Grenoble » ? C'est clair puisque le congrès se tenait à Grenoble et on avait choisi Grenoble pour ce congrès là car en arrière-plan c'était les Glières, le Vercors, c'était la Résistance. La décision d'écrire un texte avait été votée à Paris quand le Conseil d'administration de l'Unef avait confié à la Commission d'études syndicales de Lyon le soin de présenter un texte. Ce texte commençait par « Nécessité d'une réforme de l'Unef et des AG » et il comportait une partie de principes, car pour réformer l'Unef et les AG il fallait des principes communs, et nous avons proposé le Jeune travailleur intellectuel. Le mot « charte de Grenoble » est venu après, mais déjà dans le texte le mot charte figure puisqu'à la fin de la « déclaration des droits et devoirs » (nous parlons de la déclaration de Grenoble) il est indiqué en gros caractères « cette déclaration constitue désormais la charte

de l'étudiant ». Ce n'est pas encore la charte de Grenoble, c'est la charte de l'étudiant, et l'on poursuit : « elle est placée en préambule des statuts de l'UN et de toutes les AG ».

Nécessité d'une réforme de l'Unef et des AG

J'ai demandé à ce qu'on distribue aujourd'hui¹ le texte qui prélude à la charte proprement dite, texte qui s'intitule « projet de réforme de l'Unef et des AG élaborée par la Commission d'études syndicales de l'AG de Lyon ». Je suis bien placé pour en parler, je présidais l'AG de Lyon, et le président de la Commission d'études syndicales était Jacques Miguet, issu et héritier d'un groupe de résistance, dont le frère avait été tué au maquis. Comment commence-t-on? On ne va pas dire qu'on va se réunir pour faire une espèce de révolution intellectuelle. Ca, cela viendra plus tard.

Première partie : « nécessité (nécessité, je souligne) d'une réforme de l'Unef et des AG ». La première question que je pose pour aujourd'hui est : est-ce qu'il y a dans l'héritage la conscience actuelle de la nécessité d'une réforme de l'Unef et des AG ? Moi j'ai 92 ans, mais vu de l'extérieur je pense que oui, je pense qu'il y a nécessité d'une réforme du mouvement étudiant. Quels sont les premiers mots à l'époque, mots qui pourraient être repris aujourd'hui ? « Ce n'est pas la première fois que se pose le problème de la réforme des associations d'étudiants. Déjà avant la guerre au cours des congrès nationaux des discussions nombreuses s'étaient élevées relativement à la réforme de nos statuts. Les circonstances empêchèrent ces discussions d'aboutir. Cependant l'organisation actuelle de l'Unef qui n'a qu'une quarantaine d'années, ne paraît plus exactement adaptée aux nécessités présentes ». On rappelle qu'au départ il y a des AG, c'est l'esprit associatif, et on s'occupe des intérêts des adhérents. Le changement profond qui est en marche après la guerre c'était de prendre en charge non seulement les intérêts des adhérents des associations mais les intérêts de l'ensemble des étudiants.

Ce sont les étudiants existant à un moment donné de l'histoire, mais aussi étudiants potentiels. Ce sera une des dimensions préalables à la charte. On vient de rappeler les propos que j'ai moi-même tenus à l'époque en ce qui concerne l'avant décolonisation. La décolonisation va se faire après la charte pour l'essentiel. Mais on rappelle qu'il est bien beau de parler de l'étudiant, car l'étudiant dans la République française, il était absent dans un certain nombre de territoires. Il y avait très peu d'étudiants originaires des divers pays d'Outre-mer, des colonies, des protectorats selon les statuts. La charte avait comme premier objectif de reposer le problème, pas seulement de réformer les statuts de l'Unef telle qu'elle existait, mais de remettre en cause l'objectif même de ce qu'on appelait « le monde étudiant », expression qui renvoyait aussi au, « monde du travail », un monde qui bougeait après la guerre.

La dimension internationale de la charte

Jiri Pelikan² avait lui-même expressément visé le rôle de la charte dans la formation des statuts de l'UIE. Du côté des Soviétiques on apprend maintenant notamment par les témoignages de Tom Madden³, que la délégation soviétique au retour du congrès de l'UIE alors qu'elle s'attendait à être félicitée a été mise sur une voie de garage car elle avait accordé trop de place au « modèle occidental », en fait celui de la charte alors que la conception

¹ Voir annexe

² Communiste tchécoslovaque, Jiri Pelikan préside l'Union internationale des étudiants après 1953. Il a apporté son témoignage, comme Paul Bouchet, au colloque du Germe de juin 1997, reproduit dans Robi Morder et Caroline Rolland Diamond, *Etudiant - e - s du monde en mouvement. Migrations, cosmopolitismes et internationales étudiantes*, Paris, Syllepse, 2012.

³ Syndicaliste étudiant britannique, Tom Madden participe dès le congrès de 1945 de Prague au processus de construction de l'UIE, dont il devient le secrétaire général en 1946. Plusieurs réunions de travail ont eu lieu avec le Germe, la Cité des mémoires étudiantes (où il a déposé ses archives), Paul Bouchet et Tom Madden, notamment lors du séminaire spécial AAUNEF, Cité des mémoires étudiantes et Germe du 30 octobre 2013 ;

stalinienne était l'intégration des étudiants à la Fmjd, qui était sous contrôle. Cette conception a été écartée à Prague.

J'ai raconté dans *Mes sept utopies*¹ l'ambiance extraordinaire du congrès de Prague de 1946. C'était une nouveauté, ces retrouvailles de la jeunesse du monde, et dans la charte il y avait cela. Une base corporatiste ou une base parlementaire purement françaises ne l'auraient pas permis.

Quand on a été à Prague on fraternisait avec les représentants vietnamiens, qui venaient à part, ils n'étaient pas dans la délégation française. Pour l'Algérie il y avait l'AG d'Alger mais il y avait déjà – et là l'Unef a fait son devoir par la suite – ce qui allait devenir Ugema². J'ai entendu parler pour la première fois des événements de Sétif du 8 mai 1945 à Prague par ce que le représentant algérien - qui était simple observateur - racontait. Pour nous c'étaient des frères ce n'est pas un mot, c'était évident. Ils avaient fait 14-18, 39-45.

Sur l'Union française, la décolonisation

L'Union française était une espérance politique à l'époque. Les problèmes de la forme politique des pays d'outre métropole étaient abordés dans un débat tout à fait nouveau. Il ne faut pas oublier que même dans la résistance, et plus encore dans les Forces françaises libres qui allaient libérer la France, il y avait plus de non métropolitains que de métropolitains. Cette idée de droits du citoyen, ils devaient être accordés à tous ceux qui relevaient à un titre quelconque, quelque soient les évolutions institutionnelles, de la République française, Pourtant les droits du citoyen en Algérie posaient problème. A travers le système des collèges on ne donnait pas les droits du citoyen égaux à des gens qui versaient leur sang en métropole ; le retard intellectuel et civique était considérable. L'AG d'Alger, le moins qu'on puisse dire, n'était pas portée à une décolonisation générale. Il devait y avoir des droits du citoyen, pas seulement des droits de l'Homme. Et cela ouvrait la porte à une décolonisation. J'ai été avocat ensuite, j'ai plaidé beaucoup de procès de décolonisation, d'abord pour l'Indochine, ensuite pour l'Algérie notamment. J'ai eu des discussions avec Ben Bella qui avait été arrêté par un détournement



Paul Bouchet avec le militant et historien Mohammed Harbi.
Paris, mai 2016. Photo Robi Morder

d'avion au mépris des règles du droit international, dont j'étais un des avocats. Il est ahurissant de voir le retard intellectuel, politique, civique, qu'avait l'immense majorité des gens, dont ceux de gauche, sur l'évolution générale du monde au lendemain de la guerre.

C'est vrai qu'il y avait dans la charte : « à l'heure où l'Union française élabore la nouvelle déclaration des droits de l'homme et du citoyen », la NOUVELLE DECLARATION ! La France, par la voix de René Cassin, luttait. Tout homme avait les mêmes droits en dignité, pas

¹ Paul Bouchet, *Mes sept utopies*, Paris, l'Atelier, 2010.

² Union générale des étudiants musulmans d'Algérie. Voir dossier « Mouvements étudiants et guerre d'Algérie », *Les Cahiers du Germe* n° 30, 2013, accessible sur le site du Germe.

seulement les droits de la personne. La déclaration universelle des droits de l'homme a un préambule où le mot dignité figure tout au long. La France ne pouvant faire moins que ratifier la déclaration universelle, il y en a qui venaient dire que ce n'étaient pas des droits normatifs. Comme si la liberté, l'égalité, la fraternité étaient normatives par elles-mêmes. Elles le sont dans la mesure où on les applique. Le mot dignité, il est normatif, il est dans les textes, dans la déclaration universelle, que la République a ratifiée. Il est évident au départ, qu'on disait que l'on voulait une révolution économique et sociale au service de l'Homme (avec un grand H). Le privatisme, le nationalisme étroit de la France au sortir de la deuxième guerre mondiale n'a pas été à la hauteur de l'histoire. Ceux qui ont pris des risques et ont versé leur sang méritaient plus que le retour à une troisième voir même à une quatrième république. Les gens qui ont fait la charte de Grenoble avaient conscience de ça. L'engagement de l'Unef pendant la guerre d'Algérie a été fidèle à l'esprit de la charte de Grenoble.

Les droits et devoirs de l'intellectuel

Les mots sont clairs. Pourquoi on fait une charte ? En gros caractères « aujourd'hui, plus que jamais l'UN et les AG prétendent être le seul grand organisme syndical capable de représenter les intérêts de tous les étudiants », y compris les étudiants potentiels, ceux qui auraient dû être étudiants et qui ne le pouvaient. Il s'agissait de repenser la fonction étudiante, le rôle même des étudiants. C'est là que les droits et les devoirs étaient une approche essentielle. On demandait des droits pour les jeunes, les étudiants à condition qu'ils aient des devoirs. Et en même temps on affirmait l'autonomie du mouvement étudiant par rapport à l'ensemble des jeunes travailleurs. C'était déjà nouveau de dire que c'était un devoir de participer à l'ensemble de la jeunesse nationale et mondiale, c'était tout à fait nouveau. Au surplus il faut compléter par ce qui faisait la caractéristique de l'étudiant, non pour l'isoler mais au contraire pour le caractériser, pour qu'il joue son vrai rôle. Ce sont les droits et devoirs en tant qu'intellectuel.

Il y a quelques jours on a vu le réveil de cette question. *Mediapart* a donné la possibilité d'un dialogue auquel Mireille Delmas Marty participait, et il y avait des questions du public. Une des questions était : « qu'est-ce que cela veut dire intellectuel ? ».

« L'étudiant est un jeune travailleur intellectuel ». Quelle prétention !? Quelle aberration !? La charte tente de répondre. Elle répond avec des discussions dont j'aimerais bien qu'elles participent de l'héritage auquel nous consacrons cette après-midi. Qu'est-ce que c'est ? Je commence : avant tout c'est le droit à la liberté. Il n'y a pas de savoir dans un pays totalitaire, il y a des dogmes, il n'y a pas le savoir universaliste. L'intellectuel est celui qui n'accepte pas que le savoir soit dogmatique, quelles que soient les intentions. Ce n'était pas sans force de le dire. La Commission d'études syndicales de l'AG de Lyon avait eu beaucoup de discussions. Les mouvements principaux issus de la résistance c'étaient essentiellement les mouvements marxistes, avec la primauté du PC à l'époque compte-tenu de son rôle dans les FTP, etc. et de l'autre côté un certain renouveau de la jeunesse chrétienne, il y avait la JAC chez les paysans, la JOC chez les ouvriers, la JEC chez les étudiants. Cette nécessité que l'intellectuel n'accepte pas le dogme c'est qu'au contraire le droit à la liberté est fondé sur la liberté de recherche de la vérité. La vérité, même débat, fallait-il mettre un grand V. Il y avait une époque où certains étaient persuadés qu'il y avait UNE vérité, on rejoint l'esprit dogmatique. La vérité elle est toujours à chercher et à redécouvrir.

Ni corporatisme, ni parlementarisme : syndicalisme

C'était cela l'esprit qui animait la charte. J'ai souvent cité à l'époque une phrase d'un certain Paul de Tarse, citoyen romain, auteur d'épîtres qui sont redécouvertes notamment par Alain Badiou¹, comme clerc de l'universalisme. Or cet universalisme-là est toujours à créer. L'époque à la Libération était hostile à tout universalisme enfermé et les dix membres de la

¹ Alain Badiou, *Saint Paul. La fondation de l'universalisme*, Paris, Presses universitaires de France, 1997

Commission d'études syndicales étaient très différents. Il y a les représentants des deux grands courants que je viens de citer issus de la résistance, il y avait aussi les gestionnaires qui avaient travaillé pendant la guerre à nourrir les étudiants, sous Vichy, malgré les ostracismes partiels. C'était compliqué, le président sortant de l'AG de Lyon avait été épuré parce qu'il avait accepté de siéger dans le comité que Vichy avait créé¹. Mais il y avait aussi Monsieur Antoine Pinay qui a été ministre du Général de Gaulle. Passons. C'était une période où il fallait se méfier des étiquettes, il fallait aller au-delà. Rappeler le rôle des étudiants, jeunes et travailleurs, c'était déjà une extrême conquête, cela en reste sans doute une quand on voit la crise des mouvements de jeunesse de l'époque. l'Unef était concurrencée comme organisme représentatif par l'Ujrf d'une part, par la Ffec qui essayait de jouer le rôle d'une Cftc étudiante. En gros nous voulions une seule organisation syndicale capable de représenter tous les étudiants. Ce qui existait c'était un parlement. Je rappelle ça parce que c'est toujours valable.

Il y avait à choisir parmi plusieurs formules. Dans les corporatismes traditionnels, on ne s'occupe que des intérêts matériels et intellectuels des étudiants par rapport aux études ; il y a le parlementarisme, on regroupe sous un drapeau particulier les diverses organisations existantes, il y en avait un paquet, de 10 à 20 qui constituaient l'Union patriotique des organisations étudiantes. l'Unef, grâce à Pierre Rostini², a réussi à être l'élément moteur qui a fait admettre qu'il fallait dépasser l'Upoe, le parlementarisme. Sinon on aurait des discussions perpétuelles entre les divers points de vue, et même pour la rédaction des textes il fallait voir comment c'était.

BOUCHET :

"On étudie les questions d'instruction dans les colonies. On s'est aperçu qu'il y avait pas mal de colonies ou protectorats où il n'y avait pas d'Université, pas suffisamment d'écoles, de professeurs. Je crois que c'est un droit essentiel qui vient à côté du droit aux bourses et même bien avant.

On parle des droits de l'Étudiant, mais il faut que l'on puisse devenir Étudiant. Il y a des endroits dans l'Empire Français ou même en France où il est difficile de devenir Étudiant. C'est pourquoi nous demandons que l'Étudiant ait droit au travail. C'est un droit constitutionnel."

*Paul Bouchet intervient dans la commission Outre-Mer du congrès. Archives du congrès de Grenoble, avril 1946.
Cité des mémoires étudiantes.*

L'Unef avait gagné la bataille d'une espèce d'unité syndicale. « Syndicat », « syndical », ce n'était pas simplement le passage d'un mot à un autre, du corporatisme et du parlementarisme au syndicalisme. C'était une nouvelle approche où effectivement les moyens d'action étaient déterminés en fonction des objectifs déterminés chaque année démocratiquement. A la suite de la charte il y a toute une partie sur les moyens d'action. Beaucoup en ont ri, on y parle des monômes y compris des monômes revendicatifs, des monômes dévastateurs... Le mot ne

¹ Au congrès de novembre 1944 il y a eu trois étudiants « épurés » : un lyonnais, un malgache, un toulousain mais sans accusation de collaboration. Pierre Rostini présidait la commission d'épuration, dont nous ne disposons pas dans les archives de dossier.

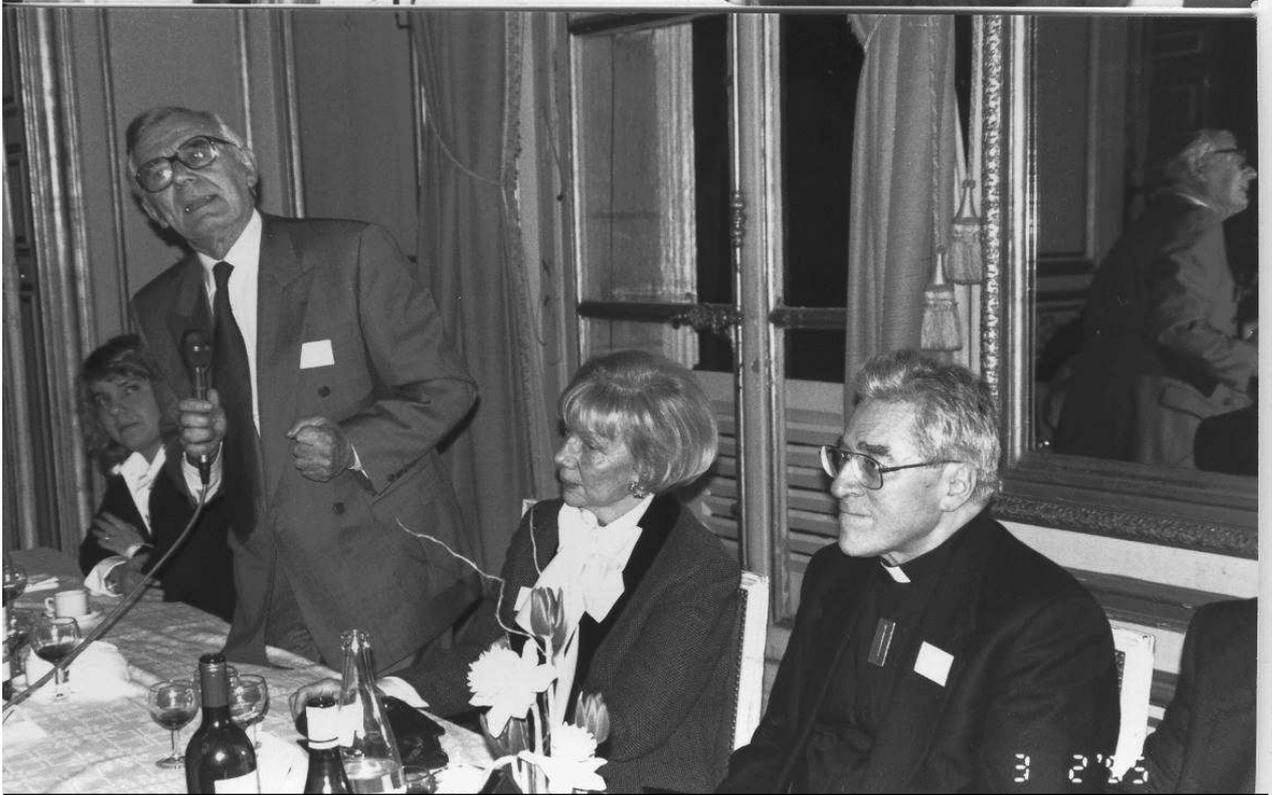
² Sur Pierre Rostini et son témoignage, *Les Cahiers du Germe*, spécial n° 6, « Hommage à Pierre Rostini », 2010.

faisait pas peur. En réalité on voulait marquer justement dans l'emploi des moyens les moyens syndicaux. Les monômes, c'était la rue. On a mis l'AG de Lyon dans la rue. Cela veut dire quoi ? Cela voulait dire qu'on faisait un monôme pour éconduire le nouveau recteur qu'on voulait nous mettre après la Libération à la place du recteur de la Libération, André Alix, qui était un résistant. Surtout le monôme défilait dans les rues, passait place Bellecour au cœur de la ville, il s'arrêtait en posant une faluche symbolique, symbole de la tradition, au pied du lieu où avait été assassiné Gilbert Dru, qui était un dirigeant de l'AGE, dirigeant chrétien à l'origine de beaucoup d'évolutions du christianisme de la Libération, dont le cadavre était resté pendant des heures et des heures sur la place tandis que les tramways passaient à côté et les gens regardaient. A côté il y avait symboliquement le cadavre d'un jeune ouvrier et le cadavre de Chambonnet, un des résistants de l'Armée secrète. Avec ce symbole-là, le monôme, il avait du sens à passer là. Et après il finissait aux marches de l'Hôtel de Ville après avoir traversé toute la ville et c'est là que je m'adressai à une foule. Ce jour-là on a commencé justement ce qui allait devenir la charte de Grenoble.

La charte de Grenoble... J'ai parlé de Paul de Tarse qui a une phrase que j'ai fait graver dans divers lieux, « la lettre tue, l'esprit vivifie ». La lettre, c'est les institutions, ce sont les textes patiemment échafaudés qui à force de vouloir faire plaisir à tout le monde sont un exercice de grammaire et cachent les vrais enjeux. La charte a été rédigée dans un tout autre esprit. C'est vrai que les discussions ont été passionnées mais la notion de jeune travailleur intellectuel c'est l'expression d'un esprit. On ne voulait plus faire du simple corporatisme, s'occuper des adhérents pour les nourrir, les loger, procurer des places de cinéma quand ils avaient adhéré. C'était un moyen d'action, mais ce n'était qu'un moyen d'action. Ce n'était pas cela l'objectif. L'esprit nouveau était là : « constatant le caractère périmé des institutions qui régissent », c'est le début de la charte : « constatant le caractère périmé... » On voulait du nouveau, et le nouveau c'était à la fois avant la décolonisation, la défense des droits de l'homme et du citoyen qui permettent aux gens autres que ceux de métropole de rejoindre les cohortes étudiantes. Et il y a surtout la fameuse phrase « à l'heure où le monde du travail et de la jeunesse jette les bases d'une révolution économique et sociale au service de l'homme ». Ces mots peuvent paraître lyriques, ils étaient totalement nouveaux dans les discours étudiants. Une révolution économique et sociale au service de l'homme, là aussi bataille pour savoir s'il fallait mettre un grand H à homme ou pas. On a rediscuté de cela à Prague quand nous avons été membres du comité préparatoire de l'Union internationale des étudiants qui était une nouveauté, où l'Est et l'Ouest se retrouvaient. Il y avait ceux qui croyaient qu'il ne fallait pas mettre un H majuscule, c'était en général le courant marxiste. « Au service de l'homme », j'ai essayé d'en convaincre des membres de la délégation soviétique car il ne suffisait pas de mettre une « révolution économique et sociale ». Croyez-vous que ces termes étaient faciles à faire passer ? Pas du tout. Ils portaient un esprit nouveau.

L'amalgame et l'esprit en héritage

Cet esprit est-il hérité aujourd'hui. Je ne le sais pas. Il est dommage effectivement que l'ensemble des mouvements étudiants soit assez divisé aujourd'hui quand il y a près de 2 500 000 étudiants alors qu'il y en avait 100 000 à l'époque. Nous avons la volonté farouche qui était née de la résistance, nous savions le prix des divisions. Et là on avait posé le mythe de l'amalgame, pas l'union sacrée – cela faisait 14/18 – l'amalgame. L'amalgame, c'était les soldats de l'An II, « la Victoire en chantant nous ouvre la barrière ». Je vous dis cela de façon apparemment décousue, c'est pour cela que j'ai tenu à ce qu'on distribue les textes eux-mêmes qui reflètent un peu cela. Il y a eu un effort intellectuel considérable qui a précédé la rédaction de la charte. Cet effort il était conduit par des gens très différents d'origines. Impitoyables au-delà du lyrisme des mots sur la vérité des objectifs. Le syndicalisme c'était le refus encore une fois de se borner au corporatisme et d'y substituer une espèce de parlementarisme où chacun vient avec son propre drapeau, son langage, ses obédiences, etc.



L'amalgame... Paul Bouchet avec Thérèse Anne Ross Gueroult et Monseigneur Lustiger à sa gauche ; à sa droite Marie Dominique Linale, présidente de la MNEF. Dîner des anciens de l'UNEF, Sénat, février 1995. Photo Jean-Paul Delbègue.

La lettre tue, l'esprit vivifie. Quand j'entends les problèmes de divisions, de la Fage, de l'Unef, etc. c'est tout le problème de l'Unef. Quand je suis arrivé à Lyon il y avait une association indépendante qui subsistait depuis des années. La division n'est pas nouvelle. Est-ce que la recherche est possible d'un esprit nouveau. Qu'on dise syndical ou pas, moi ce que je sais c'est que quand la question s'est posée de mon invitation au congrès de la Fage j'ai consulté si je puis dire l'esprit de Grenoble. « Esprit es-tu là ? ». Pour moi j'ai dit oui, j'irai mais à une condition que j'ai mise au président de la Fage, c'est que vous viendrez avec votre congrès Place Bellecour au lieu où est tombé Gilbert Dru, et vous verrez l'esprit de la charte de Grenoble. Le congrès y est allé, de même que le congrès de l'Unef qui avait eu lieu à Lyon auparavant y était allé¹. L'esprit souffle où il peut. Peut-être que le mot héritier est ambigu. Le mot civique, à l'heure actuelle on le remplace par citoyen, est mis à toutes les sauces. Il n'en reste pas moins qu'il y a un esprit civique qui va au-delà de ce qui s'appelle le privé ou le public. Et me semble-t-il dans l'esprit issu de Grenoble il y a cette volonté de trouver les points où spirituellement, je ne crains pas le mot, l'état d'esprit, on pourrait refaire quelque chose de commun. Même en gardant les structures existantes provisoirement, mais comment faire admettre au grand public – même si les étudiants sont nombreux – que le nombre des citoyens qui font fonctionner la démocratie est plus grand que le nombre d'étudiants. Comment faire admettre qu'il puisse y avoir des structures différentes mais qu'il y a un esprit commun. Peut-être l'exemple de Grenoble peut vous servir. Vous savez les premières réunions au sortir de la guerre, l'Upoe, les gens – dont certains dans le maquis s'étaient disputés les armes qui tombaient du ciel avec les parachutages - les divisions étaient extrêmement profondes. L'Unef

¹ L'Unef y a tenu son congrès en 2003 et la Fage en 2013.

pendant la guerre, elle n'a pas collaboré¹, ce n'est d'ailleurs pas ça qu'on lui reprochait, mais de ne pas avoir été présente dans la bataille civique essentielle qui était autre chose que le combat contre l'Allemagne, contre le nazisme, contre le totalitarisme. Or c'était possible ça. On peut retrouver l'esprit commun, et un esprit qui passe par-delà les individus, par-delà les structures. Nous avons quelque chose de commun, que l'on a retrouvé dans un esprit commun, un esprit civique qui fait que la charte existe et vous pouvez en parler aussi bien que moi, peut-être mieux, en tous cas de forme plus actualisée. Cela n'a pas été évident au départ, chacun avait son langage, ses mots. Les mots trahissent souvent, unissent parfois. Le « miracle » de Grenoble a été d'arriver à un texte simple qui finalement n'a pas été démenti et qui a servi de point de repère à travers les diverses scissions qu'a connu l'Unef et le mouvement étudiant comme un point de combat ; l'esprit a facilité les rassemblements, pas l'union sacrée mais les amalgames.

Ce n'est pas commode vous le savez de parler d'un esprit. La charte de Grenoble, beaucoup plus que des mots, c'est un esprit, c'est un esprit au sortir d'une guerre terrible qui a divisé le pays à un point extraordinaire. J'ai vécu la fin de deux républiques. Or l'esprit de la charte c'est l'esprit de la république tout court, de la première, celle de l'An II, celle que l'on publie, celle que l'on proclame le jour où on apprend la victoire de Valmy. La république c'est tout d'abord un esprit, la *res publica*. Le privé, quel qu'il soit de quelle qu'obédience qu'il se réclame n'est que le privé. La République elle est publique. Les droits de l'Homme ne sont pas que les droits de l'Homme, ce sont les droits de l'Homme ET du Citoyen, comme à l'origine, il est temps de s'en souvenir. Cela permet de voir autrement beaucoup de questions

Vive l'esprit de la charte ! Car c'était notre esprit civique à tous par-delà les structures.



D'un amalgame à l'autre... Paul Bouchet, à côté de Jean-Philippe Legois (Cité) aux cinquièmes Journées archives et mémoires étudiantes. Entouré des représentants de 5 organisations étudiantes: FAGE, UNEF, PDE, UNI, Solidaires. Archives Nationales, 13 décembre 2013. Photo Cité des mémoires étudiantes. Uni, Solidaires

¹ Dossier « L'UNEF, les étudiants pendant la guerre de 1939-1945 et sous l'occupation: attentismes, collaborations et résistances ». Cahiers du Germe n° 25, 2005.

ARCHIVES

Paul Bouchet et le « travail de mémoire » à partir de ses archives.

Ce sont deux ou trois printemps (2008, 2011, voire 2010) qui ont vu Paul Bouchet mener avec la Cité des mémoires étudiantes un véritable « travail de mémoire » autour de son fonds d'archives et de son témoignage oral.



Paul Bouchet à la Maison des initiatives étudiantes de Paris (janvier 2016), pour la visite guidée par Ioanna Kasapi de l'exposition de la Cité « 150 ans d'engagements étudiants à l'international ». Photo Cité des mémoires étudiantes.

Paul a accompagné, dès le départ, la création du Germe (le 20 mai 1995) comme celle de la Cité des mémoires étudiantes (le 17 novembre 2008). Il n'a jamais raté une occasion de transmettre son expérience, d'échanger avec les chercheur-es, les archivistes, les actuel-les et ancien-nes militant-es étudiant-es jusqu'à l'après-midi du 15 avril 2016 consacrée au 70^e anniversaire de la charte de Grenoble. Mais, là, il s'est agi d'aller encore plus loin : contribuer à documenter les traces archivistiques de son « utopie étudiante ».

Cela a d'abord commencé, le 7 mars 2008, par la collecte de son témoignage par Cécile Hochard et Jean-Philippe Legois. Nous sommes alors à quelques mois des « 60 ans de la mutualité étudiante » organisés par la Lmde à Grenoble, que le Germe et la mission de préfiguration de la Cité ont précédés, le 11 juin 2008, d'une table ronde aux Archives départementales de l'Isère avec notamment Pierre Sicard ; ce qui explique certains développements de son témoignage sur la Mnef.

Le témoignage a été recueilli au domicile de Paul Bouchet, à Neuilly-sur-Seine, avec la méthode du parcours de vie, utilisée pour chacun des témoignages collectés par la Cité, même si la suite du parcours post-étudiant est toujours plus rapidement abordé.

Chacun des désormais près de 70 témoignages « archivés » fait l'objet d'un résumé analytique détaillé permettant de dégager des séquences audios regroupées en chapitres qui structurent cette « archive orale » : ces plages peuvent directement être

écoutées sur Internet, la voix du militant étant aussi importante que la simple retranscription.

Mais, Paul Bouchet est allé encore plus loin dans le processus de co-production de l'« archive orale » que constitue tout témoignage : à partir du résumé réalisé par Claire Béthencourt, le 31 mars 2011, il a retravaillé son témoignage avec Marina Marchal en ajoutant des passages entre crochets, précisions ou corrections. Une sorte de témoignage « enrichi », « augmenté ».

C'est d'ailleurs aussi au printemps 2011, alors qu'il est venu inaugurer les locaux provisoires de la Cité à Saint-Ouen, le 18 mars, que Paul Bouchet nous fait don de son fonds d'archives.

C'est un des premiers fonds qui vont entrer aux Archives nationales (Pierrefitte-sur-Seine) dans le cadre de la convention de partenariat de la Cité avec le ministère chargé de la Culture (Archives de France, juin 2013) et sous la cote 203 AS (IV)¹ : la notice biographique s'inspire évidemment du témoignage² et de la notice pour le *Maitron*, (voir pages 3 et 4 de ce numéro).

Ce fonds d'archives personnelles de 0.2 ml, dont la valise-contenant a été également conservée, a été classé selon les différents niveaux d'engagement étudiant de Paul Bouchet : après une première partie, très générale, comprenant de la correspondance, le plan de classement se décline en trois autres parties, correspondant à ses différents niveaux d'engagement, du militantisme local lyonnais à l'international à l'UIE, en passant par le national à l'Unef. Ce mode de classement permet d'aborder la vie et les activités d'un militant de manière chronologique pour chacun de ces trois niveaux.

Mais, la description archivistique a trop rarement la précision d'une description documentaire pièce à pièce. Et c'est là encore que Paul a approfondi notre « travail de mémoire » commun : certaines photographies, dont il

¹ <https://francearchives.fr/findingaid/f62ae6785e0543930f66e1d60287ee58ce02133f>

² http://www.cme-u.fr/index.php?option=com_content&task=view&id=155&Itemid=44

voulait conserver les originaux, devaient être numérisées et légendées ; ce qu'il a fait avec Caroline Chalier même le 20 mai 2010 après l'hommage rendu à son camarade et ami Pierre Rostini.

Sur chacun des 3 niveaux, des documents ont pu être mis en avant au-delà de l'inventaire, notamment dans la valorisation du fonds dans certaines publications et/ou expositions.

Côté AGE de Lyon, on peut y retrouver aussi bien un télégramme du 16 décembre 1945, signé Nefussy (CA AGE de Lyon), soutenant P. Bouchet mis en minorité par son bureau, qu'un tract de l'AGE de Lyon appel au monôme (1946/1947 ?).

Au niveau national de l'Unef, en plus des dossiers par congrès ou sur les thèmes qu'a suivi plus particulièrement Paul (Sécurité sociale, pré-salaire/allocation d'étude, réforme de l'enseignement supérieur), vous pouvez y trouver des lettres signées Jousse (dentaire-Paris, bureau de l'Unef) concernant le président Pierre Trouvat ou le bureau national de l'union (25 avril 1947).

Au niveau international, le fonds de Paul Bouchet se fait l'écho notamment de ses activités au sein de l'Union internationale des étudiants naissante avec notamment des lettres et télégrammes de Tom Madden (secrétaire général de l'UIE). Ces pièces ont pu se retrouver dans l'exposition itinérante réalisée en 2015 par la Cité sur le thème « 150 ans d'engagements étudiants à l'international » dont une des visites guidées inaugurales a pu être faite par Ioanna Kasapi à la galerie de la MIE-Bastille le 13 janvier 2016.

Certains documents ont été gardés par Paul comme ces documents originaux sur le 11 novembre 1948 ou ce numéro de *Lyon étudiant* de 1946, avec une première édition de la Charte de Grenoble.

Et, le 15 avril 2016, c'est encore le dossier « Charte de Grenoble » qu'il nous a aidé, une dernière fois, à documenter en militant infatigable du « travail de mémoire ».



17 novembre 2008, assemblée fondatrice de la Cité des mémoires étudiantes. De gauche à droite : Jean-Philippe Legois, Robi Morder, Caroline Chalier, Alain Monchablon, Nicolas Guelman, Paul Bouchet, Jacques Delpy. Photo Cité des mémoires étudiantes.

Ioanna Kasapi & Jean-Philippe Legois



20 mai 2010. Aux 15 ans du Germe, après l'hommage à Pierre Rostini, Paul Bouchet légende et commente une photo, devant Jean-Philippe Legois, Caroline Chalier, Robi Morder. Photo Cité des mémoires étudiantes.

3) Troisième Session - (Prague 9 au 14 Avril)

- Représentation française; Plus aucun membre du Bureau de l'Union Nationale:

Bouchet (Lyon)

Trouvat (Toulouse) qui vient pour la première fois.

Le troisième poste tant réclamé par l'Union Nationale n'est même pas pourvu.

Roger, délégué U.J.R.F. se représente à nouveau comme délégué français.

- Position française; n'a pas varié (voir trois points ci-dessus)

- Résultats: 1er point: Bouchet expose avec une netteté totale le point de vue Union Nationale, et par suite il est décidé de laisser occuper par Roger la troisième place vacante au Comité Préparatoire, mais pour l'avenir, il est reconnu formellement que l'Union Nationale sera désormais seule représentative. Le premier point est donc acquis

2ème point: une transaction dans l'esprit de la position française est adoptée. La future Union Internationale des Etudiants ne sera pas affiliée à la Fédération Démocratique de la Jeunesse, mais aura la position spéciale de membre associé et autonome qui n'est pas lié automatiquement par les décisions de la Fédération.

3ème point: après de longues discussions, la thèse de l'Union Nationale finit par prévaloir, admise par tous les autres pays contre la proposition contraire du délégué U.J.R.F. (Union Internationale ouverte aux organismes politiques ou confessionnels)

- L'influence française devient très importante. De nombreux et importants postes pour la liaison avec d'autres organismes (Unesco, I.S.S.; W.F.D.Y., Pax Romana, Fédération Mondiale des Syndicats) sont confiés aux délégués français.

IV - PROCHAIN CONGRES constitutif de l'Union Internationale des Etudiants (Prague 18 Aout-2 Septembre)

NOTE: Situation des délégués français

1) Session de Janvier du Comité Préparatoire

Ordre de mission délivré par la Direction des Relations Culturelles.

Frais de voyage payés par les Affaires Etrangères.

A Prague, l'ambassade organise une réception pour le délégué étranger à l'Institut français

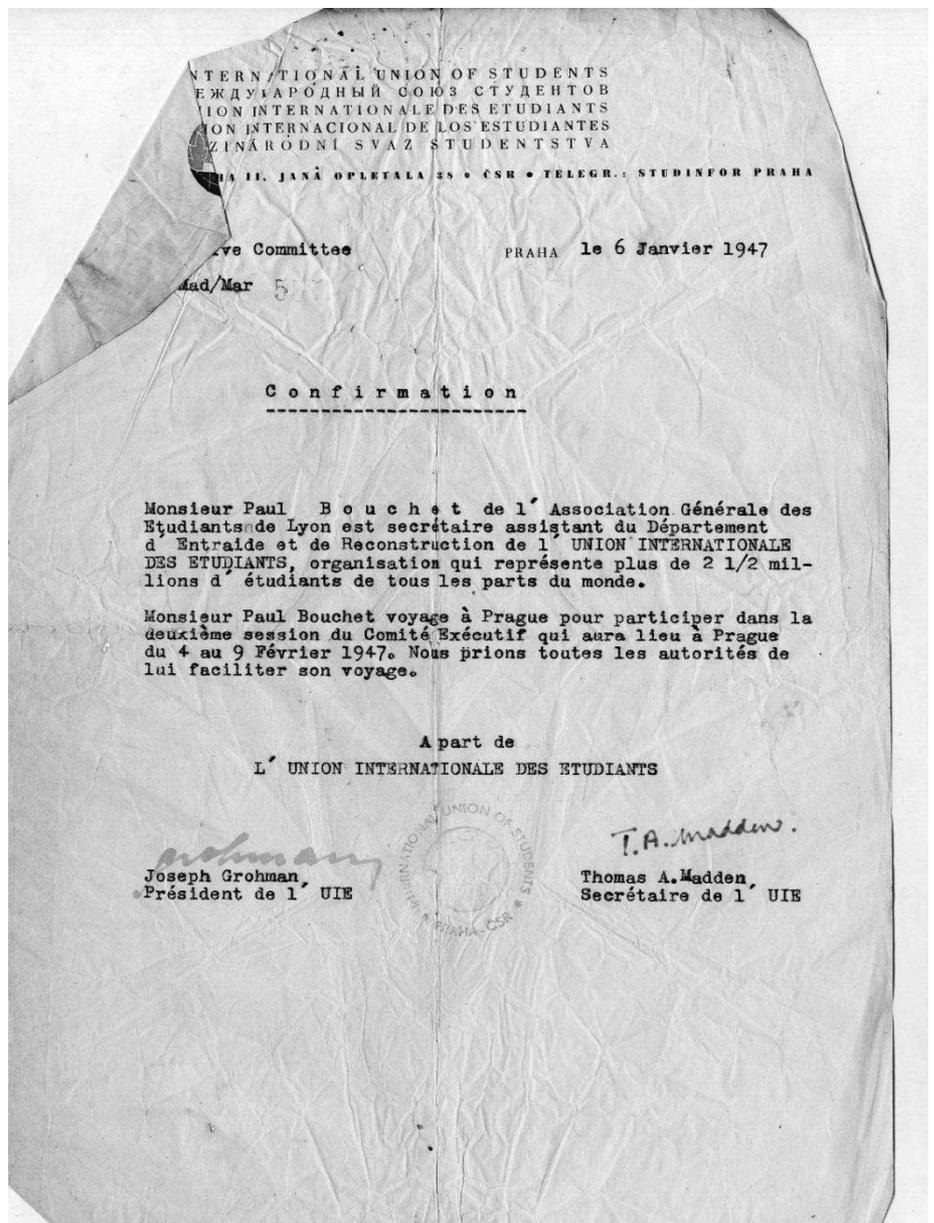
2) Session d'Avril du Comité Préparatoire.

Par suite de la négligence du Bureau de l'Union Nationale, pas d'ordre de mission, aucun frais remboursés

A Prague, petite réception organisée par le Conseil Culturel à l'Hotel Alcron.



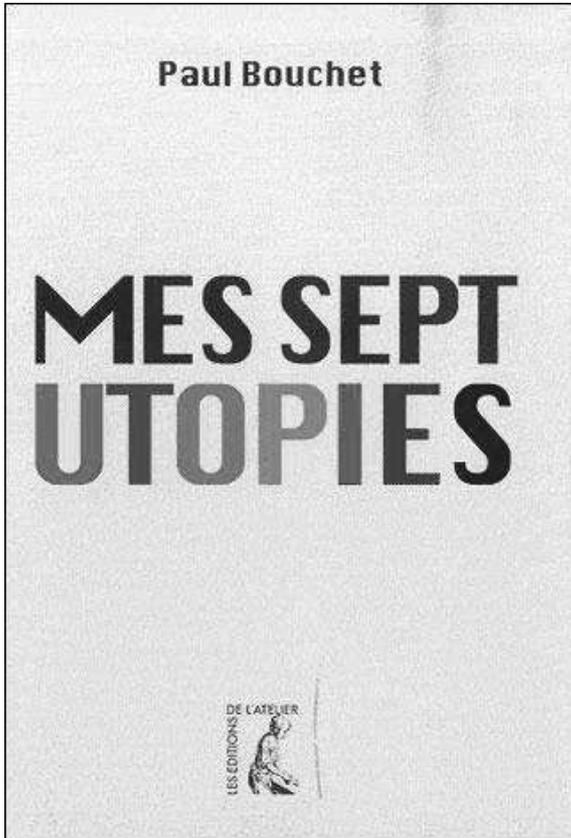
La valise de Paul Bouchet qui contenait ses archives étudiantes. Cité des mémoires étudiantes.



Attestation des président et secrétaire de l'UIE pour permettre à Paul Bouchet de participer au Comité exécutif de l'UIE des 4 au 9 février 1947 à Prague. Fonds Paul Bouchet

LECTURES

Paul Bouchet, Mes Sept Utopies éditions de l'Atelier, 2010, 174 p.



Les avocats ne sont pas tous des bavards: Paul Bouchet qui fut au barreau de Lyon pendant quarante ans (et en fut bâtonnier) ne prend que 174 pages denses pour présenter les sept utopies qu'il a vécues en soixante-dix ans : la Résistance, la refondation de l'Unef et la recherche d'une fraternité étudiante internationale, le métier d'avocat engagé dans la défense des syndicalistes et des anticolonialistes, la promotion culturelle et artistique avec la création du centre interculturel de Goutelas (Loire), la défense du Droit (il présida entre autres le Fonds d'action sociale pour les travailleurs immigrés, puis la Commission nationale consultative des droits de l'Homme), la présidence d'ATD Quart Monde; cela fait six, la septième étant le refus de l'inacceptable et du renoncement.

On se limitera ici aux riches années de l'étudiant lyonnais (1945-1949) : le jeune maquisard chrétien de la campagne forézienne, interdit de préparation à l'ENS par son état de santé, s'inscrit à la faculté de Droit. Le milieu est resté conservateur, mais P. Bouchet se fait élire à la tête de l'Amicale. Organisateur de joyeux monômes en même temps que d'hommages à la Résistance (et d'abord à la figure de l'étudiant Gilbert Dru fusillé en 1944), il est sollicité par d'autres étudiants résistants pour prendre la présidence de l'AGE. A peine élu, minoritaire dans un bureau demeuré traditionnel, il pose la question de confiance et se fait réélire sur un programme novateur et audacieux : faire de l'AGE un lieu de vie et d'action fraternel. Le restaurant est transformé, un nouveau local est acquis de haute lutte, des anciens bordels devenus logements sont attribués aux

étudiants, une coopérative d'édition distribue les cours photocopiés, une bibliothèque se crée, agrémentée d'un bar : un syndicalisme étudiant dynamique est né à Lyon.

En 1946, au congrès national de l'Unef à Grenoble, la bonne parole lyonnaise finit par l'emporter, et transcrite en Charte de Grenoble, devient durablement la référence du mouvement étudiant devenu syndicat. Dans le même temps Paul Bouchet fait partie de la délégation française qui prépare la naissance de l'Union Internationale des Etudiants à Prague. Sans attirance pour le communisme, il rêve d'un rassemblement fraternel international, écartant, comme en France, les impasses du corporatisme et du mini-parlementarisme politique étudiants, au profit d'une conception syndicale de masse. Les déceptions viendront bientôt, mais le « roi sans couronne » de l'Unef (il a refusé de siéger au bureau national de celle-ci) se fait commis-voyageur du mouvement étudiant international, de Chicago où il assiste à la naissance de la National Students Association américaine, à Bombay en passant par Belgrade et Sofia. L'esprit de fraternité suscite aussi une option anticolonialiste précoce, dont le suite appartient à la carrière d'avocat.

Alain Monchablon

Les Cahiers du GERME n° 29, 2010/2011, actualisé pour ce numéro spécial.

« *L'étudiant est un jeune travailleur intellectuel* » : 70 ans, pas une ride !



Paul Bouchet, Jean-Philippe Legois, Robi Morder

Les mouvements étudiants actuels concrétisent, une nouvelle fois ce qu'en avril 1946 le premier congrès de l'Unef après la Libération avait adopté: la Charte de Grenoble, refondant le mouvement étudiant. Elle demeure, à l'instar de la charte d'Amiens pour le syndicalisme des salariés, la référence de la plupart des organisations étudiantes. Un éclairage signé Paul Bouchet, Jean-Philippe Legois et Robi Morder, publié sur Mediapart le 8 avril 2016.

Que l'on en soit, qu'on les archive ou qu'on les étudie, les mouvements étudiants, hier et aujourd'hui, sont toujours à la recherche de leur autonomie, qu'ils manifestent ou pas, seuls ou avec les salariés. Ils concrétisent, une nouvelle fois, après les mouvements CIP (1994), CPE (2006), ce qu'en avril 1946 134 délégués de 23 associations générales d'étudiants avaient proclamé dans une « déclaration des droits et devoirs de l'étudiant », à savoir que « l'étudiant est un jeune travailleur intellectuel ». Cette prophétie de 1946 est devenue réalité : la plupart des étudiants sont des enfants de salariés et de futurs salariés; pour un million d'entre eux – soit 6% du salariat – ils travaillent, souvent en contrat précaire. Cette affirmation du fait étudiant fonde aussi le principe d'une sécurité sociale étudiante, voire d'un revenu étudiant ou de la représentation étudiante.

Cette déclaration du premier congrès de l'Unef de l'après-guerre, amalgamant ceux qui étaient restés passifs avec l'avant-garde combattante tout comme la résistance avait uni ceux qui croyaient au ciel et ceux qui n'y croyaient pas, va être connue sous le nom de « charte de Grenoble ». Elle refonde le mouvement étudiant et demeure, à l'instar de la charte d'Amiens pour le syndicalisme des salariés, la référence de la plupart des organisations étudiantes.

Mais justement, là où il n'y avait qu'un syndicat étudiant, le mouvement est aujourd'hui multipolaire. Et si ces mouvements étudiants constituent une invention permanente, nous devons veiller à ce que la mémoire des générations

étudiantes – et elles se succèdent rapidement puisque la situation d'étudiant est transitoire – ne se disperse et disparaisse. Nous devons même veiller à ce qu'elle soit transmise... au premier chef aux acteurs d'aujourd'hui. Qui n'a pas de passé, n'a pas d'avenir.

Histoire et mémoire ne sont pas identiques, mais elles sont liées : sauvegarder, conserver les archives, les confronter à la mémoire des acteurs qui vont l'éclairer, lui donner de l'épaisseur humaine, historique, sociologique, ...telle est la mission commune – chacun tenant son rôle – des acteurs, anciens ou actuels, des archivistes, des chercheurs. Depuis 20 ans nous menons ces expériences. Avec le Germe, pour la recherche, et la Cité des mémoires étudiantes, pour les archives, nous ne pouvons que nous féliciter qu'enfin le ministère chargé de l'enseignement supérieur ait reconnu ce besoin par un premier pas : une convention conclue pour deux ans avec la Cité des mémoires étudiantes pour classer les fonds d'archives des organisations nationales étudiantes.

Cette mémoire n'est pas momifiée, elle demeure vivante. En attestent les livres, les expositions, les colloques et conférences. Là peuvent se rassembler pour échanger leurs points de vue toutes les générations et tendances d'hier et d'aujourd'hui, occasions rares et précieuses. Et si elles peuvent discuter du passé, pourquoi pas de l'avenir ? L'amalgame réalisé en 1946 peut au moins se renouveler autour d'une table ronde comme celle que nous tiendrons le 15 avril*.

A 70 ans, la charte de Grenoble n'a pas pris une ride.

Paul Bouchet, co-rédacteur de la « charte de Grenoble »

Jean-Philippe Legois, président de la Cité des mémoires étudiantes

Robi Morder, président du Germe (Groupe d'études et de recherche sur les mouvements étudiants)

Mediapart 8 avril 2016

Lettre ouverte à Madame la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation : après la disparition de Paul Bouchet (et de bien d'autres), restera-t-il des mémoires étudiantes ?

Madame la ministre,

Il y a de cela deux mois, Paul Bouchet (1924-2019) nous quittait. Homme d'engagements, il comptait, parmi ses "sept utopies", celle d'un mouvement étudiant riche de sa mémoire et porteur d'avenir. Dès le départ, en 1995, il a accompagné le GERME (Groupe d'études et de recherche sur les mouvements étudiants), puis la Cité des mémoires étudiantes, à partir de 2008, dans leurs efforts pour sauvegarder, constituer et transmettre les traces de ces mémoires collectives d'engagements étudiants multiformes, ce qu'il faisait également avec les acteurs en se rendant dans les congrès étudiants (FAGE, UNEF,..) comme avec des anciens de l'UNEF et des mouvements étudiants.

Il y a dix ans, en 2009, avec Paul Bouchet, nous avons appelé à signer une lettre ouverte à la ministre chargée de l'Enseignement supérieur d'alors pour donner droit de cité à ces mémoires.

Entre-temps, la Cité a signé des conventions avec les ministères chargés de la Culture, en 2013, et de l'Enseignement supérieur, en 2016. Et le GERME et la Cité s'en félicitaient dans une tribune commune avec Paul Bouchet, malgré son caractère ponctuel sur 2 ans.

Avec bien d'autres, dans 4 jours, nous allons rendre hommage à Paul à l'Hôtel de Ville de Paris.

Avec la disparition de Paul Bouchet, pour la génération de la Résistance, celle de François Borella, pour la génération de la guerre d'Algérie, celle de Jacques Sauvageot, pour les "années 1968", pour ne citer qu'eux, ce sont autant de "passeurs de mémoires", autant de militants de ce travail de mémoire des engagements étudiants qui vont nous manquer. Les archives des structures, mais aussi les témoignages oraux, les archives de militant-es, les archives audiovisuelles, sont autant de traces encore plus précieuses qu'il faut sauvegarder et valoriser !

C'est pourquoi nous vous ré-interpellons pour que vous pérennisiez le soutien à ce travail d'intérêt général (programme DGESIP / vie étudiante) afin que les mémoires étudiantes puissent continuer à irriguer toutes les citoyennetés d'aujourd'hui et de demain.

Les cahiers du GERME

Edité par l'association GERME. 38, rue Petion 75011 PARIS www.germe-inform.fr

ISSN 1277-247X, Imprimerie spéciale

Directeur de Publication : Robi MORDER

Comité de rédaction :

David Colon, Didier Fischer, Cécile Hochard, Ioanna Kasapi, Jean Philippe Legois, Alain Monchablon, Robi Morder, Pierre Moulinier, Emmanuel Porte, Caroline Rolland-Diamond, Romain Vila.

En dernière page : Paul Bouchet au stand du Germe et de la Cité. Colloque LMDE « 60 ans de sécurité sociale étudiante », Grenoble, juin 2008. Photo Cité des mémoires étudiantes.

les cahiers du
GERME
spécial n° 8 mai 2019



GERME

Groupe d'études & de recherche
sur les mouvements étudiants

